

CHAPITRE V.

Tunquie. État de l'empire d'après le firman du 20 décembre. — Expulsion des Arméniens d'Angora en Asie. — Traités pour la navigation de la mer Noire. — Ouvertures de pacification faites aux Grecs. — Nouvelle du manifeste russe et du passage du Pruth. — Mesures désensives, et réponse de la Porte ottomane. — Lettre aux ambassadeurs de France et d'Angleterre pour les inviter à se rendre à Constantinople. — Nouvelles du théâtre de la guerre et des provinces. — Révolte en Bosnie. — Départ du grand-visir. — Conspiration des janissaires. — Bulletins publiés à Constantinople. — Armement général des musulmans. — Sortie du sandschak-shériff (étendard du prophète). — Le sultan au camp de Ramisch-Tschifflick. — Occupation de la Morée par une division française. — Prise de Varna. — Destitution du grand-visir. — Actes on mesures du gouvernement. — État des négociations diplomatiques. — Arrivée d'un agent français à Constantinople.

Les ministres européens restés à Constantinople après le départ de ceux de France, d'Angleterre et de Russie, travaillaient à ramener la Porte à des sentimens de modération envers les Grecs. Ils n'avaient pas perdu l'espérance d'opérer la pacification que l'intervention des trois puissances avait en vue, ni même d'obtenir le redressement des griefs de la Russie et l'accomplissement entier des conventions d'Ackerman sur la libre navigation de la mer Noire, lorsque le firman ou hatti-scheriff, adressé le 18 décembre à tous les ayans de l'empire, révéla des sentimens bien opposés à ceux qu'ellé professait encore dans ses communications diplomatiques. Cette pièce, remplie d'aigreurs et de reproches contre toutes les puissances chrétiennes, et particulièrement contre la Russie, appelait les Musulmans aux armes : elle disait sans détour que la Porte n'avait dissimulé des injures qu'à dessein de gagner du temps et de se préparer à combattre, et qu'ayant atteint ce but, elle se décidait à succomber plutôt que de consentir à reconnaître l'indépendance des Grecs de la Morée et des îles; « attendu que ce serait encourager « les autres rajahs à la révolte et réduire l'islamisme sous la domi-« nation des infidèles. »

Quoiqu'on voulût ensuite pallier le but hostile de ce sirman en le

faisant regarder comme un acte d'administration indiscrètement ou traîtreusement publié contre la volonté de la Porte, et dont la politique extérieure n'avait pas à s'inquiéter, il révélait des desseins qui n'attendaient qu'une occasion favorable pour éclater, et qui se trahirent encore par les entraves nouvelles que la Porte mit à la navigation et au commerce de la mer Noire; par mille vexations particulières contre les sujets anglais, français ou russes qui se trouvaient alors à Constantinople. Les ministres européens représentèrent au reis-📩 effendi que cette conduite n'était pas d'accord avec la promesse que la Porte avait faite de protéger elle-même tous les Francs qui n'avaient plus de représentans immédiats; qu'elle agissait contre les termes exprès des conventions d'Ackerman, et qu'elle allait mettre toute l'Europe en alarme; mais malgré ces représentations, un grand nombre de Francs n'en ont pas moins été obligés de quitter la capitale, sous prétexte qu'ils ne pouvaient pas justifier de leurs moyens d'existence, quoique la plupart appartinssent à des maisons de commerce considérées.

Une proscription plus sévère frappa les Arméniens catholiques unis, dits d'Angora, soupçonnés d'être attachés à la Russie, quoiqu'ils ne fussent pas du rit grec, parce qu'un grand nombre de leurs compatriotes s'étaient réfugiés l'année dernière dans la Géorgie russe. (1)

⁽¹⁾ L'Observateur autrichien a donné dans le temps (janvier 1828), sur ces Arméniens d'Angora, les détails suivans qui penvent servir à l'éclaircissement des causes de leur proscription.

Les chrétiens arméniens, séparés depuis le sixième siècle tant de l'Église romaine que de l'Église d'Orient, ont quatre patriarches, dont le principal, qui prend aussi le titre de catholicos, réside dans le célèbre monastère d'Etschmiazin, à quelques milles à l'ouest d'Erivan; deux autres se tiennent dans l'Asie mineure turque, et le quatrième dans le Schirvan, autrefois province persane, et devenue depuis 1813 province russe. Ces patriarches ont sous eux un certain nombre d'archevêques et d'évêques. Un des archevêques est le chef de la communion arménienne de Constantinople, et porte en cette qualité le titre honoraire de patriarche.

[&]quot;Dans le courant du dix-huitieme siècle, un très grand nombre d'Arméniens d'Europe et d'Asie s'est réuni volontairement à l'Église catholique, mais sans faire aucun acte collectif ni public, et a reconnu la suprématie du pape,

Le 10 janvier, il fut adressé au patriarche arménien de Constantinople, un firman qui ordonnait aux Arméniens issus d'Angora; mariés ou non, de sortir de la capitale dans l'espace de dix jours,

ainsi que les principaux dogmes de la foi catholique, en conservant tontesois une partie de ses anciens rites. Les Arméniens unis sont très nombreux dans les provinces turques; leur principal siège, dans l'Asie-Mineure, est la ville d'Angora. La Porte ne s'est jamais formalisée de leur union avec Rome; elle ne leur a pas accordé, du moins dans la capitale, des églises particulières; elle les traitait constamment comme dépendans de l'archevêque ou patriarche titulaire arménien, seul reconnu par elle; mais ils jouissaient d'une tolérance illimitée, qui ne sut jamais menacée que lorsqu'ayant affaire à un patriarche hostile et malveillant, ils surent signalés au gouvernement ottoman, comme cela arriva, par exemple, en 1781 et en 1819.

« Lorsqu'après la campagne des Russes de l'année dernière, la Perse arménienne, ou province d'Erivan, eut été conquise, et que le patriarche d'Etschmiazin fut devenu vassal de l'empire russe, la Porte concut des inquiétudes sur l'émigration très considérable des chrétiens arméniens, qui allèrent se mettre sous la protection de ce patriarche. Il ne nous appartient pas de décider jusqu'à quel point cette nouvelle était vraie; mais dans tous les cas elle n'aurait dû avoir aucune influence sur le sort des Arméniens catholiques unis, attendu qu'ils ne pouvaient 'être nullement suspectés d'attachement au patriarche des non-unis. Toutefois, dans l'état d'inquiétude et d'irritation où la Porte se trouve actuellement, une pareille circonstance était suffisante pour aigrir le sultan et le rendre soupçonneux. Le patriarche arménien fut consulté pour savoir jusqu'à quel point il pourrait garantir la fidelité des communions confiées à ses soins spirituels? Dans sa réponse, il déclara qu'il répondait des siens, mais non des Arméniens catholiques, étrangers à sa suprématie, et qu'il ne connaissait même pas. Suc-le-champ on publia un ordre d'après lequel tous les individus et toutes les familles d'Arméniens unis, qui depuis quelques années étaient venus s'établir d'Angora à Constantinople, durent, dans l'espace de douze jours, quitter la capitale sans distinction de rang, d'âge ni de sexe, et retourner en Asie. Cet ordre fut exécuté avec une rigueur extrême. Presque en même temps le patriarche arménien convoqua dans sa cathédrale les principaux catholiques arméniens fixés dans la capitale; il les exhorta. dans un sermon solennel, à faire abjuration de leurs relations et de leurs doctrines étrangères, et les informa de la résolution du sultan de ne plus les tolérer, les considérant comme des schismatiques. Il leur signifia aussi l'ordre de quitter les domiciles qu'ils occupaient à Péra et à Galata dans le voisinage des églises franques et des légations étrangères, et d'aller s'établir dans les quartiers intérieurs de la ville, occupés par les Arméniens non-unis.

Des représentations énergiques ayant été faites par la légation impériale au-

cux, leurs familles et leurs enfans, et de retourner dans leur pays, au lieu de leur origine.

Le motif allégué dans le préambule du firman mérite aussi dêtre remarqué. Il y était dit que l'ancienne loi de l'empire interdisait aux rajahs des provinces ottamanes de changer de domicile à volonté, surtout de s'établir à Constantinople : que cependant le gouvernement, ayant bien voulu fermer les yeux sur ce point, une multitude de sujets des provinces était venue encombrer cette capitale, ce qui y avait occasionné de graves désordres; qu'il s'y trouvait maintenant une masse d'Arméniens d'Angora, prêtres, banquiers, marchands, gens de métiers, auxquels s'étaient joints des vagabonds, dont la plupart ne s'étaient point bornés à violer les bienséances de leur état, mais s'étaient laissé aller à toutes sortes d'actions tout-à-fait contraires à leurs devoirs de sujets de la sublime Porte, actions qu'elle ne pouvait tolérer davantage; et comme, en conséquence du grand nombre (on dit qu'il se trouvait alors 27,000 de ces Arméniens catholiques à Constantinople), les innocens ne pouvaient être discernés des coupables, ils étaient tous enveloppés dans la même mesure, tous condamnés au bannissement.

« La capitale est désormais interdite à ces Arméniens, ajoutait le « firman, que dans leur pays ils s'adonnent au commerce et à « l'agriculture pour pourvoir à leur existence; mais, qu'on leur « fasse en même temps connaître à quels châtimens ils s'expose- « raient, si, à l'expiration du délai qui leur est accordé (dix jours), « ils ne s'étaient point encore mis en route. »

Malgré les termes rigoureux de ce firman, des exceptions furent accordées sur la demande de l'internonce d'Autriche et du patriarche, à des infirmes, à des aveugles, aux femmes enceintes de huit mois, et à ceux qui voulurent abandonner le rit catholique, fréquenter l'église grecque, et reconnaître la suprématie du pa-

trichienne contre ces mesures oppressives, les ministres turcs donnèrent l'assurance que la Porte, très éloignée de vouloir se mêler de contestations purement religienses, ni persécuter personne pour cause de ses croyances, n'avait été déterminée dans cette mesure que par des considérations politiques. »

triarche. Mais peu d'entre eux voulurent rester à ce prix, et la déportation fut presque générale. Des milliers de familles quittèrent en peu de jours les quartiers de Péra et de Galata, qui en furent presque déserts. « C'était pitié, dit un témoin oculaire, de voir des malheureux pères chargés de leurs petits enfans, et leurs femmes éplorées traînant les plus âgés, s'acheminant tristement vers le port où ils étaient jetés pêle-mêle dans de frêles bâtimens, dont plusieurs ont péri presque à la vue du port ou sur les côtes d'Asie, ou dans la route qu'ils ont faite à travers des montagnes couvertes de neige, de froid, de fatigue et de faim, avant d'arriver au lieu de leur déportation. » Les maisons que les pauvres quittaient furent à l'instant occupées par des gens du peuple ou des soldats; celles des riches qui étaient sermées surent séquestrées pour être vendues au profit du trésor impérial. Quelques unes furent données à vil prix à des musulmans, qui seuls pouvaient se présenter comme acquéreurs, les autres furent réservées pour servir de casernes.

En même temps que la Porte ottomane traitait avec tant de rigueur des sujets qui lui faisaient ombrage, elle faisait aux Grecs, par l'entremise de leur patriarche Agathangelos, des offres de conciliation ou plutôt d'amnistie qu'une députation d'évêques fut chargée de leur porter, mais dont la mission n'eut aucun succès (voyez le chapitre vi): le reiss-effendi expédiait les ratifications de trois traités de navigation conclus avec l'Espagne, Naples et le Danemarck, relativement à la navigation de la mer Noire et au passage de leurs bâtimens dans les détroits, et de leur admission dans les ports turcs moyennant des droits modérés. Ces traités semblaient être le complément des conventions d'Ackerman, mais la politique ottomane, trouva encore le moyen d'en éluder les obligations par des dispositions locales ou transitoires, qui ne permettaient l'entrée de la mer Noire qu'en vertu de firmans spéciaux, et sous de certaines conditions, comme celle imposée aux bâtimens chargés de blé de donner le privilége de la préemption à la Porte au prix qu'elle-même en fixerait.

On a attribué les dispositions conciliatoires qu'elle affectait alors

à l'espérance que le changement opéré à cette époque dans le cabinet anglais en apporterait dans le système ou dans les rapports des trois puissances médiatrices dans l'affaire de la Grèce, et à l'expédition dirigée contre les pirates de Carabuse, mais la nouvelle qu'on reçut alors de l'arrivée du nouveau président de la Grèce, comte Capó d'Istrias, à Égine, à bord d'un bâtiment britannique, sous la protection des trois puissances, et de la demande péremptoire que leurs consuls avaient faite au pacha d'Égypte du rappel d'Ibrahim de la Morée et de la délivrance des esclaves grecs transportés récemment en Égypte, indisposa de nouveau le grand-seigneur. Quoiqu'il ne se regardât pas encore comme en guerre avec la Russie, il ordonna de pousser avec une activité nouvelle ses travaux de défense et ses préparatifs de guerre. Des milliers d'ouvriers furent envoyés pour activer la fabrication des armes à feu dans les ateliers de Semendria et de Grabora, les plus estimés de l'empire; pour achever les vaisseaux en construction, pour réparer ceux qui avaient échappé au désastre de Navarin, et pour fortifier les points accessibles des côtes de l'Hellespont et du Bosphore, de manière à rendre le passage des détroits impossible (1). Des ingénieurs américains avaient proposé et entrepris de fermer le canal avec des chaînes à l'endroit où il fait un coude. Mais le projet ayant été reconnu impraticable, on y avait substitué des batteries protégées par des vaisseaux rasés et embossés. Des ordres furent expédiés aux pachas d'Europe, de Silistrie, de Wilddin, de Servie, de Bosnie et surtout de l'Épire, de diriger sur la ligne du Danube ou sur Andrinople les troupes exercées et des essaims de cavalerie asiatiques, commencèrent à débarquer à Constantinople, où ils furent accueillis avec enthousiasme par la populace, et y commi-

⁽¹⁾ Un évenement tout récent venait de prouver que le passage du canal des Dardanelles, qu'on regardait comme inexpugnable, ne présentait pas autant de difficultés qu'on l'avait cru jusqu'ici. Un bâtiment marchand russe qui s'était éloigné de nuit du port de Constantinople, ne voulut pas s'arrêter aux Dardanelles et se soumettre à la visite; il cingla droit dans le canal, quoiqu'une grêle de boulets fussent tirés sur lui pour lui barrer le chemin, et il parvint à le franchir sans en avoir reçu aucun dommage.

rent plus d'une sois des excès contre les rajahs ou même contre les Francs.

Plusieurs fois déja les drogmans des légations d'Autriche et des Pays-Bas s'étaient rendus chez le reis-effendi pour lui faire de la part de leurs cours les remontrances les plus vives sur la nécessité d'éviter une crise qui menaçait la Porte ottomane des plus grands dangers, et qui pouvait réagir sur le reste de l'Europe. Mais le reis-essentations, répondait que la Porte ne cherchait pas la guerre, qu'elle souhaitait la paix, qu'elle n'avait pas provoqué la déclaration de la Russie; que le hatti-scherif dont on se plaignait n'était adressé qu'aux sujets de la Porte; que chacun était maître chez soi, et qu'il n'était pas obligé de rendre compte de ses dispositions intérieures à des tiers. Il déclarait enfin, au nom du grand-seigneur, que l'honneur de la Porte ottomane ne lui permettait pas de se faire prescrire des lois par les étrangers, et que la nation turque préférait défendre ses droits l'épée à la main, plutôt que de souffrir la honte de l'humiliation; que la Porte était entièrement convaincue que toute condescendance nouvelle de son côté n'amènerait pas un résultat avantageux, et que les sentimens pacifiques de la Russie, qu'on avait tant prônés, ne se confirmaient

Quant à l'intervention des puissances étrangères à l'égard des Grecs, le ministère ottoman la regardait comme une usurpation sur le droit de souveraineté, que la religion même lui défendait.

« Si les autres puissances, disait le reis-effendi, peuvent souffrir « une intervention dans leurs affaires intérieures, la Porte doit être « regardée par eux comme une exception, parce que son existence « politique est fondée sur sa religion qui n'admet aucune interven- « tion étrangère. Tout ce qu'on pourra dire à cet égard sera inutile. « Le gouvernement turc ne reconnaîtra jamais le droit d'inter- « vention. »

Mais tout en refusant de se soumettre au traité de 1827, concernant la Grèce, la Porte se montrait disposée à traiter sur d'autres points, à exécuter toutes les clauses du traité d'Ackerman, à donner à la navigation, au passage du détroit, toute la liberté compatible

avec sa propre sûrcté, avec la subsistance de ses sujets. C'est dans cet esprit qu'elle accordait aux navires des États-Unis de l'Amérique du nord l'entrée du canal, en payant un droit de 5 pour 100 de la valeur des chargemens. Mais la Porte y trouvait de son côté l'avantage de s'ouvrir de nouveaux moyens de subsistance, menacée qu'elle était alors d'être privée des grains de la Russie.

Les solennités du Beïram venaient de se passer, comme dans la paix la plus profonde, au milieu des fêtes somptueuses que les grands fonctionnaires de l'empire avaient données à leur souverain; S. H. elle-même était partie avec son harem pour le palais d'été de Bechiktach, lorsque le manifeste de la Russie et la nouvelle du passage du Pruth arrivèrent presque à la fois (le 14 et le 15 mai) à Constantinople.

Il y eut, dans la soirée même, chez le nouveau muphti (l'ancien venait d'être déposé comme opposé, dit-on, aux réformes introduites par le sultan), un grand conseil auquel assistèrent tous les ministres et principaux oulémas. Il y fut résolu, d'une voix unanime, de repousser la force par la force, et de défendre à toute extrémité l'empire et l'islamisme. La guerre fut annoncée par des proclamations faites sur toutes les places et dans toutes les mosquées; et on publia en même temps une formule d'appel à la nation, qui ordonnait, de la manière la plus pressante, aux fidèles musulmans de se réunir pour la défense de la religion et de l'empire, et d'aller se faire inscrire, pour recevoir des armes chez les chefs de quartier.

Soit que les esprits sussent préparés à cette nouvelle, soit que l'orgueil ou le caractère national agit de même dans toutes les classes, le peuple parut la recevoir avec indisférence, et, à la grande surprise des étrangers, la tranquillité publique n'en sut aucunement troublée.

Les ministres étrangers, auxquels cette résolution fut notifiée, essayèrent en vain de conjurer l'orage, et d'éviter la crise imminente dont toute l'Europe était menacée. Le 16 mai, l'ambassadeur de S. M. le roi des Pays-Bas, dans l'audience qu'il eut du reiss-effèndi, réitéra les plus vives instances pour que la Sublime Porte accordât satisfaction à la Russie, ou que du moins elle fit la démarche de

Ann. hist. pour 1828.

reconnaître solennellement les stipulations du traité d'Ackerman, ce qui serait le scul moyen d'assurer une assistance efficace à la Porte dans ce moment critique. Son Excellence assura le reisseffendi que le retour immédiat des ambassadeurs des trois puissances intervenantes serait la suite de cette reconnaissance de la convention du 6 juillet, le reiss-effendi répondit que, dans la demière, audience diplomațique du 7 mai; il avait fait connaître quel prix la Sublime Porte, attaghait au maintien de la bonne intelligence avec les puissances de l'Europe, que si la sainte religion des ottomans s'opposait formellement à une adhésion pure et entière au traité du 6 juillet, le gouvernement turc n'épargnerait ni ne négligerait rien pour entrer, autant que possible, dans l'esprit de ce traité, et que les engagemens pris antérieurement par glle, et particulièrement les conditions du traité d'Ackerman auxquelles elle avait souscrit seraient religieusement observées, qu'en conséquence elle s'était empressée d'envoyer des députés en Servie, et mettait tout en œuvre pour éloigner d'elle le soupçon de violation des articles qu'elle avait consentis. ...

Mais, ajouta le reiss-effendi, du moment que l'épée est tirée contre la Porte, elle ne souffrira pas que sa pointe lui trace des conditions avilissantes : aussi croisera-t-elle le glaive pour le maintien, de son honneur et de ses droits. En effet des Tartares venaient d'être expédiés pour porter aux pachas l'ordre de faire lever en masse toutes les populations de l'empire et de les mener combattre, et désarmer les Russes agresseurs.

Peu de temps après, le reiss-effendi sut chargé d'écrire aux ambassadeurs de France et d'Angleterre pour les inviter à revenir à Constantinople, reprendre les négociations concernant la Grèce; mais toujours sans admettre le principe de l'intervention (1), restriction qui sit encore rejeter la proposition (Voyez l'Appendice).

⁽¹⁾ Le cabinet russe à justement fait observer, dans son Mémoire sur la pacification de la Grèce, que la Turquie avait plus d'une fois admis le principe d'une intervention dans les affaires de ses provinces chrétiennes, notamment en 1774, au traité de Kainardgy, en 1792, à celui de Jassy, en 1812, au traité de Bucharest.

La première mesure prise à la suite de la décision du divan fut de recourir aux armes, de fermer la mer Noire et d'équiper tous les bâtimens de guerre qui se trouvaient dans le port; les uns pour défendre la capitale, sous les ordres de Tàhir-Pacha; les autres pour fermer l'embouchure du Bosphore du côté de Bujukdéré.

De nombreux changemens eurent lieu, à cette époque dans l'administration et dans l'armée. On ne peut parler ici que des plus importans.

on avait renoncé à désendre les deux principautés: mais toutes les places du Danube étaient en bon état de désense, pourvues de garnisons nombreuses d'artillerie, de vivres et de munitions. 40 mille hômmes devaient être rassemblés à Schumla, 60,000 à Andrinople pour la désense du Balkan, et une armée de réserve devait se sormer sous les murs de Constantinople. Une grande partie des premiers étaient rendus à leur destination; mais le camp d'Andrinople était à peine sormé, et l'effectif des réserves de Constantinople, casernées ou campées, n'offrait que 25,000 hommes de troupes régulières de toutes armes. D'ailleurs il arrivait chaque jour des rensorts d'Asie et des provinces voisines de la capitale, et l'activité que le sultan mettait à les organiser et à les exercer, remplaçait promptement les vides laissés par les troupes envoyées à l'armée active.

C'était déja un bruit public que le grand-visir Mehemed-Selim-Pacha aurait le commandement général de l'armée, et que le sultan, faisant déployer le Sandschak Scheriff, conduirait lui-même toutes ses résenves à la défense de l'empire et de la religion. En attendant S. H. confia le commandement de la première armée destinée à défendre les positions de Schumla, regardées comme le boulevart de l'empire, au seraskier Huissein-Pacha, celui de tous ses officiers qui l'avait le mieux secondé dans la destruction des jannissaires, et dans l'introduction de la nouvelle réforme. Hussein partit peu de jours après la nouvelle de l'invasion russe avec quelques troupes prises de la caserne de Daoud-Pacha emmenant avec lui des officiers distingués.

La désense de Varna, autre position importante, avait été remise à Joussouf, ancien pacha de Sères, l'un des grands seudataires de l'empire, qui y avait mené sept à huit mille Albanais. Le grandseigneur y envoya encore le capoudan-pacha (Izzet Mehemet); et quant à la direction des travaux et au commandement de la capitale, ils furent consiés à l'ancien: capoudan-pacha, au seraskier Chosrew-Pacha qui n'avait pas cessé d'être dans la faveur intime du Sultan.

Des Tartares avaient porté à tous les pachas d'Europe et d'Asie l'ordre de mettre sous les armes tous les hommes disponibles. Ils obéirent, ils montrèrent tous beaucoup de zèle. Les vieux beys de l'Asie-Mineure envoyèrent ou amenèrent eux-mêmes leurs vassaux, et surtout de la cavalerie kurde dont le service fut fort utile contre les Cosaques. Omer-Vrione amena au camp de Schumla 8 à 10,000 Albanais qui se sont distingués surtout devant Varna. Le pacha de Widdin leva 25 à 30,000 hommes avec lesquels il fit des incursions plus ou moins heureuses dans la Valachie. Mais les mesures militaires et les levées souffrirent plus de difficultés dans la Servie et dans la Bosnie.

La Servie, soumise à la souveraineté de la Porte, avait un gouvernement particulier et des priviléges qui la distinguaient des autres provinces ottomanes (1). On lui supposait, non sans raison, pour la Russie, des sentimens fondés sur des rapports d'origine, de religion et même d'intérêt politique. Les députés qu'elle envoyait à Constantinople y étaient presque toujours regardés comme les otages d'une fidélité chancelante. Enfin, malgré la circonspection et l'adresse du prince Milosch, qui gouvernait le pays, à mériter la confiance de la Porte et à cultiver la protection de l'Autriche, on soupconnait toujours les Serviens de vouloir secouer le joug de la Porte, et de se jeter, à la première occasion favorable, sous le protectorat de la Russie. Aussi avait-on, aux approches de la guerre, signifié à leurs députés que les Serviens eussent à remettre leurs armes au

⁽¹⁾ L'art. 8 du traité de Bucharest, 28 mai 1812, abandonne aux Serviens l'administration des affaires intérieures, sauf des contributions modiques réglées et perçues de concert avec eux ou ceux qu'ils chargent de leurs intérêts auprès de la Porte ottomane. L'autorité des pachas n'est reconnue et ne peut s'exercer que dans les forteresses conservées par ce traité.

pacha de Belgrade, ou à passer sous ses ordres. Le prince Milosch, qui jouissait d'une autorité presqu'absolue et d'un grand crédit sur le peuple servien, vint à bout, tout en protestant de sa fidélité envers la Porte ottomane, d'éluder ses ordres, de résister au pacha de Belgrade et de garder sa petite armée sur pied, sous prétexte qu'elle ne devait servir que pour la désense du pays, où les Russes d'ailleurs ne tentèrent point de pénétrer dans cette campagne.

La Porte attendait des secours plus efficaces de la Bosnie, province remplie d'une population musulmane, robuste et guerrière : mais le parti des janissaires y dominait encore; on y regardait les réformes introduites dans l'armée, comme la destruction de l'islamisme. L'esprit de la révolte y fermentait même dans les corps nouvellement organisés, il n'attendait qu'une occasion pour éclater.

Le 19 juin, le gouverneur Abdurahman-Pacha avait reçu de Constantinople un firman qui lui ordonnait de partir, avec 40,000 hommes de troupes nouvellement organisées, pour Widdin en traversant la Servie, et pour la Drina, afin d'observer les Serviens. Il sit annoncer que ce sirman serait lu le lendemain dans la grande mosquée, où devaient être présens les chess des corps avec des députations de leurs troupes; mais les chess demandèrent que la lecture du sirman eût lieu par l'intermédiaire d'un mollah, dans le camp de Sarajewo, afin que la volonté du sultan sût connue de toutes les troupes, et ils invitèrent le gouverneur à àssister à cette cérémonie; ce qu'il promit. Cependant, ayant conçu quelque soupçon, le gouverneur resta à Sarajewo, et se sit remplacer par un bimbaschi (colonel), qui se rendit avec le mollah au camp situé à environ une demi-lieue de la ville.

L'artillerie annonça l'arrivée de ces deux personnages entourés des gardes du gouverneur, et ce dernier étant peu connu des troupes, on prit le bimbaschi pour le gouverneur lui-même. Après la lecture du firman, les troupes éclatèrent en murmures contre le sultan et contre le gouverneur qu'ils accusèrent de trahison. Bientôt le bimbaschi et le mollah furent tués à coups de fusil, et les nouveaux uniformes que devaient revêtir les troupes, et qu'on avait apportés dans le camp, furent mis en pièces et brûlés: La

garde du pacha fit feu sur les rebelles; mais elle fut bientôt forcée de céder au nombre, et elle laissa sur le terrain une soixantaine de morts.

Tout le camp se mit en mouvement pour entraîner les troupes de la maison du gouverneur qu'on croyait mort, et enlever les châteaux; mais le gouverneur, instruit de ce qui se passait dans le camp, fit fermer la porte du château de Tuslaham, où il se défendit toute la journée; plusieurs centaines d'hommes y furent tués. Cinq jours après on entama des négociations, par suite desquelles il fut permit au pacha de sortir librement avec les troupes de sa garde, sous la condition qu'à l'avenir il fixerait sa résidence à Trawnick, comme ses prédécesseurs; et qu'il gouvernerait la Bosnie suivant ses anciens usages et priviléges.

On exigea même qu'il reconnût, dans un écrit signé de sa main et qui devait être envoyé au grand-seigneur, qu'il avait violé luimême les priviléges de la province, fait tirer le canon sur le peuple de Sarajewo et extorqué cinquante bourses qu'il s'engageait à rendre... Le malheureux pacha consentit à tout pour obtenir la liberté de se retirer : mais à la suite de quelques autres tentatives pour soumettre les Bosniaques, il se vit contraint de s'ensermer avec un millier d'hommes et 12 canons dans le fort de Tusla, en attendant la décision de la Porte ottomane, qui le remplaça par l'ancien pacha de Philippo-Poli, homme conciliant, qui parvint à se faire reconnaître et à rétablir un peu d'ordre en jetant un voile sur le passé, mais ce ne fut que vers la fin de la campagne; on ne put tirer pour celle-ci que peu de secours de la Bosnie, on eut grand'peine à retenir sous les drapeaux les détachemens envoyés avant la guerre dans les forteresses du Danube.

Heureusement alors, les affaires de la Turquie commençaient à prendre sur le Danube une tournure plus favorable qu'on ne l'avait espéré.

On a rendu compte, dans les deux chapitres précédens, de l'occupation des deux principautés; du passage du Danube par l'armée russe, de sa marche victorieuse jusqu'à Silistrie, sous le camp de Schumla et devant Varna, où la fortune des Russes fut arrêtée si long-temps. On a relevé les détails les plus importans de feurs conquêtes en Asie; on ne rappelle ici ces événeinens que pour les lier à ceux qui se passaient à Constantinople.

Les préparatifs; les travaux de défense; les armemens y continuaient sans relache, et ils prirent une activité prodigieuse à la réception des premières nouvelles favorables arrivées de l'armée; de la bravoure héroïque de la garnison de Braïloff, et des engagemens heureux de la cavalerie ottomane avec les Russes, de la résistance qui les arrêtait au pied du Balkan et sous Varna, et de l'arrivée de quelques centaines de prisonnièrs, dont ou ne vit plus, pour la première fois, les têtes et les oreilles clouées aux poi tes du sérail.

Déja plus de soixante mille musulmans s'étaient fait inscrirè chez Chosrew-Pacha pour avoir des armes, et tandis que ceux de la Romélie se rendaient par milliers à Andrinople, le passage des milices de l'Asie mineure ne discontinuait pas; chaque jour on voyait partir pour l'armée des convois d'artillerie et de munitions; les garnisons des châteaux-forts situés sur les deux côtés du Bosphore étaient doublées, plusieurs corps de troupes étaient stationnés sur les côtes jusqu'à Varna, et une ligne de télégraphes ou du moins de signaux, était établie de plusieurs points jusqu'à la capitale.

Quelques désordres eurent lieu à la première nouvelle de la prise de Braïloff et des places du Dobruscha turc, et lors de l'explosion d'un magasin à poudre, accident que le peuple imputatour à tour aux anciens janissaires et aux Grees. Un grand nombre de ceux-ci furent décapités ou déportés en Asie, malgré les assurances que le patriarche avait données de leur dévouement; et les prières qu'il faisait faire dans toute les églises pour le succès des armes musulmanes. L'esprit public était encore aigri par les bruits répandus sur l'évacuation prochaine de la Morée, et sur les refus que les ambassadeurs de France et d'Angleterre avaient faits de revenir à Constantinople.

On a publié dans les journaux du temps des détails curieux sur une séance du conseil des ministres; qui aurait été tenue le 18 juil-

let, en présence du sultan, sur la question de savoir si la Porte ottomane, n'ayant pu s'accorder séparément avec une des puissances, sur les stipulations du traité du 6 juillet 1827, devait y accéder sans restriction et envoyer un plénipotentiaire à Corfou; si elle ne devait pas essayer de traiter particulièrement avec la Russie, ou enfin s'il n'était pas de son honneur et de son intérêt de tenter jusqu'à toute extrémité le sort des armes. Les débats avaient été orageux, les questions long-temps indécises; mais à la fin le sultan les avait décidées en s'écriant : « Qu'on ôte la bride au cheval, il « arrivera bientôt au but » : c'est-à-dire qu'on pousse la guerre à outrance.

Nous ne sommes pas assez bien informés pour assurer la vérité des expressions métaphoriques du sultan; mais les événemens y donnent au moins de la vraisemblance.

Dès ce moment, en effet, il ne fut plus question ni de paix avec la Russie, ni de conciliation avec les Grecs. Le départ du grandvisir (Mehmed-Selim) fut décidé. Le 5 août on planta dans la première cour du sérail, avec les solennités d'usage en pareil cas, les cinq queues de cheval, emblème du visirat. On fit dans toutes les mosquées des prières pour la prospérité de l'empire, du sultan, du grand-visir et de tout le peuple ottoman : on publia la liste des fonctionnaires qui devaient accompagner le grand-visir à l'armée, fonctionnaires entre lesquels figurait un des plénipotentaires aux conférences d'Ackerman (Hadi-Effendi). On ne sut pas peu surpris de voir rappeler à cette occasion dans l'administration de l'empire, de la police à la capitale et de l'armée, plusieurs personnages précédemment exilés ou disgraciés. Ensin, le 9 août, le grand-visir se rendit au camp de Daoud-Pacha, d'où il n'est parti que le 13, pour prendre le commandement en chef et diriger les opérations de l'armée... On a attribué la cause de ce retard à la découverte d'un complot, our di par d'anciens janissaires, qui demandaient à prendre du service, et par des déserteurs du camp, qui commirent des excès dans la capitale. Plusieurs de ces malheureux surent exécutés, et tout rentra dans l'ordre.

Arrivé au camp d'Andrinople, le grand-visir y ramassa encore

quelques troupes, avec lesquelles il arriva, sur la fin de septembre, à la tête de 30,000 hommes, comme pour assister à la prise de Varna.

Cependant, le sultan Mahmoud, ayant annoncé son intention de se mettre à la tête des musulmans, saisait tracer un camp de réserve à Ramisch-Tschifslick, sorte position à une lieue de la ville, et qui la couvrait au nord comme la caserne de Daoud-Pacha au sud, et il s'y transporta de sa personne avec le sandschak-scheriss, le grand étendard de l'empire, résolu de ne pas rentrer dans sa capitale avant la sin de la guerre.

Cette imposante cérémonie eut lieu le 15 septembre, avec une pompe, dont on ne peut ici recueillir que les principales circonstances.

Le cortége, sur le passage duquel aucun mécréant ne pouvait se trouver, était magnifique, et se composait de troupes régulières, de cavalerie asiatique, au nombre de 3,000 hommes, d'une troupe de chameaux et de chevaux de somme, chargés des trésors, de la garde-robe et de tous les objets à l'usage du sultan; après cette avant-garde, qui marchait au bruit des sonnettes, des tymbales et d'instrumens de la musique orientale, paraissait une longue file d'officiers civils et militaires et d'oulémas, d'autres détachemens de troupes, le séraskier Chosrew-Pacha, le kamaïcan, substitut du grand-visir, entouré des ministres, tous la tête couverte du schall blanc et portant la pelisse écarlate : ensuite, au milieu d'un groupe d'oulémas de première classe, d'émirs et de kadileskers, le scheick de l'islam, le souverain pontise de l'islamisme, et après lui la voiture dorée, destinée à transporter l'étendard sacré, le sandschack-scheriff, encore enveloppé d'un fourreau de soie verte, porté par le premier gardien, chef de tous les émirs, et entouré de douze chanteurs qui répétèrent tout le long de la route l'hymne à la gloire de Mahomet.

Après l'étendard on remarquait le sultan, à cheval, vêtu simplement, la tête coiffée d'un schall blanc et en pelisse rouge, sans autre ornement que ses armes : il n'avait 'autour de lui ni gardes, ni escorte; ses premiers officiers suivaient à une distance respectueuse de l'étendard sacré et de sa personne; venaient ensuite un corps d'infanterie régulière de mille hommes, et douze ou quinze cents cavaliers, depuis long-temps exercés par le sultan. 'Ce cortége, où se trouvaient encore le corps des Bostandjis, plusieurs voitures attelées de six chevaux, était fermé par un train considérable d'artillerie. Le grand-seigneur, parti à six heures du matin du sérail, n'arriva qu'à midi à la porte de Ramisch-Tschifflick, où l'attendaient plusieurs escadrons et bataillons rangés en front du camp.

A la fin de cette cérémonie, qui avait le caractère militaire bien plus que l'éclat asiatique des solennités anciennes, on tira six salves d'artillerie. L'étendart sacré fut porté dans l'appartement destiné au sultan, et les troupes occupèrent le camp, dont les tentes s'étendaient sur les hauteurs, jusqu'au villagé de Top-Tschiler.

Ce fut, dès ce moment, la résidence impériale, autour de laquelle il s'établit des houtiques, des magasins, des bazars, où abondaient toutes sortes de vivres et de denrées, et tout y prit un aspect militaire. Personne, pas même les ministres et chefs de bureau, ne devait se montrer qu'en costume militaire, et portant sabre et pistolets. Les oulémas, après avoir long-temps résisté aux désirs, et même, dit-on, aux ordres du sultan, sinirent par s'y soumettre. Ils vinrent au camp, parés du nouvel uniforme, et le sultan leur en témoigna sa haute satissaction.

On ne peut se faire une juste idée de l'activité qui régnait à Ramisch-Tschifflick. On y traitait des plus graves affaires de l'empire au milieu du bruit des camps et des casernes. Le sultan, vêtu comme les simples soldats, ne prenant que de légers repas et quelques heures de repos, incessamment occupé d'inspecter ou de faire exercer et manœuvrer ses troupes, les excitait, par son exemple, les échauffait de son ardeur. Il ne quittait l'exercice que pour conférer avec ses généraux ou ses ministres; il se faisait présenter les officiers russes qu'on amenait de Schumla et de Varna, les accueillait fort bien, leur faisait même des présens, en les assurant qu'ils seraient bien traités, eux et leurs soldats, dans les cantonnemens qu'on allait leur assigner.

Le sultan n'était que depuis peu de jours au camp; il parlait de se rendre à Andrinople, et d'aller lui-même au secours de Varna, résolution dont le divan eut grand'peine à le dissuader, lorsqu'il reçut la nouvelle du débarquement d'une division française dans la Morée, et des arrangemens pris pour l'évacuation de l'armée égyptienne (Voyez chap. VI). Les négociations toujours suivies par l'intermédiaire de l'internonce autrichien, et surtout du ministre des Pays-Bas, M. de Zuilen, pour décider la Porte ottomane à envoyer des commissaires chargés de traiter de la pacification de la Grèce avec les ambassadeurs de France, d'Angleterre et de Russie, soit à Corfou, soit à Coron; mais la nouvelle du débarquement, bien que déja prévue, n'en blessa pas moins vivement l'orgueil du sultan. Dans le premier moment il voulait, dit-on, déclarer le guerre à la France, et parlait d'envoyer en Morée 30,000 Turcs et Albanais; mais ce premier mouvement d'irritation passé, les ministres médiateurs représentèrent au reis-effendi les dangers qui résulteraient d'une démarche précipitée, ajoutant que l'occupation de la Morée était une mesure toute pacifique pour amener à une conciliation désirable, faire cesser l'effusion du sang, et qui dispenserait la Porte ottomane de faire, sur ce point, plus d'efforts et de sacrifices. Le résultat de ces pourparlers fut de faire de nouvelles invitations aux ambassadeurs de France et d'Angleterre de revenir à Constantinople, mais sans s'engager envers eux à reconnaître l'intervention, ni à recevoir de commissaires grecs.

Arriva ensuite (le 13 octobre) la nouvelle de la prise ou de la réduction de Varna (on en a donné les détails pages 410 et suiv.), qui fit d'autant plus de sensation, qu'elle était moins attendue. Ce fut d'abord un cri général d'indignation contre Joussouf, pacha de Sères, qu'on accusait d'avoir livré la place aux Russes. Le peuple l'accablait de ses malédictions; le reiss-effendi disait aux ministres étrangers, en parlant de cet événement: « La chute de Varna n'est pas aussi désastreuse ou d'une importance telle que l'indignation générale semble l'indiquer; mais chacun de nous est profondément affligé qu'un musulman ait pu trahir son Dieu et sa patrie comme Joussouf-Pacha... »

A l'instant même le muphti prononça l'anathème contre le traître, et le grand-seigneur ordonna que les biens qu'il possédait en Macédoine seraient mis sous le sequestre. Mais ce n'était pas à sa trahison seulement qu'on voulait attribuer la prise de Varna. Des plaintes étaient arrivées sur la conduite du grand-visir, qui n'avait déployé, dans ces circonstances, ni l'activité, ni le courage, ni la prudence, ni le désintéressement qu'on attendait de lui. Loin de seconder Omer-Vrione dans ses opérations, il les avait contrariées : il lui avait refusé des secours et de l'argent pour solder ses Albanais; il avait même voulu lui ôter le commandement, et s'était contenté de rester dans ses retranchemens devant des forces bien inférieures aux siennes. Le sultan n'hésita point à le destituer, et lui donna pour successeur celui-là même au secours duquel il était envoyé, cet intrépide capoudan-pacha Izzet-Mehmed-Pacha), qui, rejetant la capitulation de Joussouf, n'était sorti de la citadelle qu'après avoir été privé de tout moyen de défense.

Un capidji-baschi fut envoyé sur-le-champ porter à Pravadi le hatti-scheriff qui l'appelait à cette haute dignité. On croyait que, d'après les accusations qui pesaient sur le mallieureux. Mehmed-Selim, le capidji segait porteur d'un ordre plus rigoureux, c'est-à-dire d'un cordon, suivant l'antique usage; mais le sultan réformateur, entrant dans les voies de la civilisation européenne, se contenta de l'envoyer en exil à Gallipoli, et il consia les fonctions de capoudan-pacha à Papuschi-Ahmed-Pacha, commandant de Galata et de Péra (1).

A l'indignation et au découragement qu'avait d'abord produits dans la capitale la prise de Varna, succéda bientôt l'ardeur belliqueuse et le désir de la vengeance. On fit un dernier appel aux musulmans en état de porter les armes. Quinze à vingt mille hommes de nouvelles levées furent dirigés sur le Balkan avec

⁽¹⁾ Le nouveau capoudau-pacha, était, dit-on, cordonnier à Péra, il y a ouze ans; devenu depuis nasir à Galata, il y avait acquis une grande réputation de probité et de talent dans ses fonctions.

des munitions et des trains d'artillerie. Il arriva de l'Anatolie, comme on l'a déja dit, quelques beys des plus puissans, tels que Tschapan-Oglou, avec quelques milliers de cavaliers qui furent envoyés du côté de Nicopoli. Déja les Russes avaient abandonné leurs positions devant Schumla, et bientôt les opérations combinées du nouveau grand-visir et de Hussein-Pacha, et surtout les rigueurs d'un hiver prématuré, les forcèrent à lever le siége de Silistrie... Mais, quoique les rapports publiés à Constantinople représentassent l'état de l'armée russe avec les plus sombres couleurs, sans chevaux, sans artillerie et sans matériel, et comme entièrement détruite ou désorganisée; quoique les Turcs se flattassent de reprendre bientôt Varna, toutes les places conquises au commencement de la campagne, et même les deux principautés; après quelques attaques insignifiantes, après quelques tentatives sans succès sur les positions des Russes, ils furent aussi forcés, par le mauvais état des routes, par la quantité des neiges tombées, par la disette de vivres et de fourrages, de renoncer à tenir la campagne. Le grand-seigneur lui-même quitta son camp de Ramisch-Tschifflick pour s'établir à Eyoub, pendant le reste de l'hiver.

Il se préparait alors d'autres embarras pour le gouvernement de la Porte. Le blocus des Dardanelles, par l'amiral russe, annoncé vers la fin d'octobre au reiss-effendi, ne fit guère moins de sensation que la prise de Varna. La flotte turque n'était pas assez bien réparée ou équipée pour empêcher le blocus; mais on se flattait que les vents contraires et les courans écarteraient les vaisseaux russes, ou que l'intérêt des puissances neutres mettrait des obstacles à l'interruption de leur commerce. En attendant, on renforça la garnison des châteaux sur les deux rives du canal et la station navale : il fut ordonné au pacha d'Égypte d'envoyer les grains destinés à l'approvisionnement de Constantinople par l'Asie mineure jusqu'au détroit où ils étaient embarqués sans danger. D'ailleurs, un grand nombre de bâtimens égyptiens ou neutres devancèrent le blocus ou parvinrent, malgré les bâtimens russes et les

corsaires grecs, plus dangereux encore, à entrer dans les Dardanelles, de manière que l'approvisionnement de la capitale fut dès lors assuré pour quatre ou cinq mois. On en fit sortir encore environ 25,000 Grecs ou Arméniens non mariés ni domiciliés; on exerça une surveillance plus sévère pour la fabrication et la vente du pain, à l'égard des boulangers dont plusieurs, convaincus d'avoir vendu du pain de mauvaise qualité ou à faux poids, furent exposés, les oreilles clouées à leur porte, aux insultes du peuple; et l'on prévint ainsi les troubles dont la capitale était menacée.

Il y arriva, sur la fin de novembre, quatre bâtimens autrichiens ou sardes qui avaient à bord quelques centaines de familles mahométanes de Varna, ruinées par ce long siège. Le gouvernement les acqueillit, leur assigna des habitations à Galata et dans les faubourgs environnans, avec des seconrs pour les faire vivre.

La suspension des opérations militaires donna plus d'activité aux négociations diplomatiques. Tous les cabinets des puissances neutres, intéressées à faires cesser une lutte nuisible au commerce et inquiétantes pour la tranquillité générale de l'Europe, sirent de nouvelles représentations à la Porte. L'arrivée d'un courrier français (M. Boislecomte) adressé à la légation des Pays-Bas, au mois de novembre, avait déja donné lieu à beaucoup de conjectures sur l'objet de sa mission. On la croyait relative au blocus des Dardanelles aussi bien qu'aux affaires de la Grèce. Il y eut à cette époque des communications fréquentes entre le ministre des Pays-Bas (M. de Zuylen) et le reiss-effendi. On s'attendait à voir paraître une déclaration concertée ou combinée entre la France et l'Angleterre, au sujet du blocus des Dardanelles... L'attente des spéculateurs ou observateurs fut trompée, mais leur attention fut bientôt réveillée par l'arrivée d'un agent français (M. Jaubert), dont la mission spéciale était relative aux affaires de la Morée. Il apportait à la Sublime Porte une déclaration signée à Londres, le 16 novembre 1828, par les ministres plénipotentiaires d'Angleterre, de France et de Russie. Il y était dit que le but de l'expédition de Morée avait été d'obtenir le départ d'Ibrahim-Pacha et l'évacuation des forteresses par les troupes turques et égyptiennes, et d'y faire cesser l'effusion du sang. Ce but était heureusement atteint. Mais l'ouvrage des puissances serait imparfait, ajoutait-on, si, par le départ de leurs troupes, les habitans de la Morée se trouvaient exposés à de nouvelles invasions. Elles devaient à leur propre dignité de les en préserver : c'est dans cette vue qu'au moment où les forces alliées se disposaient à se retirer de la Morée, après y avoir accompli leur mission pacifique, les trois cours déclaraient à la Sublime Porte que jusqu'à ce qu'un arrangement définitif, fait de commun accord avec elles, cût réglé le sort des provinces que l'alliance avait fait occuper militairement, elles plaçaient la Morée et les îles des Cyclades sous leur garantie provisoire, et qu'à ce titre elles regarderaient comme une agression contre elles-mêmes l'entrée d'une force militaire quelconque dans ce pays.

Cette pièce, où les trois puissances aimaient à reconnaître l'esprit de sagesse que la Sublime Porte avait montré en évitant de prolonger sans utilité les maux de la guerre dans la Morée, était terminée par une invitation, pressante à la Sublime Porte de s'entendre avec les trois cours, dans une négociation amicale et bienveillante, sur le sort et la pacification définitive de la Grèce...

On ne peut qu'indiquer ici l'objet de cette mission, dont les résultats appartiennent à l'histoire de l'année prochaine, et dont les motifs seront plus clairement développés au chapitre suivant. C'est là aussi que nous avons dû renvoyer une foule de détails et de faits où la Turquie est intéressée, mais qui appartiennent plus spécialement à l'histoire de la Grèce.

CHAPITRE VI.

GRÈCE. Situation des affaires de la Grèce. - Expéditions entreprises. - Arrivée du comte Capo-d'Istrias à Naupli et à Égine. - Installation du président. - Création d'un gouvernement provisoire - Décrets divers. -Expédition de Scio. - Levée du siège. - Décrets contre la piraterie. -Blocus de divers ports. - Réunion des ambassadeurs de France, d'Angleterre et de Russie à Corfou. - Publication de la déclaration de guerre de ., la Russie, à la Porte ottomane. - Réception des évêques envoyés par le patriarche de Constantinople. — Actes du gouvernement. — Peste à Hydra. - Désarmement. - Ouverture de négociations avec Ibrahim. - Révolte des Albanais. — Secours envoyes par les puissances alliées. — Annonce d'une expédition française. - Traité d'Alexandrie pour l'évacuation. -Débarquement de l'expédition française. — Difficultés élevées au sujet de l'évacuation. — Embarquement des Égyptiens. — Remise des places de Navarin, Coron et Modon. - Résistance de la garnison de Patras. - Occupation complète de la Morée. - Conférences des ambassadeurs à Poros, au sujet des limites de la Grèce. - Expédition des Grecs en Livadie et dans la Grèce occidentale. - État de l'île de Candie. - Mesures du gouvernement. Départ d'une partie des troppes françaises.

Le gouvernement de la Grèce, en attendant l'arrivée du président comte Capo-d'Istrias, malgré le désir manifesté par les puissances médiatrices d'y faire cesser l'effusion du sang, avait entrepris, sur la fin de l'année dernière, trois expéditions, sur la côte de Missolonghi, dans le golfe de Volo et sur l'île de Scio (Voyez l'Ann. hist. pour 1827, page 403). La première avait eu des succès : le général Church s'était emparé d'une grande partie de l'Acarnanie et de l'Arta; il menacait Missolonghi et Prevesa; mais en définitive l'expédition n'eut d'autre résultat que de contenir, de ce côté, les forces de Reschid-Pacha, fort occupé, d'ailleurs, de ses querelles avec quelques chefs albanais. Les deux autres échouèrent complétement : celle de Volo, par la mauvaise conduite des chefs et la dilapidation des secours envoyés. Celle de Scio avait commencé par quelques brillans faits d'armes. Vers la sin de janvier, les Turcs sirent une sortic et ensuite unc attaque sur les positions des Grecs, dont les troupes irrégulières

furent d'abord mises en désordre; mais ceux-ci reprirent ensuite l'avantage, tellement que, de mille Turcs qui étaient sortis du fort, à peine cent y sont rentrés: les Grecs y perdirent une quarantaine d'hommes; quelques officiers y furent blessés, entre autres le colonel Fabvier, qui commandait l'expédition, mais dont la blessure légère ne l'empêcha point de poursuivre les travaux du siège, que des renforts arrivés aux Turcs lui firent ensuite lever. On reviendra sur les faits les plus importans de cette expédition.

Quant aux affaires de l'intérieur, elles étaient encore dans un état moins satisfaisant. L'indiscipline était dans l'armée, le désordre dans les finances, la division entre les chefs civils et militaires des îles et de la Morée, l'anarchie dans toutes les parties de l'état. La masse du peuple attendait avec impatience l'arrivée du président, regardé comme le représentant des puissances protectrices; mais il se manifestait déja quelques dispositions contraires. On se plaignait des délais mis à son arrivée, quoiqu'ils fussent employés à se ménager les secours des puissances. On parlait même, dans un parti, de regarder ces délais comme une abdication, et de faire nommer un autre président, lorsque le comte Capo-d'Istrias, retardé dans son voyage-pour les intérêts du pays qu'il venait gouverner, arriva de Malte à Naupli sur un bâtiment anglais (the Warspite) le 18 janvier. La commission suppléante de gouvernement était alors à Égine; mais la réception faite au président n'en fut pas moins brillante et populaire; les chefs d'armes, Ypsilanti à leur tête, les primats, les principaux habitans et toute la population de la ville descendirent sur le rivage, pour le recevoir comme un libérateur; et, après avoir conféré quelques jours avec, les chefs, il se rendit (24 janvier) à Égine où il recut, à son débarquement, le salut de plusieurs bâtimens des flottes alliées. ...

La commission suppléante de gouvernement voulait à l'instant meme quitter la direction (1) des affaires et la remettre au président.

⁽¹⁾ On se souvient qu'elle était composé, de MM. George Mavromichali, Giov. Milaitti, Gianet Naxo, Londo secrétaire.

Elle l'avait annoncé au peuple par une proclamation du 12-24 février, dans laquelle elle disait que, si elle n'avait pas obtenu tous les succès qu'on pouvait attendre de son administration, on ne devait pas l'imputer au défaut de zèld, mais à sa faiblesse et à l'état critique des affaires.

Le président fut plusieurs jours sans répondre à cette démission, mais il eut plusieurs conférences avec les membres de la commission et du sénat sur la nécessité d'assurer l'exécution complète de la dernière constitution faite à Trézène; et il rendit, d'après leur délibération commune, un décret qui nommait un conseil composé de 27 membres, sous le titre de Panhellenion (toute la Grèce), qui partageait avec le président de la Grèce la direction des affaires et la responsabilité du gouvernement jusqu'à l'ouverture de l'assemblée nationale, qui dévait être convoquée pour le mois d'avril. Ce conseil était divisé en trois sections (finances, intérieur, armée et marine), chargées de préparer les travaux du délibérations des séances générales.

Lé lendemain (31 janvier) le sénat adoptai et sit publier un décret qui consirmait les dispositions hardies que le président avait prises. Il recondaissait que la situation critique de la patrie et la continuation de la guerre ne permettaient pas encore de mettre en vigueur, dans son entier, la constitution décrétée l'année dernière à Trézène; et, attendu que le salut de la nation est la supreshe loi, que le peuple avait consié au sénat le soin de son salut, que le sénat n'avait d'autre but que de sauver la Grèce, etc. etc., il décrétait que l'assemblée nationale de la Grèce serait convoquée aux termes du § 4 de la 26e séance de la 3e assemblée nationale de la Trézène; que le gouvernement provisoire du pays serait réglé conformément aux articles concernant l'établissement du Panhellenion. Et, en conséquence, le senat abdiquait ses fonctions de corps législatif...

C'était, l'histoire ne peut pas le dissimuler, une violation des lois fondamentales, d'où le président tirait toute son autorité: mais les circonstances l'avaient rendue nécessaire. D'ailleurs S. Exc. se faisait un devoir de communiquer au sénat la liste des candidats proposés pour composer le Panhellenion, et plusieurs des membres du sénat y prirent place.

Une proclamation publiée à la suite de ces décisions (2-14 février) apprit au peuple ces changemens. Le président commençait par témoigner sa reconnaissance, le désir qu'il avait de servir sa patrie, de la faire jouir sans retard des bienfaits que lui promettait le traité de Londres du 6 juillet dernier, et de lui procurer « des ressources « pécuniaires de la part de toutes les puissances qui avaient signé « ce traité » : mais il n'y dissimulait pas qu'il trouvait la nation dans une anarchie affreuse, dont il fallait la délivrer pour la conduire par degrés à sa renaissance nationale et politique. « C'est alors, disait « S. Exc., que vous pourrez donner aux souverains les gages indisa pensables que vous leur devez, afin qu'ils ne doutent plus de la «'marche que vous prendrez pour paryenir au but salutaire qui a « fait naître le traité du 6 juillet et amené la journée mémorable du « 20 octobre. Avant ce moment, vous n'avez aucun droit d'espérer « les secours que j'ai invoqués pour vous, ni rien qui puisse servir aà l'établissement du bon ordre dans l'intérieur, ou à la conservation e de votre réputation au dehors. »

Enfin son S. Exc., en parlant du gouvernement provisoire, institué jusqu'à l'époque de l'assemblée nationale pour le mois d'avril, rappelait que ce gouvernement avait été choisi d'après les délibérations du sénat; et terminait en assurant la nation que l'unique but de ses résolutions était de la ranger sous l'égide des lois, et de la préserver des conséquences funestes d'un gouvernement arbitraire.

A la suite de cette proclamation, le président nomma secrétairesd'état, Spiridion Trikoupis, George Conduriotis, ministre des sinances, N. Spicaldi, de l'intérieur, A. Padapoulo, de la justice, André Zaïmis, des affaïres étrangères, et P. Mavromichali, de la guerre et de la marine.

D'autres décrets furent ensuite rendus pour régler les attributions et les travaux du *Panhellenion*; et, le 7-19 février, l'installation du gouvernement provisoire eut lieu avec toute la solennité religieuse, civile et militaire que les lieux et les circonstances permettaient de lui donner. La route qui conduit de la maison du président à l'église métropolitaine était jonchée de branches d'olivier. Le président, accompagné des membres du nouveau gouvernement et du secrétaire-d'état, Spiridion-Trikoupis, se rendit à cette église au milieu d'une foule immense. Les élèves de l'école d'enseignement mutuel, précédés de leur pavillon, et ayant tous une branche d'olivier à la main, ouvraient la marche; ils étaient suivis de deux pavillons grecs et de la musique du vaisseau de ligne anglais le Warspite. Tous les généraux grecs et officiers supérieurs présens à Égine, ainsi que beaucoup d'officiers des bâtimens anglais et russes qui sont dans le port, accompagnaient le président.

Arrivé à l'église, le clergé commença les prières d'usage, et le président, placé vis-à-vis le métropolitain, qui tenait les saints Évangiles, étendit la main droite et prêta le serment exigé par le cinquième décret (1). Les membres du gouvernement et le secrétaire-d'état le prètèrent également, avec quelques différences dans les termes à raison de leurs fonctions. Cette cérémonie fut suivie du Gloria Patri et Filio, etc., et des prières ordinaires pour la prospérité de la Grèce; elles furent accompagnées d'une salve de vingt-un coups de canon tirés par la ville. Les vaisseaux anglais et russes tirèrent une salve de dix-neuf coups de canon lorsqu'on chanta la prière en l'honneur du président et du nouveau gouvernement de la Grèce. Ces bâtimens avaient alors arboré le pavillon grec, et des banderolles de différentes couleurs ondoyaient sur leurs mâts. Cette solennité se termina aux cris mille fois répétés de vive notre président!

⁽x) Voici la traduction littérale du serment prêté par le président :

[«] Je jure de m'occuper, en mon ame et conscience; des intérêts de la nation grecque qui me sont confiés. Je jure, par la très sainte et indivisible Trinité, de conserver les statuts de l'état tels qu'ils ont été établis par l'assemblée nationale, et de gouverner d'après l'esprit et la lettre des lois d'Épidaure, d'Astros et de Trézène. Je jure d'avoir constamment devant les yeux le salut et le bonheur de la Grèce, de travailler sans cesse à sa renaissance, afin qu'elle jouisse des avantages qui résultent du traité de Londres du 6 juillet. Je m'engage à soumettre mes résolutions à l'assemblée nationale que je convoquerai au mois d'avril.

Le cortége retourna dans le même ordre au palais du gouvernement, où on servit un déjeuner auquel assistèrent les membres du gouvernement, les secrétaires-d'état et les officiers étrangers; on y porta des toasts en l'honneur des trois princes protecteurs de la Grèce, de la nation et du nouveau gouvernement.

Son installation opérée, le président ayant pris par lui-même une connaissance exacte de l'état physique et moral du pays, s'occupa d'y rétablir l'union, l'ordre et la subordination. Les puissances alliées avaient mis à sa disposition quelques bâtimens de guerre à bord desquels il sit arborer le pavillon grec, et qui devaient lui servir de protection ou d'asile contre les tentatives des factions qui s'étaient disputé l'autorité, et qui voyaient avec un dépit mal dissimulé l'établissement d'un pouvoir ferme et juste pour tous. Appliqué sans relâche, de concert avec le Panhellenion, à préparer les esprits aux institutions d'un peuple civilisé, en même temps qu'il formait des soldats et des marins aux manœuvres et à la discipline, il établissait des éçoles d'enseignement mutuel et une banque nationale, où les capitaux devaient porter intérêt à 8 pour cent, et dont les obligations, hypothéquées sur les propriétés nationales, devaient être reçues sans déduction pour leur acquisition, lorsque l'assemblée nationale en aurait autorisé la vente.

Une proclamation publiée en même temps que ce décret (14-26 février) en expliquait les motifs et la nécessité. Le président y rappelait qu'il avait reçu des trois cours alliées la promesse de secours pécuniaires. Mais les secours attendus pouvaient ne pas arriver aussi promptement que la situation de la Grece l'exigerait.

« Aussi long-temps, disait S. Exc., que la Grèce restera dans une sorte d'engourdissement et d'immobilité sous le poids du malheur et de la détresse, aussi long-temps qu'elle permettra que l'ennemi se nourrisse des ressources qu'elle a en sa possession, enfin tant qu'elle souffrira le déshonneur et l'opprobre dont la couvrent des misérables qui flétrissent son pavillon par la piraterie, les trois monarques dont elle a obtenu la bienveillance douteront avec raison de la possibilité d'exécuter, à son avantage, les desseins salutaires du traité du 6 juillet. C'est donc un devoir pour tous les

Grecs de venir au secours de la patrie. » Mais, malgré cet appel, la création de la banque n'a été que d'un faible secours. Elle n'avait reçu jusqu'au mois du juin qu'environ cent mille piastres, produits en grande partie de la générosité du président, de ses ministres et de quelques riches philhellènes.

Vers le même temps que le président entrait dans l'exercice de ses fonctions, une division, composée de cinq bâtimens anglais, était expédiée, d'accord avec S. Exc., pour détruire un établissement que les pirates avaient formé à Carabuse, dans une anse fortifiée de l'île de Candie. L'expédition ne fut pas longue; sir Thomas Staines qui la commandait, s'étant présenté devant le port, somma le conseil de Carabuse de lui livrer les bâtimens qui servaient à la piraterie et les chefs qui les dirigeaient. Sur le refus qu'il éprouva, il sit débarquer un détachement pour couper les communications avec l'île de Candie, tandis que l'escadre allait canonner le port. Les chefs effrayés consentirent à rendre la ville et leurs bâtimens. Six des principaux surent conduits à Malte pour y être jugés ou retenus en otage, et Carabuse, occupée quelque temps par un détachement anglais, sur remise aux troupes qu'y envoya le président de la Grèce.

Après la destruction de ce foyer de piraterie, il fut pris de nouvelles mesures pour prévenir les abus de la course, et faire droit aux réclamations adressées de toutes parts au gouvernement, relativement aux pertes que le commerce européen en avaitéprouvées. Et, comme on s'était justement plaint de la partialité des jugemens du tribunal des prises, établi à Égine, surtout en matière de droit de visite, il fut établi une commission mixte, composée de membres dont partie devait être nommée par les autorités qui élèveraient des prétentions, griefs ou réclamations, et partie par le gouvernement grec, laquelle serait chargée de réviser toutes les sentences du tribunal maritime, et de les rectifier ou les annuler en ce qu'elles auraient de contraire aux droits et aux principes reconnus des nations intéressées.

De ces mesures, appuyées par la coopération franche des amiraux Grecs, résulta la cessation presque absolue de la piraterie, jusqu'à l'époque où le blocus des Dardanelles amena de nouveaux désordres et de nouvelles plaintes.

La marine grecque commençait à slorganiser lorsqu'un événement fâcheux arrêta encore ses progrès.

Le siège de Scio avait traîné en longueur par la difficulté qu'éprouvait le colonel Eabvier d'assujétir les troupes irrégulières (la plupart albanaises) aux travaux nécessaires pour l'investissement et l'attaque du fort, dans lequel il restait encore environ mille Turcs.

On se proposait de les attaquer, lorsque le 11 mars au soir, parut une petite escadre turque, venant de Smyrne, composée d'une frégate, une corvette et deux bricks. Dans la même nuit, dix-neuf grandes barques débarquèrent sous la protection du fort, cinq cents hommes de troupes régulières avec des vivres et des munitions. A cette apparition, la terreur se répandit dans la ville, occupée par les Grecs, tous les habitans, les employés et l'épitropie (la préfecture) s'enfuirent, et les troupes du siège se trouvèrent presque sans vivres et sans munitions.

Le 12 au point du jour, l'escadre turque était devant Tschesmé en ordre de bataille pour débarquer encore 2,000 hommes, et faisant même disposition d'attaquer les assiégeans du côté de Sainte-Hélène. Le colonel Fabvier, résolu de se défendre et de continuer le siége, avait fait embosser la flottille grecque; mais la plupart de ses soldats irréguliers s'étaient déja débandés et sauyés dans les montagnes. Leur officiers représentèrent au colonel qu'il leur était impossible de tenir dans leurs postes devant le fort où les Turcs allaient être deux fois plus forts que les assiégeans, qu'on était sans vivres et sans munitions et qu'on s'exposait à une ruine totale en s'obstinant à continuer le siège : le colonel Fabvier voulait attendre la frégate l'Hellas, annoncée depuis long-temps; mais le reste des irréguliers l'abandonna et il se vit contraint lui-même de se retirer avec une poignée de ses Tacticos du côté de Moesta; il se trouvait de ce côté une petite flottille grecque, sur laquelle il s'embarqua avec les siens et d'où il passa sur un vaisseau de guerre français de l'amiral Rigny, qui recueillit encore en cette occasion

un grand nombre de Sciotes, échappés au nouveau désastre de leur patrie.

Le mauvais succès de cette expédition, que les amiraux des puissances alliées n'avaient pu empêcher, n'eut point de suites plus funestes. Le président recueillit les débris de la troupe régulière qu'il joignit à celles qu'il faisait former sous ses yeux, et qui lui fut fort utile dans les desseins qu'il poursuivait avec constance pour la civilisation de la Grèce.

Déja tout y changeait de face, l'ordre commençait à s'établir; les chefs du continent et des îles avaient fait leurs soumissions, le président en avait remplacé plusieurs et divisé la Morée en sept départemens ou épitropies, dont chacun devait avoir son préfet. Les deux forteresses de Naupli, la Palamide et l'Albanitika, encore occupées par Grivas, avaient été remises le 3 et le 5 mars au président qui en confia la garde aussi bien que celle de la ville au colonel Heydeck, et envoya les deux Grivas défendre l'isthme de Corinthe.

Il ne restaitplus alors dans la partie orientale de la Morée de troupes turques ou égyptiennes. Ils'était établi, sans convention expresse, une sorte de trève, pendant laquelle Soliman-Bey (le colonel Selve) avait évacué, dès la fin de février, la ville de Tripolitza, après en avoir rasé les fortifications, et s'était retiré à Modon sur le gros de l'armée égyptienne; Ibrahim ayant jugé convenable de concentrer ses troupes pour faciliter les approvisionnemens et les opérations qu'il serait dans le cas de faire.

Les Grecs avaient alors à Trézène (Damala) un corps de 2,400 hommes sous les ordres de Démétrius Ypsilanti. Ils n'entreprirent point de s'opposer à la retraite de Soliman-Bey; mais, en évitant les hostilités avec Ibrahim, le président prenait des mesures qui n'étaient pas moins fâcheuses qu'une guerre ouverte, et qui faillirent la renouveler. Par un décret du 18-30 mai, il déclara en état de blocus rigoureux les ports de Coron, Modon, Navarin, les golfes de Patras et de Lépante. L'amiral Sachtouris, commandant de la division navale destinée à ce blocus (forte de 8 bricks ou goëlettes, de plusieurs chaloupes canonnières et autres bâtimens

armés), était ou fut en outre chargé d'organiser une flottille et de la mettre à la disposition du général Church, pour bloquer Prevésa et le golfe Ambracique. Les croiseurs grecs remplirent heureusement leur mission, ils prirent un grand nombre de bâtimens chargés de farines et de munitions de guerre destinées pour l'armée d'Ibrahim, qui s'en vengea par des dévastations sur les contrées de la Morée voisine de ses cantonnemens.

Tout semblait renaître ou se régénérer sous les yeux du noble président. En même temps qu'il établissait à Poros un arsenal et une fonderie, et qu'il ordonnait (22 avril) une levée d'un homme sur cent pour l'armée régulière; il faisait distribuer des vivres et du travail aux malheureux, encourageait la culture, ouvrait des écoles, réparait des routes et relevait les habitations détruites pendant sept années d'une guerre d'extermination. Égine seule avait déja une école d'enseignement mutuel, destinée à recevoir deux mille enfans. Une grande portion de la plaine de Naupli était remise en pleine culture, et les montagnes se couronnaient de nouvelles plantations.

Mais, au milieu des témoignages de considération, de respect et de reconnaissance, qu'inspiraient ses travaux, ses bienfaits, et les espérances qu'il donnait des secours des trois puissances, il perçait des symptômes de division, de mécontentement et de jalousie entre les factions qui avaient voulu exploiter la révolution de la Grèce à leur profit, et cela jusqu'au sein de l'administration, au point que le président se vit forcé d'ajourner indéfiniment la convocation de l'assemblée nationale, et de resserrer encore l'autorité dont il était investi.

Quelques indices de peste qui se manifestèrent dans certains cantons de la Morée et surtout dans les îles d'Hydra, de Spezzia, etc., par suite du retour des prisonniers revenus d'Égypte, ou du camp d'Ibrahim, au commencement de mai, furent le motif, l'occasion ou le prétexte des mesures les plus rigoureuses. Des troupes régulières formèrent partout des cordons sanitaires : les communications furent interceptées dans l'intérieur de village en village et dans les villes de rue en rue. Les îles d'Hydra et de Spezzia furent entou-

rées d'une force maritime imposante. Énsuite, sous prétexte d'arrèter la contagion qui se propageait à main armée, on ordonna le désarmement de tous ceux qui ne faisaient point partie de l'armée de terre ou de mer. Dans l'épouvante générale qu'on avait de la peste, ce désarmement s'opéra, non sans murmure, mais sans résistance, avec une promptitude remarquable. Cette mesure exécutée dans toutes les villes, même à Égine (5 mai), mit tous les partis hors d'état de rien entreprendre contre l'autorité du président: on ne s'avisa du motif qu'elle pouvait avoir que quand il n'y eut plus moyen de s'y opposer; mais, en résultat, grace aux précautions prises et aux secours envoyés dans les endroits soumis au blocus sanitaire, la peste et la famine y firent peu de ravages; et, pour indemniser la malheureuse île d'Hydra des pertes que lui avait fait souffrir le blocus sanitaire, le président lui a ensuite accordé la franchise de son port pendant deux mois.

Ainsi s'accroissait l'autorité du président soutenu de l'appui des amiraux des puissances alliées, des ambassadeurs qui continuaient leurs conférences à Corfou, et du gouverneur britannique des sept îles, qui paraissaient agir d'un même accord et d'après les mêmes instructions.

Des circonstances plus heureuses ajoutèrent bientôt à l'autorité matérielle du président, l'influence et la considération des services qu'il pouvait rendre au pays.

Nous avons annoncé, au chapitre de la Turquie, qu'il devait être envoyé en Morée des agens chargés de proposer aux Grecs une amnistie entière, la conservation de leurs propriétés, l'exemption des impôts arriérés qu'ils devaient à la Porte, et, pendant un an à dater de leur soumission, de nouveaux priviléges et l'assurance d'un gouvernement paternel (1). Cette commission, partie de Constantinople à la fin de février, était composée de quatre archevê-

⁽¹⁾ Nous avons donné ce hatti-sheriff dans l'Ann. hist. pour 1827, pag. 118 de l'Appendice, parce qu'il est en effet de cette année; mais il n'a été notifié au patriarche qu'au mois de janvier 1828, et le rescrit de celui-ci n'a été adressé aux Grecs qu'au mois de février.

ques grecs et d'un agent civil (proto-synkellos): ils s'étaient d'abord rendus auprès d'Ibrahim pour se concerter avec lui, et il les avait envoyés par terre à Naupli; dans quelques endroits sur leur passage, le peuple avait paru, dit-on, disposé à rentrer sous le joug de la Porte, ce qui les avait fait surveiller assez soigneusement pour qu'ils ne pussent pas communiquer avec les habitans. Arrivés à Naupli, ils furent embarqués pour Poros, où ils furent reçus avec les égards dus à leur caractère. Le président leur donna audience (le 3-15 juin) en présence de trois officiers supérieurs des marines de France, d'Angleterre et de Russie. La conférence fut de courte durée. On y lut le rescrit adressé aux Grecs par le patriarche en vertu du hatti-shériff émané du sultan. Les propositions furent jugées insuffisantes, comme n'offrant pas les conditions ni les garanties stipulées dans le traité du 6 juillet 1827, et il leur fut remis une note dans laquelle le président exposait nettement la résolution où la Grèce était de maintenir son indépendance sous la protection des augustes monarques de France, d'Angleterre et de Russie; (Voy. l'Appendice) et les prélats reprirent le chemin de Constantinople.

Le moment était moins favorable que jamais pour faire accepter les propositions de la Porte; on recevait presqu'en même temps la communication officielle de la déclaration de guerre faite par S. M. l'empereur de Russie, et de la marche de son armée sur le Danube.

Le président de la Grèce, en donnant cette importante communication au panhellenion, à toutes les autorités, à tout le peuple de la Grèce (le 31 mai-12 juin) annonçait que S. M. l'empereur de Russie avait la bonté de mettre à la disposition du gouvernement grec un secours pécuniaire qui lui fournirait infailliblement les moyens de pourvoir aux besoins les plus pressans de l'armée et de la flotte et des autres parties du service public.

[«] Ce secours ne nous a pourtant été garanti, disait S. Exc., que sous la condition d'en faire usage avec la plus grande économie, uniquement pour la défense de la patrie, pour repousser l'ennemi et adoucir l'extrême misère du peuple qui a été augmentée par la maladie contagieuse que nous out apportée les Turcs et qui nous menace de calamités encore plus grande.

[«] Nous sommes intimement convaincus, ajoutait le noble président, que

S. M. le Roi de la Grande-Bretagne et S. M. le Roi de France nous accorderont, de leur côté, les mêmes secours.

• Cependant, quelque considérables que puissent être ces subsides qui nous seront fournis simultanément par les puissances, la crise de nos affaires n'en est pas moins difficile, et l'unique moyen d'én sortir consiste à nous montrer dignes, par l'amélioration de notre état intérieur, des secours que nous avons reçus et de ceux que nous attendons incessamment.

Les secours annoncés par le président de la part de la France ne se firent pas attendre, le colonel baron Juchereau de Saint-Denis, envoyé comme agent de S. M. T. C. auprès du gouvernement grec, arriva le 15 juin à Poros, apportant, avec ses lettres de créance, une somme de 500,000 fr. qu'il remit entre les mains du président, en attendant les secours plus considérables qui devaient être envoyés avec l'expédition, sans compter les sommes qui devaient être employées au rachat des esclaves grecs en Égypte; et il fut assuré de la part de la Russie, que S. M. I. avait contribué pour sa part dans l'emprunt ouvert en faveur de la Grèce, pour une somme de 2,000,000 fr. à 5 p. 070 d'intérêt.

Ces nouvelles calmèrent un peu pendant quelque temps les mécontentemens qu'excitaient la fermeté du président, les actes de son administration, l'arrestation de quelques membres du gouvernement provisoire (G. Mavro Michali, Nako et G. Milaïti), qui furent enfermés dans l'Albanitika (1), et surtout les délais mis à la convocation de l'assemblée nationale. Cependant il était démontré, aux yeux des habitans désintéressés dans les factions qui avaient déchiré le pays, que la Grèce ne pouvait plus exister qu'avec les secours des puissances. Elle n'avait qu'à choisir entre leur protection ou l'amnistie des Turcs. Les croisières des Grecs avaient été heureuses; mais leurs expéditions militaires, faute de moyens, d'accord, d'ensemble ou de direction, ne présentaient aucune chance de succès.

Le général Church, débarqué depuis cinq à six mois à Dragomestre, ayant sous ses ordres quatre à cinq mille hommes dissémi-

⁽t) Cette arrestation avait été motivée, dit on, par une protestation adressée par ces chefs contre toute résolution qui tendrait à autoriser l'entrée en Grèce de troupes étrangères.

nés en petits corps sous divers chefs qui ne s'accordaient qu'à ne pas obéir, était toujours au même point. Les premières attaques qu'il avait tentées sur Vassiladi et Anatolicon avaient été vigoureusement repoussées. Il avait demandé, outre les bâtimens qui croisaient à l'entrée du golfe de Lépante, qu'on mît une flottille à sa disposition. Cette flottille arrivée à la fin de mai, il fit sur Anatolicon une tentative plus sérieuse. Après une canonnage qui dura plusieurs jours, et où le capitaine Harting, qui commandait le bateau à vapeur la Karteria, fut mortellement blessé, on crut la brèche praticable et on donna l'assaut. L'action sut chaude; les deux partis y perdirent beaucoup de monde; mais les Grecs furent repoussés et abandonnèrent le siège. L'attaque qu'ils firent quelque temps après contre Prevesa n'eut guère plus de succès. En général toute cette campagne de la Grèce orientale n'offre que peu d'intérêt; soit que les deux partis fussent affaiblis par des divisions, soit qu'ils se crussent à la veille d'une pacification prochaine, on ne leur voit plus l'acharnement barbare qui donnait à cette guerre un caractère particulier.

Dans la Morée aussi cette modération singulière n'est pas moins remarquable: le blocus ordonné par le gouvernement grec était se-condé par les flottilles alliées, dans l'intention de forcer Ibrahim-Pacha'à évacuer la Morée, en coupant les communications avec l'Egypte et en lui ôtant tout moyen de se procurer des vivres par le commerce neutre. De son coté Ibrahim faisait des incursions dans l'intérieur de la Morée, pour s'en procurer de gré ou de force, mais en y mettant un prix et sans molester les habitans.

Au milieu de cet état de gêne et de détresse, un corps de trois mille Albanais établis à Coron, où ils menaçaient de se révolter si on n'augmentait leur solde, demandèrent à quitter le service d'Ibrahim et à retourner dans leur patrie en traversant la Morée. Ibrahim ne crut pas gagner à retenir des gens qu'il avait peine à nourrir et toujours prêts à se révolter; il consentit à leur départ et s'entendit avec les amiraux des puissances alliées pour qu'il pût s'effectuer sans rallumer la guerre dans la Morée. Il fut convenu que les Albanais n'emmèneraient aucun prisonnier grec (il y en avait

environ 800 dans l'armée d'Ibrahim); mais qu'ils auraient le passage libre pour eux avec armes et bagages et en payant leurs vivres. Ils devaient traverser la Morée jusqu'à la plaine de Corinthe, et là passer l'isthme, ou s'embarquer sur des bâtimens grecs qui les transporteraient de l'autre côté du golfe. Le voyage de Coron jusqu'à l'isthme se fit tranquillement; le général Nikitas, qu i commandait dans l'intérieur, avait été prévenu de l'arrangement conclu; les Albanais avaient rendu leurs prisonniers grecs; mais arrivés aux défilés de l'isthme, les troupes d'Ypsilanti, qui les gardaient, manifestant l'intention de s'emparer des chevaux et des bagages des Albanais, ceux-ci, dans la crainte d'une attaque imprévue, décampèrent pendant la nuit et se dirigèrent sur Patras. Ahmed-Pacha, qui y commandait, ne voulant pas leur livrer passage, ils pénétrèrent de force dans la ville; massacrèrent le malheureux Ahmed, qui leur opposa une résistance héroïque, et s'emparèrent du château de Morée, qu'ils remirent au pacha de Lépante; ils s'embarquèrent ensuite par petits détachemeus (le 5 août) pour repasser en Épire, et retournèrent paisiblement dans leurs foyers.

L'amiral français avait envoyé dans le golfe de Lépante, à la suite de la capitulation relative à la retraite des Albanais, la corvette l'Echo, pour veiller à ce qu'elle fût exécutée en ce qui concernait la remise des prisonniers grecs. Le capitaine Chateauville, qui la commandait, était obligé de passer sous les deux forts situés à l'entrée du golfe de Lépante. Il fit prévenir les commandans tures de l'objet de sa mission. Ils n'en tinrent compte, et firent sur la corvette un feu de mitraille et de boulets qui blessa sept hommes de l'équipage; mais le capitaine n'en passa pas moins, et il remplit sa mission sans riposter au feu des Tures.

c'était un bruit alors général dans la Grèce et dans toute l'Europe, qu'il se préparait dans un port de France (à Toulon) une expédition destinée à occuper la Morée, si on ne parvenait à la faire évacuer de plein gré par l'armée turco-égyptienne. On se flattait que le blocus ordonné par le gouvernement grec, approuvé et soutenu par les amiraux des puissances signataires du traité du 6 juillet, ôtant à Ibrahim-Pacha tout moyen de faire subsister une armée encore de vingt mille hommes, l'amènerait à composition; mais les communications ou les conférences qu'il avait eues avec les amiraux alliés, avec les plénipotentiaires qui étaient à Corfou, avec le président Capo d'Istrias lui-même, n'aboutissaient à rien, et Ibrahim-Pacha, lutiant avec un courage opiniâtre contre les difficultés de sa position, se référait toujours à ce qu'il attendait des ordres de la Porte ou de son père.

Le 6 juillet, jour anniversaire de la signature du traité d'intervention, on en obtint pourtant une réponse plus positive. Ibrahim ayant reçu de son père l'autorisation de conclure une capitulation honorable pour lui, pour son armée et pour les intérêts de la sublime Porte, cut une nouvelle consérence avec les vice-amiraux de Rigny, Heyden et le commodore anglais Campbell. On y discuta les propositions faites de part et d'autre relativement à l'évacuation. Ibrahim déclara formellement qu'il était prêt à évacuer la Morée, sur des bâtimens turcs, et qu'il s'engageait à n'emmener aucun prisonnier grec; mais, quant à la demande qu'on lui faisait de rendre ceux qui avaient été envoyés en Égypte après la bataille de Navarin, il objectait que cette condition dépassait ses pleins pouvoirs. Une autre difficulté résultait de l'occupation des forteresses de la Morée sur laquelle il prétendait aussi manquer d'autorisation. Après bien d'autres pourparlers, il fut convenu que sir Ed. Codrington, qui venait d'être remplacé dans le commandement de la station anglaise, par sir J. Pulteney Malcolm, irait traiter directement avec le vice-roi Mehemet-Ali-Pacha, de tous les points en litige, et qu'il emploierait à cet égard tous les moyens en son pouvoir.

Arrivé devant Alexandrie le 31 juillet avec une escadre composée de deux vaisseaux de ligne, une frégate, deux corvettes et plusieurs bricks et goëlettes, sir Ed. Codrington envoya un de ses officiers au Caire, où se trouvait alors le vice-roi, pour lui dire l'objet de sa mission et lui déclarer qu'en cas de refus d'évacuer la Morée et de rendre les prisonniers grecs, il mettrait le port d'Alexandrie et toutes les côtes d'Égypte en état de blocus.

Le vice-roi se rendit à Alexandrie le 3 août; le 5 l'amiral anglais fut reçu dans le palais avec le cérémonial d'usage. La conférence, remise au lendemain, eut lieu en présence des consuls de France et d'Angleterre, de quelques officiers anglais et du ministre du cabinet du vice-roi (Boghoz-Jussouff), qui servait d'interprète. Il y fut convenu que le vice-roi rappellerait son fils et son armée, qui seraient embarqués sur ses propres bâtimens, mais en laissant dans les places fortes des garnisons suffisantes pour leur défense (nombre borné ensuite à 1,200 hommes par un article additionnel).

Quant aux prisonniers grecs conduits de la Morée en Égypte après la bataille de Navarin, le vice-roi consentait à rendre ceux qui étaient à Alexandrie, appartenant au gouvernement et employés à son service; mais il ne pouvait qu'employer ses bons offices pour faire rendre ou racheter ceux qui avaient été conduits et vendus dans l'intérieur à des particuliers.

Il fut rédigé et signé dans la même conférence un traité basé sur ces conditions, d'autant plus curieux à consulter qu'il contient à peuprès le sommaire des négociations (V. l'Appendice); et le vice-roi fit conduire dès le lendemain au consulat anglais cent soixante-douze prisonniers grecs qui travaillaient à l'arsenal et qui furent ramenés par l'escadre dans leur patrie.

Expédition française. — Pendant que sir Ed. Codrington faisait ce traité, dont la rédaction équivoque donna lieu à d'autres difficultés, l'expédition française, dont les préparatifs s'étaient faits à Toulon, n'attendait qu'un vent favorable pour mêttre à la voile.

Quoi qu'on cût dit de l'opposition ou de la répugnance du cabinet de Londres à ce sujet, quoiqu'il eût pu s'élever quelques dissentimens sur le nombre de troupes à y employer, l'expédition avait été résolue entre les trois puissances médiatrices; plusieurs officiers ou jeunes gens de nobles familles anglaises (le marquis d'Hastings; les fils de lord Holland et de lord Ellenboroug) avaient demandé à servir en qualité de volontaires attachés à l'état-major français, et le commandant de l'escadre anglaise du Levant avait reçu des ordres pour concourir en tout ce qui dépendrait de lui au succès d'une

expédition faite avec tant de franchise, de noblesse et de désintéressement.

Le corps d'armée mis sous les ordres du lieutenant-général marquis Maison, pair de France, était divisé en trois brigades, commandées par les maréchaux de camp vicomte Tiburce Sébastiani, baron Higonet, et Schneider, formées de neuf régimens d'infanterie (les 8°, 16°, 27°, 35°, 46°, 58°, 29°, 42° et 54°), dont quelques uns (27° et 35°) revenaient d'Espagne, du 3° régiment de chasseurs à cheval, commandé par le colonel de Faudoas, de quatre compagnies d'artillerie, ayant des pièces de campagnes, de siège et de montagne, et de deux compagnies du génie, sapeurs et mineurs, formant, avec l'état-major (dont le chef était le général Durrieu), un effectif de 13 à 14,000 mille hommes (1).

La flotte portait, outre le matériel et les objets propres à l'expédition, une grande quantité d'armes, de munitions, de l'argent (2) et tout ce qu'on avait jugé nécessaire pour mettre le gouvernement provisoire de la Grèce et de la nation elle-même en état de prendre et de soutenir son existence politique.

Tout étant disposé pour le départ de l'expédition, le général en chef en annonça l'objet à ses troupes par une proclamation courte mais énergique, et dont l'histoire doit recueillir les termes:

« Soldats, leur disait-il, votre Roi, de concert avec ses alliés, vous charge d'une noble et grande mission: vous êtes appelés à mettre un terme à l'oppression d'un peuple célèbre. Cette entreprise qui honore la France, à laquelle tous les cœurs généreux applandissent, ouvre devant vous une carrière de gloire que vous saurez remplir: j'en ai pour garant les sentimens et l'ardeur qui vous animent.

* Pour la première sois, depuis le treizième siècle, nos drapeaux, aujour-

⁽¹⁾ D'après le rapport fait à la Chambre des députés (séance du 27 avril 1829) au nom de la commission chargée d'examiner le projet de loi relatif aux crédits supplémentaires de 1829, l'expédition de Morée offrait un effectif de 14,062 hommes, y compris les états-majors et les services administratifs.

⁽²⁾ Il a été ouvert au ministère des affaires étrangères, par des ordonnances royales des 29 juillet, 19 et 24 novembre 1828, un crédit spécial de 4,879,600 fr. savoir: pour dépenses spéciales extraordinaires, relatives à l'expédition de Morée, 4,500,000 francs; pour le rachat des esclaves grees en Égypte 250,000 francs, etc. etc.

d'hui libérateurs, vont apparaître aux rives de la Grèce. Soldats! la dignité de la couronne, l'honneur de la patrie, attendent un nouvel éclat de vos triomphes: dans quelque situation que les événemens vous placent, vous n'oublierez pas que de si chers intérêts vous sont confiés.

« Des privations, des fatignes vous attendent : vous les supporterez avec

courage, vos chefs vous en donneront l'exemple. »

Les troupes, pleines d'ardeur et de confiance dans le noble guerrier qui les commandait, attendaient avec impatience le moment du départ long-temps différé par des vents contraires. Enfin, le 17 août le temps étant devenu plus favorable, la première division, avant le général en chef à bord du vaisseau de ligne la Ville de Marseille, sortit du port, et fut suivie de la seconde à deux jours de distance; et ces deux divisions portant l'état-major et les deux premières brigades arrivèrent, après ûne traversée de onze à douze jours, le 29 août, à trois heures du matin, en vue de Navarin.

Là se trouvaient les amiraux de Rigny, sir Pultney Malcolm et Heyden, à la tête de leurs escadres, qui se rangèrent en bataille autour du vaisseau amiral le Conquérant, comme pour présenter l'armée française à la nation dont elle venait assurer la délivrance.

Mais les affaires n'en étaient pas au point où le général Maison croyait les trouver. Il apprit de l'amiral de Rigny la convention faite en Égypte, les difficultés auxquelles cette convention allait donner lieu et les raisons qu'Ibrahim alléguait pour n'avoir pas embarqué ses troupes qui étaient encore dans Navarin, ou campées sur la rade de Modon.

Ainsi l'expédition, pour ne pas opérer son débarquement au milieu des troupes égyptiennes, se trouvait forcée de quitter la rade de Navarin, dont elle n'était plus qu'à une portée de canon, et de se diriger sur la baie de Coron.

L'escadre française, entourée des vaisseaux de guerre de divers pavillons, qui lui faisaient escorte, passa quelques heures après devant Modon, où le camp égyptien, formé autour des murs, venait d'être abandonné, et vers deux heures devant Coron, dont la garnison, couronnant les remparts et les tours, ne sit apercevoir aucune disposition hostile.

Le golfe de Coron offrait, non loin de la ville, auprès de Petalidi (l'antique Coronée), une plage sûre et commode pour le débarquement. Il s'opéra en partie dans la soirée du même jour et le 30 au matin, sans la moindre opposition.

L'état de santé des troupes était excellent; leur ardeur telle qu'au moment du départ, et leur discipline parfaite. Les Grecs, qui les premiers avaient aperçu le drapeau blanc, avertis par une proclamation du président (25 août) de l'arrivée et du but de l'expédition française, se prosternèrent à terre pour le saluer et remercier Dieu du secours qui leur arrivait. Une heure après le débarquement, les Moréotes arrivaient en foule pour vendre aux soldats des raisins, des melons, des figues, un peu de pain noir et quelques moutons, qu'ils firent payer fort cher à leurs libérateurs.

On s'établit à la hâte et comme on put sur cette côte inculte, mais fertile et couverte d'une végétation magnifique, avec des tentes apportées sur l'escadre. Bientôt, grace à l'industrie du soldat francais, cette plaine riante était couverte d'un camp, assis entre trois petites rivières qui descendent du Taygète, formé de baraques élégantes alignées au cordeau, ombragées d'oliviers, de myrtes, de lauriers roses et de citronniers. Les armes qui brillaient en faisceaux, et les sons de la musique militaire qui se faisaient entendre sous ces dômes de verdure et de fleurs, annonçaient moins un bivouac de guerre qu'un camp de plaisance. Plusieurs jours se passèrent ainsi, sans qu'on apercût les inconvéniens de cette position, en parades, en revues, où les chefs grecs accourus ne cessaient d'admirer la belle tenue, la physionomie vive, martiale et ouverte des soldats français. Le temps était superbe, et l'on espérait que l'embarquement de l'armée égyptienne, bientôt effectué, donnerait plus de facilités pour l'approvisionnement et le séjournement de l'armée. Ces espérances furent bientôt déçues.

Mille difficultés furent élevées par Ibrahim-Pacha sur le terme de l'embarquement, sur la remise des places fortes réservées par la convention d'Alexandrie, sur les vivres à fournir aux troupes égyptiennes, sur les moyens de transport, etc. etc. Les troupes françaises, déja souffrantes des incommodités du campement, împatientes d'un long repos, ne demandaient qu'à combattre, à chasser les Égyptiens des places qu'ils prétendaient retenir. Le général Maison avait peine à modérer leur ardeur, à garder vis-à-vis d'I-brahim une attitude pacifique.

Après bien des pourparlers entre le général Maison, les amiraux des escadres alliées et Ibrahim-Pacha qui y montra, dit-on, plus de fermeté, d'adresse et de connaissance des affaires générales de l'Europe qu'on ne le supposait, celui-ci consentit à l'exécution franche et complète de la convention d'Alexandrie; et il fut stipulé, dans une capitulation nouvelle, que l'embarquement des troupes égyptiennes commencerait le 9 septembre, avec chevaux, armes et bagages, que, comme toutes les troupes ne pouvaient être embarquées sur la première division de la flotte, Ibrahim-Pacha pourrait tirer, jour par jour, d'un de ses bâtimens, les vivres nécessaires à la nourriture des troupes qui devaient partir avec la seconde division de la flotte : que l'embarquement aurait lieu à Navarin; qu'on n'y pourrait comprendre aucun prisonnier grec; qu'il serait continué sans interruption, autant que l'état de la mer le permettrait; et qu'il ne pourrait, sous aucun prétexte, être débarqué d'autres vivres que ceux destinés à l'entretien des troupes, qui devaient attendre le second convoi. (Convention du 7 septembre.)

Les termes et clauses de l'évacuation ainsi arrêtés, la première division égyptienne, forte de 5,500 hommes, s'embarqua sur un vaisseau de ligne et sur 27 transports, mis à la voile le 16 septembre, sous l'escorte de la frégate française la Syrène et de deux bâtimens anglais.

Le même jour débarquait la 3° brigade de l'expédition française, partie de Toulon le 1° septembre, sous les ordres du général Schneider. Elle avait souffert de la violence des vents, et perdu trois bâtimens et quelques chevaux; mais le reste était en bon état. Comme le quartier-général s'était rapproché de Navarin, la 3° brigade alla provisoirement occuper le camp de Petalidi.

Trois semaines se passèrent encore avant que l'évacuation fût complétement opérée. Cependant les pluies et les inondations commençaient à faire vivement sentir à l'armée française les inconvéniens du campement, ou plutôt du bivouac, et occasionnèrent des maladies, espèce de sièvre intermittente automnale qui sit bientôt de grands ravages, malgré les précautions prises pour les arrêter.

Le général Maison, tout en pressant le départ des Égyptiens, s'entendait avec le président de la Grèce, qui se rendit d'Égine au camp pour conférer avec lui des mesures à prendre pour assurer aux Grecs le bénéfice de l'expédition. Il passait des revues et faisait faire des manœuvres qui excitaient l'admiration des chefs grecs. Ibrahim lui-même voulut y assister quelques jours avant son départ; et les officiers français ne furent pas peu surpris de la politesse qu'il y montra, et des observations judicieuses qu'il fit sur divers objets (1).

Enfin, l'embarquement de la dernière division égyptienne étant

47.

⁽¹⁾ Voici l'extrait d'une lettre écrite à cette époque du camp français, et dont quelques détails ne seraient pas indignes de l'histoire:

[«] Le 1^{er} de ce mois, le général Maison a passé en revue les troupes au camp devant Navarin: tout était terminé avec Ibrahim, et l'on espérait qu'il viendrait donner un coup d'œil à ceux qui devaient le combattre. En esset, à neuf heures du matin, il est arrivé dans un canot, seul avec son drogman; il a mis pied à terre sur la plage. Pour arriver au lieu de la revue, il a traversé, sans escorte et sans crainte, une population grecque assez nombreuse qui inonde nos bivouacs, et s'est trouvé à pied au milieu de nos bataillons. Le général Maison est allé à lui, on lui a prêté un cheval, et il a vu manœuvrer notre petite armée. Il a eu la galanterie de dire aux colonels qu'avec de pareilles troupes, lui, général de cavalerie, serait enchanté de devenir général d'infanterie. Lorsque le 3^e régiment de chasseurs a paru sur le terrain, il n'a pu s'empêcher de témoigner son admiration. En esset, le régiment est maguisque, et il n'est pas possible de mieux exécuter les manœuvres qu'il ne l'a fait.

a Ibrahim s'est approché du colonel, et en lui faisant l'éloge de son régiment, il l'a complimenté sur sa belle tenue, et lui a témoigné le désir d'avoir un modèle de son uniforme pour créer en Égypte un régiment semblable. Nous faisons assaut de galanterie avec un ennemi que nous ne devons combattre que la plume à la main. Le lendemain, le colonel de Faudoas a envoyé à Ibrahim un uniforme complet avec une lance. On pense bien que le fils du pacha d'Égypte ne pouvait pas se laisser vaincre en gracieuseté, et le lendemain, en dinant avec le général Maison, il l'a prié d'offrir son sabre au colonel de Faudoas, et le lui passaut autour du corps, il dit: Portez-le un instant, mon général, il en aura plus de prix à ses yeux. Il me semble que cela n'est pas

opéré (5 octobre) sous les yeux d'Ibrahim (1), qui n'avait voulu partir qu'avec le dernier convoi, le général en chef Maison, étant au quartier général de Navarin, fit ses dispositions, de concert avec le vice-amiral de Rigny, pour prendre possession des places réservées et occupées en vertu de la convention d'Alexandrie.

trop mal pour ce qu'on appelle un barbare. Du reste, le sabré est magnifique; c'est un vrai damas de Perse.

• Pendant la revue tous les regards étaient fixés sur cet Ibrahim, le grand dévastateur de la Morée: ce n'est pas une des moindres singularités de cette guerre, que de voir tranquille, au milieu de ses ennemis, cet homme que nous venons chasser, et qui partira, ainsi que les Turcs, sans que l'on tire un coup de canon. Ibrahim est d'un physique peu remarquable; cependant, il a le regard fin et percant, et l'expression de sa physionomie est agréable. Il passe pour un bon guerrier,

« Au déjeuner que lui a donné le général Maison, après la revue, il a bu à la santé de tous les Français, mais non à l'union de toutes les puissances. Dans le cours de la conversation, il a fait preuve de heaucoup de sagacité et de sinesse. Entre autres choses, il a demandé aux officiers de l'état-major pourquoi, ayant été, il y a cinq ans, en Espagne pour faire des esclaves, il venaient maintenant en Grèce pour faire des hommes libres.

- « Il y a beaucoup de malades dans l'armée; la sièvre et la dissenterie sont les affections les plus communes. On les doit au bivouac; au climat et à la mauvaise nourriture. »
- (1) Ibrahim est arrivé devant Alexandric le 10 octobre. Une lettre particulière, écrite d'Alexandric le 16 octobre, rend compte ainsi qu'il suit de la réception que son père lui a faite:

L'armée égyptienne, qui se compose en tout de quinze mille hommes, dont cinq à six mille malades, est arrivée de Morée le 8 du courant. Ibrahim-Pacha à mouille le 10, après une traversée de cinq jours, à bord du brick égyptien

Crocodile. Béaucoup de curieux et de courtisans de toutes les nations et de toutes les religions s'étaient portés au devant de lui, sur le môle où il a abordé, au pied du palais dé son père : la foule l'a suivi.

Mehemed-Ali était assis sur son divan, les jambes croisées, lorsqu'Ibrahim s'est approché pour lui baiser les pieds, ce à quoi le pacha s'est refusé, le fai-fant asseoir à une distance respectueuse. Les seules parôles qui se soient dites ont été de s'informer de la traversée, combien de jours on était resté en mer; mais à travers cette froideur que les Tures prennent pour de la dignité, on pouvait s'apercevoir que S. A. était vivement émue de revoir l'unique fils qui lui reste. Après l'audience, qui a duré au plus cinq minutes, Ibrahim est passé dans une salle voisine; où les courtisans tures et européens ont été admis à lui baiser les pieds.

Le 6 octobre au matin, le maréchal-de-camp Higonet reçut ordre de se mettre, à la tête du 16e régiment d'infanterie, d'un détachement d'artillerie et d'un autre du génie, de prendre position près la citadelle de Navarin, et d'entrer en pourparlers avec le commandant turc pour la remise, de la place.

Le général Higonet se rendit lui-même auprès de ce commandant qui se disait malade: M. l'amiral de Rigny, qui était venu sur les lieux, s'y rendit aussi; mais, n'ayant obtenu l'un et l'autre que des réponses évasives qui se bornaient à ceci: « la Porte n'est pas en guerre avec les Français ni avec les Anglais, on ne commettra aucun acte d'hostilité, mais on ne rendra pas la place, » l'ordre de marcher sur la forteresse fut donné et rapidement exécuté. Les sapeurs n'eurent qu'à ouvrir une ancienne brèche, par où le général Higonet pénétra, à l'aide de ses troupes, dans la ville, et de là dans la citadelle, sans trouver aucune résistance. On y trouva 60 bouches à feu, des magasins de vivres pour plusieurs mois, et 800,000 cartouches. La garnison était de 520 hommes. Il fut convenu qu'elle serait incessamment embarquée pour l'Égypte, et les pavillons des trois puissances alliées furent hissés sur une des tours de la citadelle.

Les fortifications et l'artillerie de Navarin étaient en mauvais état; la ville n'était qu'un amas de ruines infectes; il fallait s'y faire des logemens, des hôpitaux, des établissemens d'administration civile et militaire. L'activité française y créa tout.

Pendant que ce mouvement s'exécutait sur Navarin, le chef d'état-major général Durrieu était envoyé à Modon pour sommer la place de se rendre. Achmet-Bey y commandait les Égyptiens, et Hassan-Pacha les Turcs et la forteresse; comme ils répondirent à la sommation dans les mêmes termes que le commandant de Navarin, le général en chef Maison y envoya, le lendemain 7, le 35° régiment d'infanterie de ligne, et un détachement d'artillerie et du génie, avec ordre de faire sauter les portes de la place, dont les murs en bon état, ayant heaucoup de relief, ne présentaient pas, comme à Navarin, un point susceptible d'escalade.

Il, se trouvait devant le port deux vaisseaux de ligne, le Breslaw

de S. M., capitaine Maillard, et le vaisseau anglais le Wellesley, capitaine Maitland, qui s'étaient embossés pour tirer sur la place au premier signal. Elle était également investie du côté de la terre; les sapeurs, sous la protection de l'artillerie de marine et des tirailleurs, commençaient à ensoncer les portes sous les yeux de la garnison, qui ne faisait pas un mouvement offensif, lorsqu'on demanda à parlementer. Le général Maison arrivait lui-même dans ce moment; Hassan-Pacha et Achmet-Bey étant descendus audevant de lui par un ouvrage avancé près de la porte, le premier lui déclara de nouveau qu'il ne pouvait pas rendre la forteresse, mais qu'il reconnaissait l'impossibilité de résister, et que, si on la prenait malgré lui, il espérait qu'on lui accorderait les mêmes avantages qu'à la garnison de Navarin. Le général Maison le lui promit, et, sans plus attendre, il ordonna d'enfoncer les portes du côté de la terre et de la mer. Celles-ci, que les marins et des voltigeurs jetés sur des chaloupes avaient déja tenté d'enlever, ayant présenté moins de résistance', les capitaines Maitland et Maillard entrèrent les premiers à leur tête, et se montrèrent pêlemêle avec les Turcs sur les remparts. On trouva dans la place 100 pièces de canon, 1078 hommes de garnison, des vivres pour six mois et assez de munition pour soutenir deux siéges.

Le commandant de Coron, investi le même jour par une partie de la brigade Sébastiani, paraissait moins disposé à se rendre, quoi qu'on lui dît de la prise de Navarin et de Modon. Le général, voyant que les pourparlers ne menaient à rien, fit tenter une escalade le 5 au matin par les sapeurs, dont plusieurs furent blessés par des pierres lancées du haut des murailles. Le général, quoiqu'indigné de l'insulte faite à ses troupes, vint à bout de les contenir et de les empêcher de faire feu, et même de les retenir hors de portée; mais, prenant en même temps ses mesures pour emporter la place de vive force, il dressait ses batteries. Plusieurs bâtimens de guerre, l'Amphitrite, le Breslaw, le Wellesley, allaient concourir à cette attaque. Le commandant effrayé ne demanda que la permission d'envoyer un officier ture s'assurer de la prise de Modon, pour rendre la place qu'il occupait, et la remit en effet

le 9, aux mêmes conditions. Il s'y trouvait 80 canons ou mortiers, des vivres, des munitions et des moyens de résistance abondans. Les fortifications en étaient en meilleur état que celles de Navarin; mais ce n'était aussi, dans l'intérieur, qu'un amas de ruines ou de masures.

Il ne restait à prendre que Patras et le château de Môrée pour compléter l'occupation de la péninsule. Le général y avait envoyé par mer la 3º brigade, deux jours avant l'évacuation de Navarin par Ibrahim. Cette brigade fut mise à terre le 4, et, dès ce jour, le général Schneider entra en négociation avec Hadji-Abdullah, pacha de Patras et du château de Morée. Il lui donnait vingt-quatre heures pour en obtenir une réponse définitive; ce terme expiré, le général Schneider forma ses trois régimens en colonnes, son artillerie traînée à bras entre les colonnes, et marcha droit sur la place devant laquelle il les déploya à portée de canon, et l'investit entièrement. Ce mouvement hardi prodúisit encore ici son effet, le pacha fit une capitulation dans laquelle il comprenait le château de Morée.

On croyait cette affaire terminée, lorsqu'on apprit au quartier général, que les agas qui commandaient la garnison du château de Morée, s'étaient révoltés contre leur chef, et qu'ils refusaient de se soumettre à la capitulation, déclarant qu'ils s'enseveliraient plutôt sous les ruines du fort. Tous les moyens de conciliation employés par le général Schneider ayant échoué devant l'obstination des rebelles, qui commencerent eux-mêmes les hostiltés, il avait dû faire commencer les travaux d'un siège régulier devant cette place.

A cette nouvelle, le général en chef Maison fit demander à l'amiral de Rigny des moyens de transport pour 1,500 hommes, et quelques vaisseaux de ligne. Il mit immédiatement en route, par terre, deux régimens d'infanterie, le 3° de chasseurs à cheval, et monta à bord du vaisseau amiral commandé par M. de Rigny luimême, avec la compagnie de mineurs et toute l'artillerie.

Le 20, toutes les troupes étaient en marche; le 23, le général Maison était débarqué devant le château de Morée avec la division.

2021

qu'il emmenait : une première batterie de 14 pièces de marine et de campagne, établie à 230 toises, avait réduit de beaucoup le feu du fort. La présence du général en chef donna une nouvelle activité aux travaux, il fit dresser et porter plusieurs autres batteries à 50 toises; la marine le seconda de tous ses moyens. Les marins anglais rivalisèrent de zèle et d'ardeur avec les français, surtout ceux de la frégate la Blonde, qui concoururent au service des batteries de brèche, dont les deux premières reçurent les noms de Charles X et de Georges IV.

Tous les travaux étant achevés, toutes les batteries dressées de manière à battre les ouvrages de front en flanc et sur leurs crêtes, le 30 octobre, à six heures du matin, le général Maison, sit ouvrir le seu sur tous les points. L'esset en sut prompt et terrible. En quatre heures, une brèche assez large était faite, et l'ennemi p'osait plus paraître sur les remparts; on aurait pu donner l'assaut, lorsqu'un parlementaire sortit de la place, où peu après le drapeau blanc fut arboré en signe de paix. Le général Maison déclara au parlementaire, qui demandait à traiter de la reddition de la place, qu'il n'accorderait pas de capitulation à ceux qui en avaient déja violé une; qu'ils se mettraient à sa discrétion, ou qu'il les férait tous passer au fil de l'épée avant deux heures; il ne deur donnait qu'une demi-heure pour ouvrir les portes et paraître devant lui sans armes.... Ces conditions reportées par le parlementaire étaient sévères; les agas s'y soumirent, en disant « que, puisqu'ils se trouvaient devant un représentant du puissant roi de France, ils se remettaient entre ses mains et à sa merci (dépêche du général Maison)»: et l'on prit possession du fort, où l'on arbora les pavillons des puissances alliées, comme sur les cautres places. 1

La garnison sut bien traitée, mais le général voulait punir les officiers de leur résistance à la capitulation de Patras. Il exigea la remise de leurs armes, parmi lesquelles il se trouva des sabres et des yatagans ide grand prix qu'il sit distribuer aux officiers, généraitx et supérieurs des différens corps et des marines française et anglaise, dont l'accord parsait avait puissamment contribué aux succès de l'armée.

Z 1880 -

Il se trouvait encore à Patras et dans le château environ 2,500 individus, composant des familles turques qui voulaient quitter la Morée et se rendre à Smyrne; l'amiral de Rigny les fit embarquer sur douze bâtimens qui les conduisirent à cette destination; en sorte que, de ce moment, il ne resta plus un seul turc, arabe ou égyptien dans la Morée.

Le but de l'expédition, c'est-à-dire l'expulsion entière des Turcs du Péloponèse, étant accompli, les troupes qui venaient de concourir au siége du château de Morée sont entrées en cantonnement dans les villes qu'elles avaient trouvées dans un état de malpropreté, de délabrement et de ruine tel, qu'il fallut des travaux immenses pour les nettoyer et y faire des logemens aux soldats, on en répara les fortifications pour les remettre aux Grecs à mesure qu'il se formerait assez de troupes régulières capables de les garder. Coron leur fut remise la première. Le général commandant en chef, les généraux Durrieu et Sébastiani s'établirent d'abord à Navarin et à Modon, les généraux Higonet et Schneider, à Patras; et grace à l'activité de leurs soins, les troupes trouvèrent à s'y loger. Enfin la cessation des pluies d'automne, la régularité des distributions de vivres qui arrivaient de France et d'Italie, et la sagesse des prescriptions sanitaires, diminuèrent progressivement le nombre des malades et l'intensité des sièvres intermittentes, qui doivent avoir enlevé en deux mois cinq à six cents soldats.

Il avait été question, après la prise du château de Morée, d'une autre expédition au delà de l'isthme de Corinthe, dont l'objet aurait été de chasser les Turcs de l'Attique et de la Livadie, jusqu'au point où l'on désirait voir fixées les limites de la Grèce. Où a' dit qu'elle avait été contremandée; ou que le général français y avait renoncé sur les représentations de l'ambassadeur britannique (M. Strafford-Canning), qui avait fortement insisté sur les embarras et les danger qu'amènerait une rupture formelle entre la France et la Porte. Nous n'avons point de renseignemens assez certains pour affirmer ou démentir ces faits encore cachés dans le secret des négociations diplomatiques; mais nous devons faire observer qu'au moment même où les journaux du temps publiaient ces britis.

et ces conjectures, le gouvernement français, regardant l'objet de l'expédition comme complétement atteint, donnait des ordres pour faire rentrer le tiers des troupes de l'expédition, où l'on devait comprendre d'abord, outre le 35° et le 46° régimens d'infanterie, les malades et tous ceux qui avaient accompli leur temps de service; ces troupes furent en effet embarquées le 29 décembre et ramenées heureusement en France sous les ordres du général Higonet. Mais en même temps il arrivait dans la Morée un nouveau transport d'officiers du génie pour achéver les travaux nécessaires à sa défense.

Ainsi finit cette expédition, qu'on voulait faire sans rompre avec la Porte, où la valeur française n'a pu trouver d'autre occasion de se distinguer que l'attaque du château de Morée, qui ne coûta guère que vingt-cinq hommes tués ou blessés, mais dans laquelle les troupes françaises ont montré toutes les vertus militaires et civiles, la patience, l'ordre et la discipline la plus exacte, la sympathie la plus touchante envers le peuple infortuné qu'elles allaient délivrer. Quoique dénuée d'éclatans faits d'armes, elle n'en paraîtra pas moins dans l'histoire comme un des événemens les plus singuliers et les plus importans de l'époque.

Le général Maison reçut quelque temps après le bâton de maréchal de France. Le Roi ne pouvait pas donner de témoignage plus éclatant de sa satisfaction de la conduite du noble général et de l'intérêt que S. M. attachait aux destinées de la Grèce.

La nécessité de donner de suite le récit des détails de l'expédition française nous a fait interrompre celui des affaires intérieures de la Grèce. Il faut y revenir en commençant par celles du dehors.

Le gouvernement grec avait envoyé au secours des Sphakiotes, montagnards grecs de la partie sud de l'île de Candie, qui s'étaient de nouveau révoltés contre les Turcs, une flotille portant mille à douze cents hommés dont une centaine de cavaliers, sous les ordres de Hadschi-Michali. Après plusieurs combats sanglans, qui eurent lieu dans la dernière quinzaine de mai, entre les Grecs et les Turcs, Mustapha-Pacha, ayant reçu des secours d'Égypte et réuni trois mille huit cents hommes égyptiens ou candiotes, marcha sur le

château de Franco-Castello, situé sur le bord de la mer, auquél Hadschi-Michali avait ajouté de bons retranchemens. L'attaque fut vive et la défense opiniâtre. Les retranchemens furent enlevés; mais Hadschi ne succomba qu'après avoir tué plusieurs hommes de sa main; quatre cents des siens restèrent sur le champ' de bataille; les autres se refugièrent dans le château, où ils capitulèrent et furent embarqués à bord de deux goëlettes grecques qui croisaient dans ces eaux. Le pacha, reprenant ensuite la route de Retimo, fut lui-même attaqué par les Sphakiotes dans les défilés d'Apokoron; il y perdit 500 hommes et tout son bagage. Après d'autres actions sanglantes, la haine des deux partis s'exaspérant toujours davantage, les Turcs massacrèrent à Candie, à Retimo et dans les provinces de l'est, plus d'un millier de chrétiens de tout sexe et de tout âge; ce qui étendit encore le feu de l'insurrection, et donna lieu à des représentations très vives, mais inutiles, des ambassadeurs et des amiraux des puissances médiatrices, pour parvenir à concilier les partis, ou du moins à faire cesser l'effusion du sang dans cette île autrefois si florissante, aujourd'hui si malheureuse.

Dans la Grèce occidentale, où l'on avait envoyé l'élite des troupes du pays, les choses étaient encore à peu près dans la même position qu'à l'époque où le général Church s'était établi près de Dragomestre. Il avait sous lui le général français Dentzel, avec environ quatre mille soldats ou palicares, entre lesquels on distinguait le reste des braves Souliotes.

L'échec déja éprouvé devant Prévesa n'avait point fait abandonner le dessein de s'en emparer. Les divisions qui régnèrent presque toute cette année entre Reschid-Pacha et les chefs albanais, semblaient offrir une occasion favorable; on ne désespérait même pas de trouver des intelligences dans les places d'Arta et de Prévesa, dont Veli-Bey s'était emparé; et le gouvernement d'Égine avait dirigé de ce côté toutes ses vues et ses moyens.

Une flottille composée d'environ 35 voiles, où l'on comptait deux goëlettes, plusieurs bricks et deux bâtimens à vapeur, commandée par le capitaine Passano, devait pénétrer dans le golfe et canonner la place, tandis que les troupes de terre, partagées en

deux divisions, se porteraient l'une sur Vostizza, l'autre sur le cap de Prévesa (où sont les ruines d'Actium), pour agir de concert avec la flottille; mais, soit qu'on cût mal jugé des difficultés de l'entreprise, soit qu'on cût peu d'espérance sur les dispositions des Albanais qui formaient la garnison, soit par l'incapacité ou la faiblesse du capitaine Passano, la flottille se borna à tirer quelques coups de canon, sans oser tenter de forcer l'entrée du golfe. Le général Church reprit ses anciennes positions, et l'on resta des deux côtés comme dans l'attente de l'issue des négotiacions et de l'expédition française dans la Morée.

La nouvelle de cette expédition sut annoncée officiellement par une circulaire du président de la Grèce aux membres du Panhellenion, aux commissaires extraordinaires (présets) des départemens et aux commandans de terre et de mer. Les termes en sont remarquables (voyez l'Appendice). Elle porte que les trois cours signataires du traité du 6 juillet avaient résolu, d'un commun accord, de mettre un terme aux malheurs de la Grèce, en sorçant Ibrahim-Pacha à évacuer la Morée; mais que, les circonstances ne permettant pas aux cours de Londres et de Pétersbourg d'y joindre leur contingent, le roi de France s'était chargé seul de cette noble expédition.

« Après un esclavage de quatre siècles, disait S. Exc., au bout de huit ans de souffrances chaque jour renaissantes et multipliées, notre patrie enfin va revivre du sein de ses ruines. Que chacun de nous redouble de zèle et d'amour pour cette mère commune! et graces soient rendues aux vues élevées, et à la magnanimité des puissances alliées qui la délivrent!

« C'est à nous maintenant de prouver par chacune de nos actions que nous sommes dignes de cette bienveillance qui relève la Grèce. Nous y sommes tous appelés, messieurs. Que le Tout-Puissant nous prête à cet effet sa divine assistance et nous en doune la force et les moyens! Telle est notre tâche à nous, notre honorable, notre sainte mission; nous la remplirons. Je ne crains point de m'en réndre garant.

Une autre circulaire, adressée au Panhellenion et aux commissaires extraordinaires des divers départemens de l'état, leur annonçait que les ambassadeurs des trois puissances, alors à Corfou, ayant reçu l'ordre d'ouvrir des communications avec le gouvernement de la Grèce, afin de préparer les élémens qui devaient hâter la pacification de la Grèce, d'après les bases du traité de Londres, allaient se rendre dans l'archipel pour ouvrir les conférences préparatoires auxquelles le gouvernement grec était invité à prendre part. On lui demandait en conséquence de fournir les données statistiques, et de faire toutes les observations de nature à décider les divers cas qui, d'après le traité et sous l'intervention des puissances alliées devaient être résolus par des négociations entre les plénipotentiaires grecs et turcs.

C'est pour répondre à ces vues que le président invitait le Panhellenion et les commissaires à lui transmettre toutes les informations qu'ils pourraient se procurer sur les questions suivantes:

« 1º Quelle est la position, quels sont les rapports des habitans grecs avec les Turcs dans les contrées du continent grec qui ont été ou qui sont le théâtre de la guerre? 2º Quels rapports y a-t-il dans ces provinces entre les domaines, terres qui sont les propriétés des Grecs et celles des Turcs? 3º En fait de propriétés turques, quelles proportions se trouvent entre les établissemens religieux et les propriétés privées? 4º Quel nombre de citoyens grecs existe-t-il dans ces provinces, et quel nombre de ces Grecs s'est réfugié dans les îles de l'Archipel, et à celle de Calamo? 5º A quel prix pent-ou évaluer le plus approximativement les maisons, plants d'oliviers, d'arbres fruitiers, les troupeaux et autres immeubles et meubles dévastés et totalement détruits par l'armée d'Ibrahim-Pacha, depuis le traité de Londres du 6 juillet?

« Les renseignemens que nous vous demandons, disait S. Exc. en terminant, deviennent d'une telle importance pour le pays, relativement à ses prétentions, et à ce qui peut être statué à cet égard, que nous regardons comme superflu de vous recommander de ne rien transmettre que de parfaitement positif, l'exacte vérité, qui puisse sontenir le contrôle le plus minutieux.»

En même temps qu'il faisait tous ses efforts pour amener une pacification, le président poursuivait avec activité les réformes qu'il voulait opérer dans l'administration; l'ordre commençait à s'établir dans la perception des impôts, la discipline dans les corps militaires. Il existait deux bataillons d'artillerie fort incomplets, le président décréta (29 août) qu'il serait formé un régiment de six bataillons : nombre considérable eu égard à la faiblesse des autres armes, mais qui devait être employé en partie dans la marine, et qu'on se proposait de recruter parmi les jeunes matelots des îles grecques.

Il n'est pas hors de propos de faire observer ici que c'était à cette époque, au moment même où l'expédition française était

attendue en Morée, que le colonel Fabvier demandait un congé pour revenir en France, où il arriva en effet au moment du départ de la 3º brigade. On attribuait ce départ aux dégoûts que ce brave officier avait éprouvés au milieu des services qu'il avait rendus et voulu rendre aux Grecs, de l'insubordination et de l'esprit indisciplinable des soldats, moins peut-être encore que de la jalousie ambitieuse et de la cupidité de quelques uns de leurs chefs. On ne peut qu'indiquer ici ces conjectures, que les circonstances du temps, le caractère des Grecs et la rivalité des étrangers appelés, comme le colonel Fabvier, à leur service, ne rendent que trop vraisemblables.

Le président de la Grèce, avant de partir pour se rendre au quartier général de l'armée française, créa, comme il l'avait fait au mois de juin, une commission de gouvernement composée de neuf membres pris dans le ministère et dans le Panhellenion, commission où il fit entrer son frère M. Viario Capo-d'Istrias, et dont le secrétaire-d'état, Sp. Trikupis devait transmettre les ordres aux autorités locales. (Décret du 3 septembre.)

Après quelques jours passés au camp de Pétalidi, en conférences avec le général Maison et les amiraux des escadres alliées, le président se rendit à Poros, où les ambassadeurs des puissances alliées (MM. Strafford Canning, de Ribeaupierre et le général comte Guilleminot), réunis dès le 10 septembre, ouvrirent des conférences sur la question de l'indépendance et des limites de la Grèce. Là aussi arriva bientôt après le vaisseau russe l'Ezéchiel, ayant à bord le comte de Bulgari, conseiller-d'état et chambellan de S. M. I., nommé son ministre auprès du gouvernement de la Grèce; reconnaissance définitive que la Russie faisait la première, dans les formes ordinaires de la diplomatie, et qui fut suivie de celle de l'Angleterre, dont le consul général Dawkins arriva peu de temps après.

Il n'a point été publié de documens particuliers sur les conférences de Poros; mais on peut conjecturer qu'elles ont eu pour objet, d'abord, d'amener la Porte ottomane à envoyer un agent pour y prendre part, ce qu'elle a encore refusé; ensuite, de régler, d'après les mémoires et renseignemens fournis sur la demande du président, les limites qu'il conviendrait d'assigner à la Grèce, le genre d'autorité, le tribut et les indemnités qu'il faudrait réserver à la Porte et aux Turcs propriétaires. Il est probable qué les bornes imposées à l'expédition française, le protocole signé à Londres le 16 novembre 1828, et la mission de M. Jaubert à Constantinople, ont été l'effet, la conséquence ou le résultat de ces conférences. (Voyez l'Appendice.)

Le président de retour à Égine (13-25 octobre), trouva la population dans la joie de voir le Péloponèse ensià purgé des barbares qui l'avaient désolé, de retrouver une foule de braves guerriers dont les fers venaient d'être brisés (Hadgi-Christo, Sissini, etc. etc.); mais aussi dans l'inquiétude des bruits qui circulaient sur la restriction des limites de la Grèce. Les trois ambassadeurs devaient avoir déclaré au comte Capo-d'Istrias que la péninsule de la Morée et les Cyclades étaient prises sous la protection des trois puissances, qui ne souffriraient sur ces points aucune attaque de la Porte; mais que d'un autre côté elles engageaient le gouvernement grec à éviter tout ce qui pourrait donner des motifs de plaintes à la Porte, ou la forcer à des représailles pour cause de violation du territoire turc. Mais ce n'était, disait-on, qu'une espèce de provisoire qui permettrait d'étendre les frontières lorsqu'on reconnaîtrait l'indépendance du nouvel état, et dans le cas où la sublime Porte ne se hâterait pas de conclure ou du moins de négocier un arrangement.

En effet, malgré ces déclarations sur les limites et sur la cessation des hostilités, le gouvernement grec paraissait plus occupé que jamais de préparatifs, de levées, d'exercices et d'expéditions militaires. Le général français lui avait remis la place de Coron, et attendait qu'il eût assez de troupes régulières formées pour le mettre en possession des autres. Il n'y avait encore à la fin de l'année, dans toute la Grèce, que 2,500 hommes enrégimentés; le président ne se pressait pas de faire occuper les places fortes, soit pour retenir les troupes françaises plus long-temps, soit pour imposer au parti qui voulait replonger la Grèce dans l'ancienne anarchie; cependant il se préparait des expéditions.nouvelles pour l'île de Candie, pour la Livadie et pour la Grèce occidentale.

La première n'eut pas lieu par faute de moyens, ou par l'influence des négociateurs qui la regardaient comme un grand obstacle à la paix; les autres furent poursuivies avec quelques succès.

Les premières attaques semblaient devoir être dirigées sur l'Attique et sur Négrepont; mais les Turcs y étaient au nombre de 10,000, dont la moitié de troupes régulières pourvues de vivres et de munitions et occupant de bonnes positions.

. On jugea plus prudent d'attaquer la Livadie et d'aller au secours de la petite armée de la Grèce occidentale; vers le commencement de novembre, le général Ypsilanti, ayant environ 2,000 hommes, se porta de Mégare sur Livadie; Muhurdar-Aga, qui occupait la place avec un millier d'Albanais toujours prêts à se mutiner quand leur solde était arriérée, accepta une capitulation (18 novembre) par laquelle lui et les siens s'engageaient à ne pas porter les armes contre les Grecs pendant la guerre actuelle, et ils se retirèrent du côté de Zeitouni. Ypsilanti, maître de la Livadie et de la province de Talenti, continua sa marche, en chassant toujours les Turcs devant lui, jusqu'à Salone, dont la garnison, forte de 800 hommes, la plupart Albanais, offrit de rendre la citadelle, sous la condition de pouvoir sortir librement avec armes et bagages; le général grec l'accorda, et en prit possession (le 29 novembre). Il s'y trouvait 8 canons et quelques munitions de guerre et provisions de bouche.

Du côté de Lomotico, le chiliarque Ketzo Tzavellas obtenait aussi des avantages contre un corps turc d'environ mille hommes, qui perdit ses bagages et fut presque entièrement détruit, sauf une cinquantaine de prisonniers que Tzavellas sit marquer au front d'un fer rouge, et envoya dans cet état à Égine, comme un trophée de la victoire qu'il venait de remporter. Les ambassadeurs qui se trouvaient encore à Poros réclamèrent contre la barbarie du trai-

tement fait à ces malheureux prisonniers, et le président se sit faire un rapport sur cet événement, dont on s'excusa tant bien que mal. (1)

Dans la Grèce occidentale, le général Tretzel, ayant dix-huit cents à deux mille hommes, occupait les défilés des montagnes d'Agraphia, en sorte que toutes les provinces semblaient à la veille d'être délivrées des Turcs.

En général les corps grecs trouvaient alors peu d'obstacles à leur marche. Les Turcs ayant appris l'occupation de la Morée par l'armée française, et n'espérant plus de renforts du côté de la Porte exclusivement occupée de sa guerre avec la Russie, croyaient voir arriver les Français à la suite des Grecs, et voilà comme ceux-ci avançaient sous la protection de la terreur qu'excitait l'armée française, toute immobile qu'elle était alors dans ses cantonnemens.

Il semble étonnant que, dans cet état de choses, les Grecs n'aient pas profité de cette influence, de la disposition des habitans, des divisions et de la faiblesse de l'ennemi, pour porter leurs armes et s'établir jusqu'aux limites qu'ils prétendaient nécessaires à leur sécurité. Mais bientôt après la prise de Livadie et de Salone, l'hiver dut suspendre toutes les opérations dans un pays hérissé de montagnes couvertes par des neiges, ou coupées de torrens dangereux à passer, et il est difficile d'apprécier jusqu'à quel point l'influence étrangère a pu paralyser les forces ou les desseins du gouvernement.

⁽¹⁾ On connaît, dit le commissaire chargé de cette enquête, le genre de guerre que se font les milices grecques et turques. Avant de commencer l'attaque, ils se font réciproquement des reproches et des menaces (comme les héros d'Homère); c'est ce qui est arrivé dans cette circonstance entre le bey Prevista et Tzavellas. Le premier sit dire au commandant grec que, s'il osait s'approcher, et qu'il tombât vivant entre ses mains, il lui ferait subir une opération. Tzavellas lui répondit qu'il ferait bien de s'éloigner, attendu que si lui ou ses soldats tombaient entre ses mains, il les ferait marquer au front. La fortune de la guerre a favorisé les nôtres, et je dois faire observer à V. Exc. que, parmi les prisonniers aucun officier n'a été marqué, et que la marque que les soldats portent sur le front est si légère, que dans pen de jours il n'en restera plus aucune trace. »

Quoique le nouveau président eût trouvé de grandes difficultés à vaincre dans la misère du pays désolé par une guerre si affreuse, par le caractère d'un peuple dépravé par une longue servitude, par les divisions intestines et les jalousies étrangères, il poursuivait avec constance l'ouvrage de la régénération politique et morale de la Grèce.

La délivrance du Péloponèse avait fait reparaître les habitans dans leurs foyers. Il en était revenu à la fin de l'année plus de vingt mille familles de Zante et des îles voisines, s'établir à Patras et à Corinthe.

Les villes étaient en partie purifiées; on y reconstruisait des maisons, ou du moins des baraques. Les campagnes étaient préparées pour la culture. On élevait à Egine, à Naupli et à Patras, des hôpitaux, des maisons d'orphelins et des écoles d'enseignement mutuel. La perception des impôts réguliers, qui avait soulevé quelque mécontentement, surtout dans la province de Maina, s'était améliorée de manière à en quadrupler les produits en diminuant les charges. L'établissement militaire faisait aussi des progrès remarquables... Lord Cochrane, devant quitter le service des Grecs, avait rendu ses comptes à une commission spéciale, et réglé, avec le gouvernement, le terme du paiement de ce qui lui était dû (lettre du 4 décembre). Le colonel Fabvier était revenu offrir ses services; le colonel bavarois Heydeck faisait fortifier Poros et dirigeait l'administration militaire; des ingénieurs français nouvellement arrivés travaillaient avec activité à réparer les places encore occupées, à élever des redoutes dans les défilés de l'isthme de Corinthe, de manière à les rendre inaccessibles. Enfin, au milieu des discordes, des vanités, des ambitions qui s'agitaient encore, le président, soutenu par la présence des Français et des escadres alliées, avait réduit les chefs grecs à reconnaître une autorité dont il usait avec modération.

Après avoir long-temps éludé ou refusé de convoquer une assemblée nationale dans un temps où ce n'eût été qu'une arène de discordes, il s'était décidé à annoncer cette convocation. Sur la fin de l'année il divisa la Grèce, telle qu'on proposait de la faire, en treize départemens: sept sur le continent, bornés à la Morée (l'Argolide, l'Achaïe, l'Élide, la Haute et la Basse-Messénie, la Laconie, l'Arcadie), dont il estimait la population à 300,000 habitans, et six départemens maritimes (les Sporades septentrionales, orientales et occidentales, et les Cyclades septentrionales, moyennes et méridionales), où l'on supposait une population de 192,000 habitans. (1)

Telle qu'était cette division tracée par les protocoles, elle ne convenait encore, ni à la Porte ottomane, ni aux Grecs, ni peutêtre à tous ceux qui l'avaient arrêtée; c'était au temps d'en décider.

• • •	-	à plus de 300,000 la population des Grèce, d'après la délimitation adoptée
Syra	60,000	Égine
Myconi	8,000	Poros , 12,000
Naxos	30,000	-Salamine 5,000
Tino	.30,000	Milo 10,000
Andros	30,000	Scyros 5,000
Serfo	4,000	Thermia 4,000
Sciro	2,000	Zea 8,000
Sicino	1,000	Amorgo 4,000
Scio	2,000	Calemnos 5,000
Santorin	18,000	'Leros 3,000
Anafe	2,000	Nysiros 2,000
Stampalie	2,000	Pathmos 18,000
Hydra	40,00ò	Nicaria 5,000
Spezzia	15,000	Délos
Total		330,000

. 3º A ne faire usage de la force qu'à la dernière extrémité contre les bâtimens neutres qui voudraient se soustraire à la visite, ou bien qui tenteraient de violer

« Conformément à ces exceptions, qui seront sans donte appréciées par le commerce européen, le vice-amiral Ricord, qui commande la division navale destinée au blocus des Dardanelles, a recu les ordres les plus positifs pour faire observer les plus grands égards dans la visite des bâtimens neutres, et d'employer la force seulement contre ceux qui, contrairement aux lois constitutives des nations et nonobstant le péril réel auquel ils s'exposeraient, tenteraient de violer le blocus ou au moins de l'éluder par le moyen d'embarcation.

« Je dois donc vous prier de vouloir bien donner la plus grande publicité à cette mesure, et d'en informer les négocians qui font le commerce du Levant sous le pavillon de votre auguste souverain, et qui feraient des spéculations tendantes à approvisionner la capitale de l'empire ottomanen vivres ou muni-

tions de guerre.

« Je vous annonce d'ailleurs avec un plaisir infini qu'en conséquence des mesures efficaces' prises de concert par les puissances qui ont signé le traité de Londres, la Morée a été entièrement évacuée par les troupes turco-égyptiennes, et qu'en conséquence le blocus de cette péniusule a été entièrement levé, et que désormais le commerce neutre trouvera un débouché facile dans. ces échelles qu'une lutte terrible avait pendant tant d'années rendues, pour ainsi dire, inaccessibles.

« Recevez, etc.

Signé comte de HEYDEN.

TURQUIE.

Réponse de la Porte ottomane au Manifeste de la Russie. 4 juin 1828 (traduction).

« Tous les hommes sensés et clairvoyans savent que, selons les maximes de la sagesse pratique et les démonstrations théoriques, la durée de l'ordre universel et de la tranquillité générale a pour principal pivot les bonnes relations qui existent entre les rois et les princes auxquels la Providence a confié le gouvernement absolu des peuples, que le maintien de cet ordre de choses dépend

aussi de l'observation égale et uniforme des traités conclus entre les empires; que, graces à Dieu, la sublime Porte ottomane, depuis l'aurore de son heureuse existence, a toujours suivi plus exactement que les autres ce système politique et cette marche si louable; que toutes ses affaires étant basées sur les dispositions de la sainte loi, à laquelle elle s'est tenue constamment attachée, elle y a recouru, soit en paix, soit en guerre; que dans aucun cas elle n'a dévié des principes de droiture et d'équité; qu'à aucune époque elle ne s'est donné le tort d'avoir violé les traités sans motif légal envers les puissances amies ses alliées; que, jalouse surtout de remplir ses engagemens officiels et les devoirs de l'amitié avec sa voisine la Russie, elle a en outre mis ses soins assidus à maintenir la plus parfaite intelligence, suivant le respect dû au droit de voisinage.

" Quelque notoire que soit cette conduite de la sublime Porte, la Russie vieut de rompre la paix et de déclarer la guerre sans motif; elle a osé envahir l'empire ottoman, et voulant attribuer la cause de la guerre à la sublime Porte, elle a publié une déclaration dans laquelle elle nous accuse de n'avoir point exécuté les traités de Bucharest et d'Ackerman, d'avoir puni et mis à mort des Serviens après l'amnistie promise à ce peuple, réclamé des forteresses indispensables aux Russes en Asie, anéanti les priviléges des deux provinces de la Valachie et de la Moldavie, sévi contre les principaux Grecs, allumé et attisé par une proclamation la haine de tous les musulmans contre elle, en lui attribuant l'insurrection grecque, et comme étant l'ennemie naturelle de la nation mahométane; d'avoir en quelque sorte conclu le traité d'Ackerman avec une arrièrepensée, saisi les cargaisons des bâtimens russes, excité contre elle la cour de Perse, et ordonné des préparatifs à quelques pachas voisins. Telles et autres semblables sont les inculpations sans fondement de la Russie; nous allons y répondre successivement d'après le droit et la justice.

« La Russie a présenté tous ces griefs comme étant les causes graves qui ont motivé sa déclaration de guerre; et d'abord personne n'ignore que la guerre précédente, qui amena la conclusion du traité de Bucharest, eut également pour auteur spécial la Russie; que les circonstances d'alors ayant exigé, avant l'ou-

verture de la campague, la destitution et le changement des hospodars de Valachie et de Moldavie, elle osa crier à la violation des traités; que nous cûmes beau lui exposer amicalement la vérité. elle refusa de nous entendre, et persista dans sa prétention; qu'enfin la sublime Porte, uniquement par amour pour la conservation de la paix, consentit au rétablissement des mêmes hospodars, malgré toute l'inconvenance de cette demande; que la Russie en témoigna sa satisfaction à la sublime Porte par l'entremise du conseiller Fonton, premier drogman de la légation, du temps que Galib-Pacha était reiss-effeudi; et qu'elle déclara officiellement et publiquement que tont différent entre les deux cours avait cessé. Immédiatement après 'ent lieu l'occupation inattendue de Chotzim et de Bender. Le premier mouvement de la sublime Porte sut d'en demander raison à la légation russe qui se trouvait alors ici provisoirement; celle-ci nia le fait, et chercha à nous endormir en disant que la cour de Russie était en paix et amitie avec le gouvernement ottoman, que si elle était en guerre la légation le saurait, et que les troupes russes venues de ce côtéla avaient sans doute quelque antre mission. Lorsque le fait eut été constaté, la sublime Porte fut obligée de résister; mais finalement; ayant une répugnance naturelle pour la guerre et l'effusion du sangi, elle s'imposa un sacrifice, et sigua le traité de Bucharest. La Russie ne le respecta point; entre autres infractions, au lieu d'évacuer les frontières asiatiques suivant la base et la teneur du traité, elle aunula injustement cet article, et écouta avec indifférence toutes les réclamations fondées de la sublime Porte, Enfin les plenipotentiaires russes d'Ackerinan ayant' changé et interprété le sens pur du traité, et ne trouvant rien à répondre aux argumens convaincans des plénipotentiaires tures, déclarèrent qu'un long espace de temps s'étant déja écoulé sans que l'article en question eut été exécuté; les forteresses réclamées ne pouvaient plus être rendues. A un pareil langage, les plénipotentiaires tures auraient pu répondre que ; si la non exécution en temps et lieu d'articles officiellement conclus suffisait pour y faire renoncer totalement, les articles dont ou demandait à la sublime Porte l'accomplissement plus ou moins prompt, de-- vaient également rester in statu quo.

Leurs instructions ne les autorisant pas à tenir un langage aussi étranger aux traités et aussi contraire aux droit des gens, mais plutôt leur mission se restreignant à affermir les liens de la paix, ils y consentirent. Néanmoins la déclaration russe représente cette demande d'évacuation comme n'ayant eu aucun fondement; et en prétendant que nons y avions déja renoncé, elle s'est évidemment écartée du chemin de la vérité. " « Il avait été convenu que le tarif russe serait renouvelé tous les douze ans : tandis que toutes les autres puissances amies ont renouvelé leurs tarifs suivant leurs accords, il y a vingt-sept ans que celui de Russie n'a subi de changement. Depuis l'expiration du terme ; on a maintes fois fait la proposition aux envoyés et chargés d'affaires russes à Constantinople : cette démarche fut inutile; la Russie refusa de rendre justice aux demandes foudées de la sublime Porte. La conduite de la Russie, tant en paroles qu'en actions, dans ces deux seules affaires de l'évacuation et du tarif, donnant suffisamment à connaître son degré de respect pour les traités et les principes de l'équité, comment attribue-t-elle-à la sublime Porte leur violation; et comment une semblable imputation pourra-t-elle être admise? « L'amnistie impériale promise aux . Serviens à cause de la part qu'ils avaient prise dans la guerre des Russes, fut accordée pleinement à la suite de la paix : et par un effet de la clémence naturelle de S. H., des concessions particulières assurèrent leur bien-être et leur repos. La même nation ayant postérieurement meconnu l'autorité de la sublime Porte. et osé se révolter séparément et par soimême, comme elle est sujette de la sublime Porte, et que le gouvernement ottonian est maître de la traiter suivant sa couduite, soit en sévissant contre elle, soit en lui faisant grace, les châtimens furent infligés, et le bien-être fut rendu au pays, sans que ni la Russie, ni le traité de Bucharest eut été heurté le

moins du monde. Cette affaire de la

Servie, ainsi que d'autres points sembla-

bles hors des traités; et même quelques événemens de peu d'importance qui doi-

vent être classés parmi les accidens na-

turels, servirent toujours de motifs de contestation à la Russie, et jamais elle

ne renonça à ses procédés inconvenans.

Cependant la sublime Porte continua de voir en elle une amie pacifique, de don-

ner tous ses soins aux affaires qui pou-

vaient avoir quelque analogie avec les traités conclus entre les deux états, et d'observer scrupuleusement les règles de

la bonne intelligence.

« Quelque temps avant l'insurrection grecque, le baron de Strogonoff, envoyé de Russie, prétendant que la sublime Porte n'avait pas exécuté certaines clauses, insista sur la demande de conférences relatives au traité de Bucharest. Des réponses positives et des entretiens convaincaus lui firent counaître, à diverses reprises, que des articles stipulés avant deja été ou étant effectivement et entièrement mis à exécution par la sublime Porte, tandis qu'au contraire la Russie devait donner un témoignage de son amicale fidélité aux conventions, en remplissant plusieurs clauses dont l'accomplissement avait été différé, il n'y avait point lieu à des conférences. Comme il persista, en exhibant les ordres de sa cour, on finit par ouvrir les conférences demandées, mais sous la condition expresse de ne point s'occuper d'objets tels que l'extention du cercle des traités, et le changement de la teneur des couventions. Dans le courant des conférences, ce ministre ne manqua pas d'élever plus d'une discussion peu raisonnable. Quoi qu'il en soit, les articles du traité cidessus étaient examinés un à un, lorsqu'éclata l'insurrection grecque; et tous le monde sait que les obstacles occasionés par cet événement durent retarder le travail dont il s'agissait.

« Le transfuge Ypsilanti sortit alors de Russie, pour euvahir publiquement et à l'improviste la Moldavie; bientôt, à la tête d'une troupe de rebelles, il répandit le trouble et le désordre dans les deux provinces. Animé par le chimérique désir d'établir un prétendu gouvernement de la Grèce, il souleva toute la nation grecque, sujette tributaire de l'empire ottoman de père en fils, l'égara par ses maudites proclamations, répandues partout, et l'excita à méconnaître

l'autorité de la sublime Porte.

« Chaque puissance étant libre d'arrêter et punir les malfaiteurs qui se trouvent dans ses états, et de s'occuper de toute affaire intérieure et particulière tendante au maintien du bon ordre, dès que le feu de la révolte s'alluma de tous côtés, la sublime Porte prit les mesures convenables, envoya des troupes contre les rebelles, afin de ramener la tranquillité en étouffant la rébellion et purgeant le pays, et travailla à rétablir un

moment plus tôt les priviléges des provinces, bien loin de les anéantir par la destruction des malfaiteurs. Il est évident que nul individu n'avait le droit de rien objecter contre ces mesures et d'antres semblables, auxquelles la sublime Porte était obligée par les circonstances; et qui ne pouvaient souffrir de délai en de telles conjonctures, néau: ' ' moins, l'envoyé de Russic inventa diverses objections, et donna naissauce à plusieurs différens sans motifs, par des propos et des procédés peu convenables à l'agent d'une puissance amie, au milicu d'affaires aussi majeures qui occupaient la sublime Porte.

« Plus tard , Ypsilauti en déroute étant retourné en Russie, et l'hospodar de Moldavie, Michel Soutzo, s'y étant également réfugié avec tous ses partisans, la sublime Porte demanda, aux termes des traités, leur extradition ou leur punition là où ils se trouvaient. Quoiqu'il n'y ait pas entre puissances alliées de meilleure humanité que la fidélité aux conventions, la cour de Russie ne se contenta pas de donner une vaine réponse, qui était hors des règles diplomatiques, en disant que l'humanité s'opposait à leur extradition; elle viola et anéantit les traités et droits éxistans, en accueillant peutêtre ces individus avec des égards.

« Le reste des rebelles se trouvait encore dans les deux principautés, les transfuges étaient protégés par la Russie, le feu de l'insurrection se renforcait de jour en jour, lorsque la Russie demanda l'évacuation des deux provinces par les troupes ottomanes, la nomination des hospodars, la modification de mesures indispensables auxquetles les circonstances ne permettaient d'apporter aucun changement. A l'époque où, les principaux d'entre les Grecs ayant été mis en liberté, les chefs insensés de l'insurrection requrent le châtiment dû à leurs crimes trop bien constatés, des réclamations inconvenantes eurent lieu en leur faveur. On ne manifesta point la moindre envie de prêter une oreille équitable aux réponses justes et aux déclarations amicales que la sublime Porte opposa à toutes ces prétentions, soit de vive voix, soit par écrit. Finalement, l'envoyé de Russie quitta Constantinople d'une manière contraire aux devoirs d'un ambassadeur. Aussitôt le grand-visir écrivit au premier ministre de Russie, en lui exposant la vérité; il lui représenta en détail que le système adopté et suivi en tout temps par la sublime Porte consistait dans la pure intention d'exécuter à la lettre les traités conclus avec les puissances amies, et surtout avec la Russie, son amie et sa voisine, d'aviser constamment aux moyens de maintenir la bonne intelligence et d'assurer la tranquilité. Contre notre espoir, la réponse que nous reçûmes s'éloignait du chemin de la justice et de la vérité.

« Dès que les deux provinces eurent été purgées des rebelles qui les souitlaient, les hospodars furent nommés, les anciens priviléges des principautés entièrement rétablis, et ces deux provinces remises sur l'aucien pied. A son retour du congrès de Vérone, lord Strangford, ambassadeur d'Angleterre, ayant, dans le courant de ses entretiens sur les circonstances, d'abord signalé la conduite modérée de la Porte comme étant à l'abri de toute objection, déclara officiellement et publiquement, à plusieurs reprises en pleine conférence, que, si la sublime Porte voulait aussi consentir à réduire le nombre des bechlineferat qui se trouvaient sous les ordres des bach-bechli-aga des principautés, il ne resterait plus par la suite aucun sujet de contestation, aucun sujet de démèlé entre la sublime Porte et la Russie, et que la bonne harmonie des deux cours reposcrait sur des bases solides. Se fiant à cette notification, et désirant eulever ainsi tout sujet de discorde, la sublime Porte acquiesça également à cette proposition; le nombre des bechli-neserat sut diminué, M. Minciaki, alors chargé d'affaires de Russie, témoigna même combien sa cour en était satisfaite.

« Peu de temps après, on entama l'affaire du rang des bach-bechli - aga: la Russie sit connaître officiellement qu'elle désirait leur changement et leur remplacement par des individus sans rang; cette faveur fut également accordée, uniquement pour complaire à la Russie. Immédiatement après, M. Minciaki présenta une note officielle au nom de sa cour, afin de demander l'envoi de plénipotentiaires sur la frontière pour expliquer le traité de Bucharest. Les plénipotentiaires que la sublime Porte envoya sur la frontière dans le but de terminer les conférences entamées pour le même objet avec le baron de Strogonoff, et dans l'espoir qu'au moins cette sois, toute discussion cessant entre les deux empires, la paix. si désirée trouverait son véritable centre,

avant été ensuite attirés artificiensement par la Russie jusqu'à Ackermann, on commença par poser en principe la condition de ne point sortir du cercle des traités, et de ne point interpréter nichanger le sens du texte des stipulations, de même qu'on en était coavenu précédemment avec le susdit envoyé. Les deux parties convinrent de cette base, et l'on ouvrit les conférences. Au bout de quelques séances, les plénipotentiaires russes présentèrent, contrairement à la convention, une pièce isolée, sous le nom d'ultimatum, en demandant qu'elle fût acceptée et approuvée telle quelle: En vain les négociateurs de la sublime Porte s'efforcèrent-ils de faire renoncer à cette proposition, en représentant combien elle était contraire aux formes diplomatiques et à la base des conférences. « Notre mission, répondirent les Russes, « a pour unique objet de faire accepter « cette pièce, » et les conférences s'arrêtèrent là. Finalement, comme les plénipotentiaires russes avaient reconnu, dans le courant des conférences, que l'affaire grecque était une affaire intérieure de la sublime Porte, et comme ils avaient déclaré officiellement, et au nom de leur cour, que la Russie ne s'en mêlerait aucunement, qu'ils rassureraient même et tranquilliseraient totalement la sublime Porte sur ce point; attendu que cette déclaration fut consignée dans les protocoles tenus, suivant l'usage, de part et d'antre; vu d'ailleurs que, d'après les raisons législatives, politiques et nationales qui empêchaient réellement la sublime Porte d'admettre aucune ingérence étrangère dans l'affaire grecque, la promesse de la Russie de ne pas s'en mêler, était une marque sincère d'égards pour la sublime Porte; cetté déclaration paraissant un gage de paix et d'amitié entre les deux empires pour le présent et pour l'avenir, la clôture des conférences fut implicitement basée sur ladite déclaration, et l'on conclut, de bonue grace le traité, sans trop régarder à chacua des articles en particulier.

«M. de Ribeaupierre, envoyé de Russie, arrivant à Constantinople, y reçut tous les honneurs usités, toutes les marques de respect dûes à sa personne. La plupart des articles du traité ci-dessus avaient déja été mis à exécution; on s'occupait de régler également les autres, lorsqu'il fut de nouveau question de l'affaire grecque, dont les discussions avaient trainé si long-temps et rempli

toutes les oreilles; affaire sur laquelle la sublime Porte avat déja donné mille fois à tous des réponses catégoriques et officielles; affaire dont la Russie surtout avait formellement promis de ne point se mêler. Il parut alors un traité injustement couclu contre la sublime Porte et à son insu. Malgré la présence de M. de Ribeaupierre, qui, se trouvant à Ackermann en qualité de second plénipotentiaire de sa cour, était l'un de ceux qui y avaient énoncé officiellement qu'on ne se mêlerait point de l'affaire grecque; malgré la présence des autres plénipotentiaires; malgré l'existence des protocoles, la déclaration fut niée ouvertement. Cette proposition si violente qu'il était impossible à la sublime Porte d'accepter, tant selon la loi que selon la politique, fut remise en avant, et l'on refusa sièrement de prêter une oreille favorable aux excuses légales et aux obstacles réels que la sublime Porte avait loyalement allégués sur cet objet à diverses reprises.

« Enfin le fatal événement de Navarin, événement inouï et sans exemple dans l'histoire des peuples, ne changea rien aux relations amicales de la sublime Porte; mais non content des concessions que la sublime Porte pouvait, par égard sculement pour les trois puissances, et sans aucune augmentation ultérieure, accorder à des pays encore en révolte, l'envoyé de Russie partit de Constanti-nople saus motif ni raison.

« Si la sublime Porte voulait détailler ses nombreux griefs et ses justes droits, chacun des points exposés plus haut serait susceptible en soi - même d'une déclaration spéciale. Quoi qu'il en soit, les circonstances qui ont précédé et qui ont suivi l'insurrection grecque ayant assez clairement démontré quelle fut son origine, et la marche naturelle des événemens n'ayant fait que confirmer les antécédens, la sublime Porte, sans avoir hesoin d'imputer à personne la naissance de la révolution, continua à témoigner envers la Russie tout le respect et toute l'amitié qu'exigeaient les traités et le voisinage: elle s'efforça de maintenir les rapports les plus favorables; on n'en tint aucun compte. Il y a plus: autant la sublime Porte, par amour pour la conservation de la paix, montra de douceur et de condescendance, autant la Russie lui opposa de froideur et de procédés hostiles. Il était naturel qu'une pareille conduite inspirat aux musulmans l'idée d'une inimitié innée, et réveillat en eux l'ardeur de l'islamisme.

« Outre que rien ne peut prouver le reproche que nous adresse la Russie d'avoir conclu le traité d'Ackermann avec une arrière pensée; la proclamation que la sublime Porte dut répandre dans ses états pour divers motifs étant une affaire intérieure dont elle seule connaît les raisons, il est évident que le langage tenu par un gouvernement à ses propres sujets ne saurait donner lieu à aucun autre gouvernement de lui chercher dispute. Néanmoius, immédiatement après le départ de l'envoyé, le grand - visir. dans une lettre officielle au premier ministre de Russie, avait exprimé clairement que, fidèle aux bonnes intentions manifestées depuis long-temps, la sublime Porte désirait toujours le maintien de la paix : or, si la Russie désirait également, comme elle le prétend dans sa déclaration, maintenir sincèrement la paix entre les deux états; comme toute discussion entre puissances doit être basée sur le texte des traités ou sur un laugage officiel, la lettre officielle du grand visir méritait bien d'être accueillie et prise en considération suivant les formes diplomatiques; et dans l'hypothèse on cette proclamation aurait donné quelque soupçon à la Russie, la voie des communications n'ayant jamais été fermée entre les deux cours, elle pouvait une fois écrire amicalement à la sublime Porte, s'informer de la vérité, et éclaircir entièrement ses doutes. Loin de suivre une telle marche, peut - être même sans considérer les renseignemens exacts que lui auront transmis sur cet objet les représentans des autres puissances amies qui se trouvent aujourd'hui ici, elle se hâta de ranger encore cette prétention au nombre de ses griefs et de ses prétextes. Dès lors la partie qui déclare la guerre n'est-elle pas évidemment celle qui aurait conclu le traité d'Ackermann avec une arrière pensée? Les faits portent leurs preuves en eux-mêmes, et nous dispensent de démonstrations ultérieures.

« Venons à la saisie des cargaisons des bâtimens russes. Quoique le blé que fournissent les provinces ottomanes suffise, grace à Dieu, pour la consommation de la capitale, cependant le blocus établi contrairement à la paix et à la bonne intelligence, afin d'empêcher l'approvisionnement des troupes musulmanes qui se trouvent en Morée; nous ayant déterminés à diriger de quelques parties de la Romélie sur ladite péninsule les grains destinés à la capitale, il a fallu suppléer ici au déficit qui en est résulté, par une mesure déja pratiquée antérieurement, et qui a également porté sur les négocians des autres nations amies. Les blés des négociaus russes sont achetés au prix courant de la place, pour la subsistance de Constantinople, et les valeurs en sont comptées sucessivement à qui de droit. Cette mesure provenant uniquement du blocus, on ne peut en faire un juste reproche à la sublime Porte. En outre les pertes immenses que la sublime Porte a éprouvées par suite de la révolution grecque, dont la prolongation est due à la protection accordée aux rebelles dès le principe, et tout le dommage que lui ont causé des amis à Navarin, ainsi que plusieurs autres circonstauces, lui donnent à elle scule plein droit de se plaindre, tandis que les autres n'ont aucun titre pour parler de pertes, tandis même que leur commerce a peut-être recueilli plus d'avantages qu'auparavant.

« Quant au reproche d'avoir excité la . Perse, c'est encore une pure calomuie; jamais la sublime Porte n'a cru de sa dignité d'instiguer un empire contre un autre. Loin d'exciter la Perse, la sublime Porte, occupée de ses affaires particulières et de son organisation intérieure, a conservé une parfaite neutralité; elle ne s'est mêlée de connaître le principe et l'issue ni de la guerre ni de la paix de deux empires. Si les pachas voisins ont fait quelques préparatifs, c'étaient des mesures de précaution usitées dans tout État limitrophe de deux autres en guerre. On voit clairement que la prétention de la Russie d'attribuer ces préparatifs à des mauvaises intentions contre elle , est aussi peu fondée que le reste.

La Russie s'est constamment servie des motifs de protection et d'intérêt, en faveur des malheureux habitaus de la Valachie et de Moldavie, pour élever toutes sortes de discussions contre la sublime Porte. Veut on se convaincre que son vrai but n'était point de les protéger, mais uniquement de nous chercher quérelle; que l'on considère le mal que leur ont causé et que leur causeront sans motif l'invasion antérieure d'Ypsilanti, et l'injuste envahissement que vient d'y opérer l'armée russe, au mépris

des traités. Voilà les habitans que la Russie prétend protéger. C'est à la Russie même qu'ils devront leur ruine. Il était très facile et avantageux pour la sublime Porte de faire entrer ses troupes victorieuses dans les deux principantés, d'après les connaissances qu'elle avait depuis longtemps des préparatifs que faisait la Russie pour les envaluir; mais n'ayant jamais permis en aucun temps, contrairement à la sainte loi, la moindre vexation envers ses sujets, et s'étant attachée à assurer le bien-être et la tranquillité de ces deux provinces à l'ombre du trône impérial, elle s'en est absteuue uniquement dans le but d'épargner des malheurs aux habitans. On ne saurait donc donter que les calamités et les dangers auxquels ils pourront être exposés par la suite des événemens futurs, après un tel acte de prépotence et une aussi perfide invasion, seront l'ouvrage de la Russie.

En un mot la sublime Porte fait sincèrement la présente déclaration, pour que personne n'ait rien à lui dire; pour qu'on pèse dans la balance de l'équité et de la vérité combien il y a en d'injustice de la part de la Russie à repousser les réclamations importantes et les plaintes graves de la sublime Porte, qui sont aussi éclatantes que le soleil, à inventer toutes sortes d'objections, en interprétant de mille manières différentes le système suivi par le gouvernement ottoman, et fondé sur la droiture et la loyauté, à déclarer la guerre sans motif ni nécessité; pour qu'ensin exempte de tout regret sur les moyens de résistance qu'emploiera la nation musulmane, en s'appnyant sur l'assistance divine et se conformant aux dispositions de la sainte loi, elle puisse décharger totalement sa conscience d'un événement qui occasionera maintenant et par la suite le trouble de tant de créatures, et peut-être même ébraulera la tranquillité du monde cutier.

AFFAIRES DE GRÈCE.

Note adressée par le reiss-effendi aux ambassadeurs de France et d'Angleterre, durant leur sejour à Corfou. (28 mai 1826) (1)

« La consolidation des lieus d'amitié et de bonne intelligence qui unissaient depuis long-temps à la Porte les cours

⁽¹⁾ Cette pièce est traduite d'après la Gazette universelle d'Augsbourg, ainsi que la suivante.

de France et d'Angleterre, ayant été l'objet d'efforts continuels de la part de ces empires, le départ de Constantinople des ambassadeurs n'était ni convenable ni admissible, et si, au grand déplaisir de notre amitié, le destin voulut qu'il s'effectuât, la prolongation de leur éloignement nous a causé beaucoup de peine.

D'ailleurs, la situation des affaires démontre clairement qu'en échange des bous sentimens et des dispositions favorables dont la sublime Porte a toujours été animée, les cours de France et d'Angleterre ont désiré sincèrement le maintien de la plus heureuse union. La nouvelle du retour des ambassadeurs à Corfou a été considérée comme une preuve certaine et un véritable témoignage d'amitié, et nous en avons été très réjouis. Cet événement exige que nous fassions le premier pas pour ouvrir conveuablement la voie des négociations pour le rétablissement des rapports de bonne intelligence, les déclarations antérieures et postérieures ayant d'ailleurs démontré que le premier et le dernier vœu de la France et de l'Angleterre, le but vers lequel tend leur loyauté, est de conserver la dignité et le bieu-être de leur aucienne alliée, la sublime Porte, et de maintenir sa souveraineté et sa puissance.

« En même temps, comme le système et la conduite de la sublime Porte ont toujours été fondés sur le droit et la justice, et qu'il est connu du monde entier qu'elle a toujours été une alliée fidèle, qu'elle a constamment réglé ses affaires selon la loi sainte, et qu'elle n'a jamais souffert à l'égard de ses amis aucune atteinte aux clauses des traités et aux préceptes d'une amitié sincère, cette scission n'a pas paru dans le fait très conforme aux rapports d'amitié dans lesquels se trouvaient ces deux cours.

« Cependant comme cet incident ne peut altérer l'ancienne et loyale amitié qui régnait entre elles, et qu'en outre, le plaisir que des amis éprouvent à se revoir après une séparation a toujours contribué à faire renaître leur attachement et à consolider leur liaison; que d'ailleurs le premier et le dernier vœu de la sublime Porte et ses pures intentions tendent à persévérer dans la voie du bien et de la justice, et à maintenir la paix générale

dont jouissent ses sujets; qu'enfin les bienveillantes et justes intentions des deux cours, anciennes et fidèles alliées du gouvernement ottomair, sont dirigées vers le même point, il n'y a pas de donte que, dans le cas où les ambassadeurs reviendraient à Constantinople pour terminer heureusement par des conférences amicales et une intelligence sincère des affaires qui ont été traitées entre nous sclon les intentions pures et les sentimens favorables des empires respectifs, ils n'y fussent reçus par la sublime Porte avec toutes sortes de distinctions.

« En conséquence de cette déclaration, nous attendons avec la plus sincère impatience le retour de V. Exc. dans la capitale. Nous vous écrivons ceci pour en informer V. Exc., et lui exprimer la considération particulière que nous avons pour elle. Votre ami espère que si, par la volonté de Dieu, V. Exc. reçoit cette lettre et réfléchit sur le contenu, elle emploiera tout son zèle bienveillant à consolider l'édifice de la bonne intelligence conformément à nos désirs. »

RÉFONSE de S. Exc. M. le comte Guilleminot, ambassadeur de France, auprès de la sublime Porte, à la note cidessus. (Corfou, 17 juin.)

« Excellence,

« Je m'empresse de vous faire connaître que j'ai reçu la lettre où vous m'exprimez, au nom de la sublime Porte, le désir de nous voir, M. l'ambassadeur d'Angleterre et moi, retourner incessamment à Constantinople, pour y régler avec elle d'une manière amicale, les affaires dont nous nous occupions, elle et nous, avant notre départ de cette capitale.

« Je pourrais me borner, Excellence, à vous répondre que l'Empereur (1) mon auguste maître, avant pleinement approuvé le départ, et jugé comme nous les motifs qui l'avaient malheureusement amené, je ne saurais acquiescer à votre invitation, sans en avoir reçu préalablement l'ordre exprès de S. M. I.

« Mais cette réponse serait incomplète, et je n'y remplirais pas les devoirs que l'amitie m'impose, si je n'ajoutais que, dans ma conviction, la dignité de ma cour ne lui permettra jamais de m'adres-

⁽¹⁾ Il a été répondu dans le même sens à la note ottomane, par l'ambassadeur de S. M. B. a M. Stratford-Canning.

ser un pareil ordre, aussi long-temps que la sublime Porte n'aura pas souscrit aux propositions que l'ambassadeur d'Angleterre, l'envoyé de Russie et moi nous lui avons présentées à Constantinople. Je dois dire aussi que l'alliance en vertu de laquelle ces propositions ont été faites, subsiste encore dans toute sa force, qu'elle est indissoluble; que la guerre entreprise par la Russie pour des griefs qui lui sont personnels, n'en a pas affaibli les liens, et que les trois représentans. si je suis bien înstruit des dispositions de leurs augustes monarques, n'en seront pas moins tous également en mesure de traiter avec le divan, pour la pacification de la Grèce, sur les bases dont il a eu connaissance, aussitôt qu'il leur aura notifié son adhésion à ces mêmes bases.

« Il ne me reste plus, Excelleuce, qu'à en appeler de nouveau à la prudence de la sublime Porte, et à une appréciation plus juste des intérêts de l'empire ottoman. Le divan prétend supporter un poids qui doit finir par l'écraser. Sa conservation est dans les vœux sincères des puissances de l'Europe ; mais la réalisation de ces vœux ne leur appartient plus, elle dépend tout entière de la Porte ellemême. Que le gouvernement de S. H. réfléchisse donc enfin sur les erreurs si récentes et si graves de sa politique; qu'il ouvre les yeux à la lumière, et si les conseils d'une amitié pure, si les avertissemens de la plus triste expérience ne suffisent pas pour le convaincre, qu'il. étudie, dans les dispositions de son penple, et la règle de ses devoirs, et la voie qu'il doit suivre. C'est un moyen assuré de ne pas se tromper davantage.

« Je ne m'arrêterai pas, Excellence, sur ce cruel tableau des souffrances de l'empire, de son besoin de la paix, de sou inertie qui l'invoque et qui doit rendre palpable aux plus aveugles l'existence

de ce besoin.

« Vous ne l'avoueriez pas, je le sais; mais je ne puis douter que vous n'en jugiez comme moi. Je veux du moins le croiré, pour ne pas renoncer tout-à-fait encore à l'espoir consolant d'un retour prochain de la sublime Porte vers des idées plus saines sur sa situation et sur l'unique parti capable de raffermir l'édifice aujourd'hui si fortement ébranlé de sa puissance.

"J'ai l'honneur de vous renouveler, Excellence, les assurances de ma haute

considération.

" Le comte Guilleminor. »

PROCLAMATION de S. Exc. le président de la Grèce, comte Capo-d'Istrias, aux Grecs:

« Si Dieu est pour nous, personne n'est contre nous!

« Enfin, je me trouve au milieu de vous; j'en rends graces au Très-Hant.

« La vive satisfaction avec laquelle vous m'avez recu, la confiance dont vous daignez m'entourer, touchent profondément mon cœur. Le moment n'est pas encore arrivé où je pourrai vous montrer tout mon dévouement et ma reconnaissance tout entière; mais j'espère vous en convaincre aussitôt que vos représentans, constitués légalement en assemblée nationale, connaîtront les communications que je dois leur faire. Alors vous verrez que l'unique but de mes voyages et de mes efforts, depuis le mois de mai dernier, n'était que de faire sortir notre chère patrie de cette position funeste et isolée où elle se trouve encore aujourd'hui, de la faire jouir sans retard des bienfaits que lui promet le premier paragraphe de l'article additionnel du traité de Londres du 6 juillet dernier, et de lui procurer des ressources pécuniaires de la part de toutes les puissances qui ont signé ce traité.

« Les honneurs rendus le 24 de ce mois ont pour objet votre pavillou et l'installation de votre nouveau gouvernement. Ils doivent nous faire voir que le but n'est pas encore atteint; mais il le sera lorsque le gouvernement intérieur, fort par les lois, pourra vous délivrer de l'affreuse anarchie, et vous conduire, par degré , à votre renaissance nationale et politique. C'est alors que vous pourrez donner aux souverains alliés les gages indispensables que vous leur devez, afin qu'ils ne doutent plus de la marche que vous prendrez pour parvenir au but salutaire qui a fait naître le traité du 6 juillet et amené la journée mémorable du 20 octobre. Avant ce moment, vous n'avez aucun droit d'espérer les secours que j'ai' invoqués pour vous, ni rien qui puisse servir à l'établissement du bon ordre dans l'intérieur, où à la conservation de votre réputation au dehors.

« Je suis vivement affligé que l'assemblée nationale de Trézène n'ait pas fourni au sénat des forces suffisantes pour faire triompher son indépendance. Il est impossible de convoquer une assemblée nationale avant le mois d'avril; mais, pendant cet intervalle, la crise actuelle, en continuant, pourrait détruire toutes nos espérances et vous priver des fruits des sacrifices immenses que vous avez faits dans votre lutte sacrée, lutte que vous avez soutenue avec autant de bra-

voure que de persévérance.

« Persuadé que vous désirez avec ardeur d'obtenir les fruits de ces sacrifices et de réaliser l'attente des puissances alliées, ainsi que l'intérêt dout le monde chrétien vous honore, j'ai fait usage du seul moyen qui fût en mon pouvoir, en convoquant l'assemblée nationale pour le mois d'avril, et en adoptant, jusqu'à ce moment, un gouvernement provisoire, fondé sur les bases des actes d'Épidaure, d'Astros et de Trézène. J'ai choisi cette espèce de gouvernement après avoir consulté le sénat et ceux d'entre vous dont je connais l'expérience; j'aurai leur appui ainsi que celui des hommes qui, par les suffrages des provinces de l'Etat, se sont deja élevés aux honorables fonctions de représentans de la nation. En s'associant à moi, ils partagerout mes travaux et ma responsabilité. L'assemblée nationale en sera juge.

« Ma vie tout entière, la carrière publique que j'ai parcourue depuis plus de trente ans, la faveur que j'ai acquise dans plusieurs pays de l'Europe, vous présagent que le seul but de ma résolution est de vous ranger sous l'égide des lois, et de vous préserver des funcstes conséquences

d'un gouvernement arbitraire.

« Égine, le 2 février 1828. « Signé J. A. Capo-d'Istrias, « président. »

Réponse du comte Capo-d'Istrias aux propositions d'amnistie faites par la Porte ottomane aux Grecs. (V. l'Ann. hist. pour 1827, p 118 de l'Appendice.)

Le président de la Grèce à l'archi-saint patriarche œcuménique, et au saint synode dont il est assisté.

« Le rescrit de votre archi-sainteté (allheiligkeit) et du saint synode, adressé le mois de février aux principaux clercs primats, et autres chrétieus grecs habitant la Morée et les îles de la mer Egée, avait deja paru dans toutes les les feuilles publiques de l'Europe et même dans celles de la Grèce, lorsqu'ensin les saints archevêques et métropolitains de Nicée, Chalcédon, Larissa et Janina, accompagnés du grand protosynkellos, ont abordé à l'île de Poros, où nous faisons notre résidence.

« Le leudemain de leur arrivée, nous les avons fait inviter à se rendre auprès de nous, et nous les reçûmes le 3 juin, en présence des officiers d'état-major de marine qui, par ordre des puissances alliées, sont en station devant nos côtes.

« Quelque faible que fût l'espoir que nous conservions encore, nous ne pouvons nous empêcher d'exprimer à votre sainteté notre douleur, en apprenant que l'unique mission de ces hiérarques était de nous remettre en mains propres ce rescrit du mois de février, et de nous engager de la manière la plus pressante a laisser du moins entrevoir que la natiou grecque pourrait se rendre aux exhortations de votre archi-sainteté.

« Nous, qui avons reçu en personnes, de vos mains, ce rescrit, nous vous disons avec toute franchise les raisons pour lesquelles il ne peut aucunement répondre à nos vœux, et produire les fruits que vous vous en promettiez, et les archevêques chargés de cette mission, nous ayant témoigné combien ils désiraient avoir à rapporter une réponse de nous, nous ne faisons aucune difficulté de la leur remettre par écrit, absolument telle que nous l'avons faite verbalement dans notre conférence du 8 juin, avec eux.

« Nous sommes profondément pénétrés de tout ce que nous devons à la position de la grande Eglise (à Constantinople), aussi bien qu'à celle de votre archi-sainteté personnellement, et ne trouvons en conséquence point à propos ni convenable de récapituler le contenu de votre rescrit, ni d'examiner plus complétement les points de conciliation de l'accomplissement desquels votre archisainteté se promettrait l'acheminement à un avenir plus avantageux pour les Grecs, un avenir réparateur de leurs souffrances passées durant de si longues années, et qui avant tout leur garantirait repos et sûreté.

« Nous nous bornerons à appeler la plus sérieuse attention de votre archisainteté et celle du saint syuode, sur le nombre de garauties à cet égard dont le peuple gree est redevable à l'équité et à la bieuveillance chrétienne de LL. MM. II. et RR. l'empereur de Russie et les rois de France et d'Augleterre. Nous prions eu même temps votre archi-sainteté de méditer dans sa pieuse contrition les prodiges que le Dieu de miséricorde a suscités en tout temps, et particulièrement à l'époque actuelle, pour la délivrance de ce peuple. D'une part, envi-

ronné, combattu par de formidables armées; de l'autre, égaré par toutes les illusions dont l'envie et la perfidie s'appliquent à séduire l'humaine faiblesse. Balloté par les conseils de l'inexpérience, souveut poussé jusqu'au bord de l'abime, ce peuple cependant existe encore; il existe, il se soutient, parce que Dieu le couvre de sa grace et lui fait trouver, dans sa foi à la croyance chrétienne, la , force nécessaire au combat, la constance au milieu des périls, et une fermeté inébranlable dans cette résolution des Grecs, de se voir anéantir plutôt que d'aller de nouveau se courber sous le joug que leurs pères ont dû porter, mais qu'ils n'acceptèrent jamais.

« Le sort de la Grèce est l'œuvre de la Providence divine, les hommes ne peuvent que se soumettre à ce qu'ordonnera sa céleste volonté. Telle est l'intime conviction des Grecs, et plus que jamais aujourd'hui qu'ils touchent au terme de leurs souffrances et à l'accomplissement de leurs vœux et de leurs espérances. Ni les principaux d'entre les Grecs, ni les clercs, ni les primats, ni le peuple auxquels s'adresse votre sainteté n'out d'autre scutiment, ne peuvent admettre d'autre conviction sans se rendre méprisables, sans cesser d'être hommes et chrétiens.

« Trop de torreus de sang out coulé; trop de propriétés out été détruites de fond en comble dans les huit ans de guerre et de dévastation qui vienuent de se succéder, et pendant lesquelles le pays a souffert au point qu'il est absolument impossible qu'il retourne à une situation qui le replongerait dans des horreurs

semblables.

« Il pourrait en être disséremment si le martyre du patriarche Grégorio n'avait montré au saint synode, aux principaux de la nation, à toute la Grèce enfin, ce qu'elle se doit à elle même pour échapper à l'extermination qui n'a jamais cessé de la menacer depuis le mois d'avril 1821 jusqu'au 6 juillet 1827. Ce fut le désespoir qui mit les armes aux mains de la Grèce, c'est encore lui qui soutient sa défense.

« Ses ennemis avaient juré sa ruine, et leurs machinations n'ont fait que servir à sa délivrance. La plume qui devait signer son arrêt de mort (parce qu'elle ne voulait point s'écarter des lois que lui imposait sa situation, et s'efforçait devant Dieu et les hommes de vivre libresous la protection de ses droits), cette plume a reçu une autre destination, et voici que

le traité de Loudres confirme et fortifie davantage encore l'inviolabilité des droits de cette Grèce coudamnée à périr... Nous ne répandrons pas plus de jour sur cette circonstance; la vérité est évidente aux yeux de l'Univers, tout autre éclaireissement deviendrait superflu.

« Nous devons, an nom de la nation. qui nous a confié la direction de ses affaires, demander pour elle et pour nous. la bénédiction de votre archi-sainteté; nous la supplions d'être persuadée que nous demeurerous inviolablement attachés aux bases fondamentales de notre sainte croyance; nous nous estimerons heureux d'être admis, chaque fois que votre archi-sainteté le jugera convenable, à la participation des biens spirituels qu'en sa qualité de chef de l'Église elle doit dispenser à tous ses enfans.

« Nous remettons le présent écrit entre les mains des quatre saints archevêques métropolitains de Nicée, Chalcédon, Larissa et Janina, ainsi que du grand Protosynkellos, en vous réitérant tout le déplaisir que nous éprouvons de ne pouvoir rendre fructueux les efforts de ces vénérables hiérarques pour l'exécution des commandemens de votre archi-sain-

teté.

« Poros, 9 juin 1828.

« Signé CAPO-D'ISTRIAS, président. « Sp. TRIKUPIS, secrétaire d'état.

PROCLAMATION du président de la Grèce sur la déclaration de la guerre de la Russie à la Porte ottomane.

- « Le gouvernement reçoit en ce moment la communication officielle de la déclaration de S. M. l'empereur de Russie, dout l'armée est en marche pour le Danube.
- « En faisant connaître cet acte au Panhellenion, aux commissaires extraordinaires des divers départemens de l'Archipel et du Péloponèse, et aux commandans respectifs des forces de terre et de mer, nons devons l'accompagner de quelques explications précises, qui puissent mettre chaque fonctionnaire public, dans le cercle légal de ses attributions, à même d'instruire la nation sur sa véritable position, et de mettre les citoyens en garde contre les conjectures malicieuses, erronées et décevantes, auxquelles pourrait les conduire une mauvaise fortune si long-temps prolongées.

« La déclaration du 26 avril fait con-

naîtro clairement les motifs et le but de guerre entre la Russie et la Porte. La pacification et l'état futur de la Grèce sont toujours l'objet de la sollicitude chrétienne de S.M. l'empereur de Russie. Mais cette pacification et cet état futur nous sont garantis par la Russie comme partie contractante du traité du 6 juillet sous la protection des trois grandes puissances signataires de ce traité, et non par une puissance isolée.

« Pénétrés de cette vérité convaincante, prenons-la pour principe immuable de notre conduite et de nos efforts, et ne doutons pas que les bénédictions du Ciel n'exaucent notré prière, comme elle à déja été exaucée en partie. Nos besoins sont déja connus, et S. M. l'empereur de Russie a la bonté de mettre à la disposition du gouvernement grec un secours pécuniaire qui lui fournira infailliblement les moyens de pourvoir aux besoins les plus pressans de l'armée, de la flotte et des autres parties du service public.

« Ce secours ne nous à cependant été garanti que sous la condition d'en faire usage avec la plus grande économie, uniquement pour la défense de la patrie, pour repousser l'ennemi, et adoucir l'extrême misère du peuple, qui a été très augmentée par la maladie contagieuse que nous a apportée la présence des Turcs, et qui nous menace de souffrances en-core plus grandes.

« Nous sommes intimement convaincus que S. M. le Roi de la Grande-Bretagne et S. M. le Roi de France nous accorderont, de leur côté, de pareils secours.

« Cepeudant, quelque considérables que puissent être ces subsides qui pous seront fournis simultanément par les puissances, la crise de nos affaires n'en est pas moins difficile; et l'unique moyen d'en sortir consiste à nous montrer digues par l'amélioration de notre état intérieur, des secours que nous avons reçus et de ceux que nous attendons incessamment.

« Encouragés par ce premier succès de nos prières, marchons avec persévérance et loyauté au but qui nous est indiqué par le devoir, et nous l'atteindrons sans donte, parce que Dieu est avec nous et que les hautes puissances nous protégent.

« En conséquence, Messieurs, vous ferez connaître aux citoyens que les rapports du service ont placés sous vos or-

Ann. hist. pour 1828. Append.

dres, la situation actuelle des grands intérêts de la patrie, et vous attirerez leur attention sur tout ce que la patrie attend de leur prudence, de leur dévouement et de leur zèle.

« Poros, le 31 mai 1828. (v. st.)

a Le président de la Grèce, J. CAPO D'ISTRIAS.

* Le secrétaire d'état, Sp. TRIKOUPIS. *

Acte ou Traité pour l'évacuation de la Morée, conclu à Alexandrie, le 6 août, entre le pacha d'Égypte et l'amiral Codrington.

« Les différens rapports envoyés successivement par Ibrahim - Pacha, commandant en chef de l'armée égyptienne qui se trouve en Morée, ont convaincu S. A. Mehemet-Ali-Pacha, visir d'Égypte, de l'impossibilité absolue où se trouvait son fils de se maintenir plus long-temps dans l'affreuse position où le manque de subsistances avait jeté ses troupes, et qui l'avait mis dans la douloureuse nécessité d'autoriser Ibrahim à entrer en négociations avec LL. Exc. les commandans des flottes des puissances alliées dans les caux du Levant, afin de conclure une capitulation honorable pour lui, pour son armée, et pour les intérêts de la sublime Porte, qu'il est chargé de défendre et de soutenir en Morée.

« En conséquence de cette autorisation, S. A. Ibrahim-Pacha eut, le 6 juillet de cette année, une conférence avec LL. Exc. les amiraux de Rigny et de Heyden, et M. le commodore Campbell. Dans cette conférence, Ibrahim déclara formellement qu'il était prêt à évacuer la Morée, mais qu'il n'enverrait ses troupes que sur des bâtimens tures. Il s'engagea à ne point emmener d'esclaves grecs avec son arméc. Il se refusa à la demande qu'on lui fit de dé livrer les esclaves, qui, après la bataille de Navarin, avaient été envoyés en Egypte, en déclarant que cette condition ne dépendait pas de lui, et qu'elle outrepassait les bornes de ses pleins pouvoirs.

« Il ne fut fait aucune mention de forteresses occupées par les troupes égyptiennes; on se réserva la décision de leur sort jusqu'à ce que l'amiral Codrington se fût réunia Corfou avec ses collègues. LL. Exc. entrèrent sur cet objet en délibération, et le résultat fut la décision que l'amiral Codrington se rendrait à Alexandrie, pour négocier

définitivement avec S. A. Mehemet-Ali-Pacha sur les conditions qui avaient été proposées par S. A. elle-même, et n'avaient point été arrêtées dans la conférence du 6 juillet, et pour s'accorder en même temps sur les meilleures mesures à prendre pour effectuer l'évacuation.

"Aujourd'hui, 6 août 1828, l'amiral Codrington a eu, en conséquence de cette résolution, une audience particulière de S. A. Mehemet-Ali-Pacha; l'amiral était accompagné seulement de MM. Drovetti, consul-général de S. M. T. C.; Bacher, consul d'Angleterre; du commodore Campbell, des capitaines Richard, Curzon et W. Co-

drington.

«, Après une longue discussion sur les principaux articles de l'évacuation, les forteresses occupées par les troupes égyptiennes en Morée, et la mise en liberté des esclaves grecs conduits du Péloponèse en Egypte après la bataille de Navarin, discussion dans laquelle le visir a eu surtout à cœur de peindre l'imprudence avec laquelle les journalistes français et Anglais avaient exagéré le nombre de ces esclaves, et avaient parlé des mauvais traitemens auxquels ils étaient exposés en Egypte, on est convenu de l'évacuation de la Morée de la part des troupes égyptiennes, sous les conditions suivantes:

» Art. 1er. S. A. Mchemet-Ali-Pacha s'engage de rendre les esclaves conduits de la Morée en Égypte après la bataille de Navarin. Il commencera par remettre à l'amiral Codrington tous les esclaves dont il peut disposer pour le moment.

« Pour ce qui concerne ceux qui sont devenus la propriété des particuliers, S. A. promet d'employer efficacement ses bons offices, afin que les consuls des puissances étrangères puissent racheter ces esclaves autant que faire se pourra, et aux meilleures conditions possibles.

« 2. S. A. Mehemet-Ali-Pacha promet de frire partir, sous le plus court délai possible, tous les bâtimens de guerre et de transport qui feront voile pour Navarin, et y prendront à bord les trou-

pes égyptiennes.

« 3. Les bâtimens de guerre et de transport seront escortés par des bâtimens anglais et français qui les accompagneront, et qui entreront avec eux dans le port de Navarin, ou un autre port de la Morée pour le but ci-dessus mentionné.

« 4. Les mêmes bâtimens seront également escortés depuis leur départ de Navarin jusqu'à la vue du port d'Alexandrie.

« 5. Ni S. A. Ibrahim-Pacha, ni aucun officier de son armée, et en général aucun des individus compris dans l'évacuation, ne doivent prendre avec eux aucun Gree de l'un ou de l'autre sexe, si celui-ci ne le désire lui-même.

« 6. S. A. Ibrahim-Pacha pourra laisser dans les places fortes de Patras, Castel-Tornese, Modon, Coron et Navarin, une garnison suffisante pour leur défense.

« Fait et conclu à Alexandrie d'Égypte lesdits jour, mois et an ci-dessus. (Le sceau de S. A. le pacha tient lieu de signature.)

Signé, Ed. Codrington.

Article Additionnel.

« S. A. Mehemet-Ali-Pacha s'engage de faire parvenir à Ibrahim-Pacha l'ordre de répartir les garnisons de Patras, Castel-Tornese, Modon, Coron et Navarin, de manière que, dans aucun cas et sous aucun prétexte, il ne puisse rester plus de 1,200 Égyptiens pour l'occupation de ces forteresses. »

Signé, Ed. Codrington.

PROGLAMATION adressée par le lieutenant-général marquis Maison, commandant en chef l'expédition de Morée, aux troupes de cette expédition.

> Au quartier-général, à Toulon, le 13 août 1828.

« Soldats!

« De concert avec ses alliés, votre Roi vous charge d'une noble et grande mission: vous êtes appelés à mettre un terme à l'oppression d'un peuple célèbre. Cette entreprise qui honore la France, à laquelle tous les cœurs généreux applaudissent, ouvre devant vous une carrière de gloire que vous saurez remplir; j'en ai pour garant les sentimens et l'ardeur qui vous animent.

α Pour la première fois, depuis le treizième siècle, nos drapeaux, aujour-d'hui libérateurs, vont apparaître auxrivages de la Grèce. Soldats! la dignité de la Couronne, l'honneur de la patrie, attendent un nouvel éclat de vos triomphes. Dans quelque situation que les événemens vous placent, vous n'oublierez pas que de si chers intérêts vous

sont confiés.

a Des privations, des fatigues yous at-

tendent : vous les supporterez avec courage, vos chefs vous en donneront l'exemple.

« Le lieutenant-général, pair de France, commandant en chef l'expédition en

« Le marquis Matson.»

CIRCULAIRE annoncant l'arrivée de l'expédition française, adressée par le président de la Grèce au panhellenion, à tous les commissaires extraordinaires dans les provinces, et aux commandans des forces de terre et de mer.

« Le ministre des affaires étrangères, secrétaire d'état de S. M. T. C., nous a honoré, par ordre de son souverain, de communications portant la date du 12 août, que nous nous empressons de porter à votre conuaissance. Nous nous félicitons, Messieurs, de pouvoir vous annoncer que les trois cours qui ont signé le traité de Londres du 6 juillet, ont résolu, d'un commun accord, de mettre un terme aux malheurs de la Grèce, qui durent depuis si long-temps, en forçant, daus ce but, Ibrahim-Pacha à évacuer la Morée; en conséquence, elles ont envoyé une armée qui arrivera ici incessamment. Comme les circonstances ne permettent pas aux cours de Londres et de Saint-Pétersbourg de fournir leur contingent à l'expédition, le roi de France s'en est chargé seul: il est donc réservé aux troupes françaises de commencer et de terminer promptement l'œuvre de la paix, de cette paix que le traité de Londres a promis à la Grèce et à l'Europe.

« Le lieutenant général marquis Maison est à la tête de cette expédition, dont les guerriers arriverout sous peu de jours sur cette terre, que la présence d'Ibrahim-Pacha a désolée : ils viendront, la patrie sera délivrée de ce fléau, et sa fertilité réparera bientôt tous nos maux. Travaillons-y de concert; et puisqu'après quatre siècles d'esclavage et huit années de souffrances, qui n'ont fait qu'augmenter tous les jours, la patrie sort enfin de ses ruines, que chacun de nous lui donne. comme il le doit, de nouvelles preuves de son amour. Cette mère commune est délivrée, grace aux lumières et à la générosité des puissances alliées; mais il faut que nous prouvions par notre conduite qu'elle était digne de cette bienveillance, sous l'égide de laquelle nous pourrons alors consolider sa resurrection. Nous sommes appelés, Messicurs,

à réaliser cette espérance; le Tout-Puissant nous en offre l'occasion et les moyens, Il ne nous reste qu'à remplir cette honorable et sainte vocation. Nous la remplirons saus doute, et je prends sur moi d'en répondre pour tous.

« Le président, CAPO D'ISTRIAS; « le secrétaire-d'état, Sp. TRIKUPIS.

« Égine, le 25 août 1828. »

Dépêche du lieutenant général Maison (11 octobre), à S. Exc. le ministre de la guerre, sur l'occupation des places de Navarin, Modon et Coron.

> Quartier général de Navarin, 11 octobre 1828.

« Monseigneur,

« l'avais eu l'honneur de prévenir V. Exc., par mes dépêches du 5 courant, qu'Ibrahim étaut parti la veille, je me disposais à attaquer les places de la Messénie, dans le cas où elles refuseraient de se rendre.

« En conséquence, le 6 au matin j'ordonnai à M. le maréchal-de-camp Higonet de se mettre à la tête du 10e régiment de ligne, d'un détachement d'artillerie et d'un du génie, de prendre position. près de la citadelle, et d'entrer en pourparlers avec le commandant turc pour la

remise de la place.

« Le général Higonet se rendit luimême auprès de ce commandant, qui se disait malade; M. l'amiral de Rigny, qui était venu sur les lieux, s'y rendit aussi; mais n'ayant obtenu l'un et l'autre que des réponses évasives, qui se bornaient à ceci: « La Porte n'est pas en guerre avec « les Français ni avec les Anglais; on ne « commettra aucun acte d'hostilité; mais « on ne rendra pas la place, » l'ordre de marcher sur la forteresse fut donné et exécuté rapidement.

« Le colonel vicomte de Lahitte, à peine convalescent d'une maladie sérieuse, s'était mis à la tête d'un détachement de son artillerie; le lieutenant colonel Audoy dirigeait un détachement de sapeurs, et le colonel d'Ison, du 16e de ligne, était à la tête de quatre compagnies d'élite de son régiment; plusieurs officiers de la marine anglaise s'étaient réunis à nos troupes pour combattre à côté

d'elles.

« Les sapeurs du colonel Audoy rendirent praticable une ancienne brèche ; le le général Higonet l'escalada à la tête, des troupes que je viens de nommer, pénetra dans la ville, et de là dans la citadelle, sans trouver aucune résistance. L'ordre le plus parfait a été maintenu

dans cette opération.

« Nous avons trouvé dans Navarin 60 bouches à feu, dont 50 en batterie et chargées, des magasins de vivres pour plusieurs mois, 800,000 cartouches, et de l'eau pour trente jours, La garnison se composait du 49° bataillon égyptien, fort de 400 hommes, de 70 canonniers et de 60 Turcs moréotes. Elle sera embarquée incessamment pour l'Égypte avec armes et bagages.

« l'ai ordonné que les pavillons des trois puissances alliées sussent hissés sur

une des tours de la citadelle.

« Les fortifications de Navarin sont en mauvais état, ainsi que l'artillerie que nous y avons trouvée : la ville n'est qu'un amas de ruines infectes, et n'offre aucune ressource pour les établissemens qui nous sont indispeusables : il faut tout créer.

Le 6, pendant que le mouvement s'exécutait sur Navarin, j'avais envoyé mon chef d'état-major, le général Durrieu, pour sommer Modon de se rendre. Achmet-Bey y commandait les Égyptiens, et Hassan-Pacha les Turcs et la forteresse. Comme ils répondirent de concert ce qu'on avait répondu à Navarin, le lendemain 7, j'envoyai le 35° régiment de ligue, colonel Rullière, un détachement de sapeurs et un d'artillerie. J'ordonnai au général Durrieu de diriger cette expédition et de faire sauter les portes de la place, dont les murs sont en bon état, ont beaucoup de relief, et ne présentent pas, comme à Navarin, un point susceptible d'escalade.

« A midi, les troupes étaient rendues devant la citadelle, à demi-portée de canon, convertes par un ravin qui les masquait. Le vaisseau de S. M. le Breslaw, capitaine Maillard, et le vaisseau anglais le Wellesley, capitaine Maitland, s'étaient embossés pour tirer sur la place au premier signal. Le général Durrieu fit embarquer une compagnie de voltigeurs dans les chaloupes des vaisseaux, pour, de concert avec les marins, enfoncer la porte de mer. Une autre compagnie fut placée en tirailleurs en face des embrasures, avec ordre de tirer sur les canonniers s'ils commençaient le feu. Enfin, deux autres compagnies d'élite furent placées devant le pont qui mène à laporte de la citadelle, ayant le colonel Rullière à leur tête; quatre compagnies du centre étaient en arrière pour les appoyer au besoin.

« Tont étant disposé, an même signal les chaloupes se dirigèrent sur la porte de mer, et les sapeurs s'avancèrent sur le pont jusqu'à la porte de terre, qu'ils commençaient à enfoncer, en présence de la garnison qui n'osait pas faire un mouvement offensif, lorsqu'on demanda de nouveau à parlementer. J'arrivai dans ce moment à la porte. Un violent orage avait retardé ma marche; je m'avançai pour écouter Hassau-Pacha et Achmet-Bey, qui descendaient dans un ouvrage avancé près de la porte. Le pacha me déclara de nouveau qu'il ne pouvait rendre la forteresse; mais qu'il reconnaissait l'impossibilité de résister; que, si je la prenais malgré lui, il espérait que je lui accorderais les mêmes avantages qu'à la garnison de Navarin. Jé le lui promis, et, sans attendre d'autre explication, je sis jeter bas la porte. Celle que les marins et les voltigeurs étaient charges d'enlever, ayant présenté moins de résistance, les capitaines Maitland et Maillard, qui étaient entrés à l'eur tête, se montrèrent en ce moment sur les remparts au milieu des Tures, et nous nous trouvâmes ainsi maîtres de Modon comme de Navarin.

« Modon est une place très forte, qui a, ce qui n'est pas commun dans l'Orient, un chemin couvert palissadé, un énorme fossé, une double enceinte et des murs qui ont un relief considérable. Elle était pourvue de plus de six mois de vivres, de munitions pour deux siéges, 100 pièces de canon et 1,078 hommes de garnison, dont 508 Turcs et 570 Arabes du 4º ba-

taillon.

« Coron a été sommé le même jour que les deux premières places; mais la garnison s'y est montrée bien moins décidée à se rendre. Les moyens qui nons ont si heureusement réussi à Modon et à Navarin, et que j'avais ordonné au général Séhastiani d'employer, n'out pas eu le même succès à Coron. Ce général s'est présenté le 7 devant la porte de cette ville, annongant que Navarin et Modon étaient en notre pouvoir; le commandant ture n'en persista pas moins dans sa ré-sistance. Voyant que les pourparlers ne menaient à rien, le général Sébastiani, d'après mes ordres, se décida à tenter une escalade le lendemain 8. Des pierres jetées du haut des murailles blessèrent quelques sapeurs et le capitaine du génie Boutauld. J'avais défendu de tirer les premiers, à moins d'ordres exprès de moi. Le général Sébastiani, quoique indigné de l'insulte faite à ses troupes, les voyant prêtes à enfreindre ses ordres, fut assez maître de lui pour les faire retirer hors de portée; il évita par là un engagement inutile. Je lui sais le meilleur gré d'avoir pris ce parti sage, d'autant que ses batteries étaient prêtes, que l'Amphitrite était embossée à demi-portée, et qu'il était sûr de ruiner en peu de temps toutes les défenses des Turcs; mais la guerre était alors commencée entre eux et nous.

«Le Breslaw et le Wellesley arrivèrent le soir devant Coron et se joignirent à l'Amphitrite pour en imposer aux Turcs. Les commandans viurent aussitôt à terre, et il fut convenu qu'on signifierait au gouverneur d'envoyer un officier turc s'assurer de la prise de Modon, et qu'un quart d'heure après le retour de cet officier la place serait remise aux troupes françaises, ou qu'elle serait attaquée par terre et par mer, et détruite avec sa garnison. Ces mesures produisirent leur effet, et le 9 Coron ouvrit ses portes.

« Cette place est, sous le rapport des fortifications, en moins mauvais état que Navarin; mais, comme les deux autres places, elle n'offre qu'un amas de masures renversées les unes sur les autres.

"J'ai le projet de remettre Coron au gouvernement grec aussitôt qu'il m'enverra des troupes régulières pour l'occuper. On y a trouvé, comme dans les deux autres places, des vivres, des munitions et des moyens de résistance abondans, son armement est de 80 pièces et mortiers.

« Votre Excellence a vu par mes dernières dépêches qu'aussitôt après avoir organisé la troisième brigade, je la dirigeai par mer sur le golfe de Lépante, avec l'ordre de chasser les Turcs de Patras et du château de Morée.

« Cette brigade fut mise à terre le 4; des ce jour, le général Schneider était en négociation avec Hadji-Abdalah, pacha de Patras et du château de Morée. Après bien des pourparlers, qui ne menaient à rien, le terme de vingt - quatre heures, donné pour réponse définitive, étant expiré, le général Schneider forma aussitôt ses trois régimens en trois colonnes, son artillerie traînée à bras entre les colonnes, et marcha droit sur la place, devant laquelle il les déploya à portée de canon et l'enveloppa entièrement. Ce mouvement hardi, qui nous avait réussi, produisit ici son effet, et une capitulation en a été le résultat. Le général Schneider se lone beaucoup de l'ardeur et de la discipline de ses troupes.

« En tout, depuis que le départ d'Ibrahim nous a laissé la faculté d'agir, nos opérations ont été heureuses : nous n'y tronvons pas de gloire militaire. sans doute; mais l'objet pour lequel nous sommes venus, la libération de la Crèce, en aura été plus heureux et plus prompt; la Morée aura été purgée de ses cuuemis. Ibrahim a embarqué 21,000 hommes; il a laissé dans les places de la Messénie plus de 2,500 hommes, Turcs et Égyptiens. Le général Schneider a trouvé caviron 300 hommes dans les forts de Patras et de Morée. C'est donc 26 à 27,000 hommes qui ont été forcés de quitter le pays et les places fortes en peu

«En outre, je dois faire remarquer à votre Excellence que la division, pour n'avoir pas eu de combats à soutenir, n'en a pas moins eu de grands obstacles à vaincre, et a montré une coustance et un courage méritoires en face de privations et de fatigues assez dures à supporter.

« J'adresserai à V. Ex., aussitôt qu'ils seront terminés, les états d'armemens et de munitions trouvés dans les différentes places.

«Je ne dois pas terminer sans faire connaître à V. Exc. avec quelle loyauté et quel zèle l'amiral Malcom s'est porté à nous seconder. Ses vaisseaux étaient à côté des nôtres, prêts à combattre avec nous, s'il l'cût fallu, à Navarin, Coron, Modon et dans le golfe de Lépante. Le capitaine Maitland, du Wellesley, est entré des premiers dans Modon avec nos voltigeurs, et désirait vivement prendre part à une action.

" J'ai l'honneur d'être avec respect,

- « De Votre Excellence,
 - « Le très humble et très obéissant serviteur,
 - "Le lieutenant-général, pair de France, commandant l'armée d'expédition,

« Marquis Maison. »

DÉPÈCHES de M. le vice-amiral de Rigny, commandant en chef les forces navales françaises dans les mers du Levant, à S. Exc. le ministre de la marine et des colonies.

Patras, le 1er novembre 1828.

« Monseigneur,

« Le général Maison rendra compte à M. le ministre de la guerre du détail des

opérations qui ont ameué la reddition du château de Morée, où 600 hommes s'étaient renfermés après la capitulation de Patras, à laquelle ils n'avaient pas voulu se soumettre.

« Je me bornerai à vous transmettre les détails relatifs au concours que la marine a apporté dans cette opération.

« Avant même que le surcroît de forces amené par le général en chef fût arrivé, le général Schneider, aidé du secours des frégates de S. M. M. la Duchesse de Berry, l'Armide, la Didon, et des frégates de S. M. B. la Blonde et le Talbot, avait fait établir 8 pièces de 18 en batterie; d'autres également débarquées allaient être montées: l'arrivée du Conquérant et des transports portant l'artillerie de siége, permit d'y ajouter 2 pièces de 24 de ce vaisseau et les pièces de siége, ainsi que 2 mortiers et 2 obusiers.

"Le 30, au point du jour, la batterie de brèche ouvrit son seu à 40 toises. L'artillerie de terre et les pièces de bord, servies avec un zèle et une émulation, qui ont été remarqués de toute l'armée, avaient fait brèche vers midi, lorsqu'un parlementaire et le pavillon blanc annoncèrent que la garnison se rendait.

« Peu après, un bataillon prit possession du fort, et dès ce moment la Morée a été complétement évacuée par les Turcs, et peut être aujourd'hui considérée comme entrant sous le régime que lui a

préparé le traité du 6 juillet.

« Dans le service qu'a eu à remplir la marine, pour sa coopération à un tel résultat, j'ai à noter principalement le zèle et l'activité que tous les officiers et équipages ont apportés dans les travaux laborieux qu'il a fallu exécuter contre toutes les chances réunies du temps et de la mer, ainsi que la détermination qu'ont montrée les différens détachemens des équipages qui ont servi les batteries.

"J'aurais à citer, en général, tous les officiers qui ont si bien secondé les capitaines de vaisseau Mauduit Duplessis, Hugon et Villeneuve; mais je désire attirer particulièrement l'attention de V. Exc. sur le lieutenant de vaisseau Leférec, de la Didon; les enseignes Poudra, de l'Armide; Dubouctiez, de la Duchesse de Berry, et Jullon, du Conquerant, qui commandaient les détachemens des employés au service de la batterie de brèche, ainsi que le lieutenant de vaisseau Wandckum.

« C'est en même temps un devoir par-

ticulier pour moi que de reconnaître hautement l'assistance que, soit dans le cours des travaux, soit dans le service de l'artillerie, nous a donnée le capitaine Lyons, de la frégate de S. M. B. la Blonde, parfaitement secondé par le premier, lieutenant Luckrast, commandant les quatre pièces débarquées de la Blonde et les marins de son équipage.

« La bombarbe auglaise l'Etna, capitaine Lasington, placée à portée de canon du fort et dans une position très judicieuse, s'est fait remarquer par la justesse du tir de ses bombes, qui a contribué à

abréger la résistance.

« Je joins ici un état nominatif des officiers et marins en faveur desquels je prie V. Exc. de vouloir bien solliciter

les graces du Roi.

"Je citerai aussi avec éloge la conduite du lieutenant de vaisseau Bruat, qui, avec deux embarcations et assisté des enseignes de vaisseau Trogoff et Quesnet, est allé sonder sous le feu du fort, pour reconnaître le mouillage que devaient y prendre la frégate l'Iphigenie et le vaisseau le Breslaw.

« La marine a cu cinq blessés, dont quatre du Conquérant et un de l'Ar-

mide. »

P. S. J'ai l'honneur de joindre ici la copie d'une lettre écrite au pacha de Lépante par le général Maison et moimême :

« Les soussignés ont eu l'honneur de .préveuir S. Exc. le pacha de Lépante, qu'en faisant des dispositions pour occuper le château de Morée, ils n'avaient point l'intention de commettre aucune hostilité contre les châteaux de Romélie et de Lépante; les soussignés en offrent (aujourd'hui que le fort de Morée est entre leurs mains) une nouvelle preuve en déclarant au pacha qu'ils regardent la navigation de la mer de Lépante comme libre pour tous les bâtimens de guerre, sans toutefois prétendre mettre aucun obstacle à ce que le fort de Romélie percoive les droits d'usage sur les navires marchands, considérant le golfe de Lépaute comme une mer neutre, sur laquelle aucune hostilité ne doit être exercée, par les Turcs contre les Grecs, ni par les Grecs contre les Turcs, jusqu'à ce que des stipulations définitives aient eu lieu entre la sublime Porte et les trois cours alliées.

« Les soussignés, en proposant cet arrangement au pacha de Lépante, ont la conscience qu'il ne peut qu'y reconnaître la bonne foi et la franchise qui les animent, et le désir d'éviter toutes collisions qui les forceraient à s'emparer exclusivement de ce golfe, au lieu de le partager amicalement.

> « Au quartier-général de Patras, ce « 31 octobre 1828. »

> > (Suivent les signatures.)

Dépêches adressées à S. Exc. le ministre de la guerre par M. le lieutenant-général Maison, commandant la division d'expédition en Morée.

> Du camp devant le château de Morée, 28 octobre 1828.

« Monseigneur,

« La convention pour l'évacuation de Patras et du château de Morée, dont j'ai envoyé copie à V. Exc., paraissait devoir terminer heureusement nos opérations en Morée, en la délivrant de tous ses ennemis; mais le jour fixé par la convention entre le maréchal-de-camp Schneider et Hadi-Abdulha-Pacha, pour la remise du château de Morée à nos troupes, les agas qui y commandent se sont révoltés contre leur chef, ont refusé la remise du château, et déclaré formellement qu'ils s'enseveliraient sous ses ruines, plutôt que de le rendre. Tous les moyens de conciliation employés par le général Schneider ont échoué devant l'obstination des rebelles, qui ont même commencé les hostilités contre nous, en chargeant le général et le capitaine d'artillerie Thouvenin, qui s'étaient approchés pour reconnaître la place; dès lors, le général Schneider dut penser à réduire le château de Morée par la force, et dans la nuit du 19 il fit commencer les travaux d'attaque devant cette place.

« Le 18, je fus informé à Navarin de l'état des choses sur le golfe de Lépante; je demandai à l'amiral de Rigny des moyens de transport pour 1,500 hommes et quelques vaisseaux de ligne, et je mis immédiatement en route par terre le 3º de chasseurs et les deux régimens de la brigade du général Higonet, qui ne devaient pas s'embarquer. M. l'amiral de Rigny voulut venir lui-même; je montai à son bord avec la compagnie de mineurs

et toute l'artillerie.

« Le 20, toutes les troupes étaient en marche; celles qui venaient par terre avaient huit marches bien pénibles à faire; il a fallu d'incroyables efforts pour lour assurer des vivres pendant oette

route; elles sont arrivées hier en bon état. La flotte, le 46e régiment, l'artillerie et les mineurs, ainsi que l'état-major général, qui venaient par mer, sont arrivés en trente-six heures.

« Le 22 au soir, j'étais devant le château de Morée, et le 23 au matin je reconnus le fort et les travaux considérables faits en si peu de temps; cette place est assez forte et bien casematée; une première batterie de 14 pièces de marine et de campagne, établie à 250 toises, avait éteint une grande parție du feu du fort attaqué. On en préparaît une autre à 130 toises, dont on croyait pouvoir se servir pour faire brèche. J'ordonnai de la porter à 40 ou 50 toises au, plus. Elle est établie à cette distance depuis hier, et j'en ai fait commencer plusieurs autres à la même distance de la place. Ainsi j'ai ordonné des travaux réguliers : nous serons ce soir 28 au pied du rempart, que je veux ouvrir avec 40 pièces, dont 22 de brèche; les 18 autres seront employées, ainsi que j'ai prescrit, à ruiner les crêtes des ouvrages.

« Les troupes ont beaucoup travaillé; V. Exc. en sera convaincue quand je lui enverrai le détail des travaux; elles ont montré le plus grand zèle et une ardeur

digne des plus grands éloges.

« La marine nous a aidés de tous ses moyens; elle a 14 pièces à terre; ce n'est qu'avec un vif regret qu'elle a consenti à en laisser servir une partie par mon artillerie. Je dois mentionner aussi d'une manière particulière le zèle et l'ardeur des Anglais. Le capitaine Lyons, qui commande la frégate la Blonde, a voulu partager l'honneur de concourir avec notre marine à battre la place; il a été convenu qu'il fournirait autant de canons et de canonniers de sa frégate que nous des nôtres; ses canonniers et les nôtres sont à la même batterie, les pièces mêlées, et ils se battent comme de vrais et loyaux camarades. A chaque coup un peu heureux qu'ils ont eu l'occasion de tirer, ce sont des cris de joie et de vive le Roi!

« Les Russes sont à Malte; je ne doute pas du regret qu'ils éprouveront de ne pas s'être trouvés à cette affaire. L'amiral Heyden m'avait depuis long-temps .

offert d'être à ma disposition.

« Nos travaux sont considérables, et il en reste encore beaucoup à faire; mais' j'espère bien célébrer la fête du Roi par la soumission du château de Morée.

« Les fièvres continuent à attaquer un assoz grand nombre de soldats. J'ai le regret d'ajouter que les convalescences sont très lentes, et je crains que la saison des pluies qui va commencer ne soit pas favorable au prompt rétablissement de nos malades. Les troupes du génie ont particulièrement souffert; leurs pertes même sont hors de toute proportion avec celles des autres corps. On attribue ce malheureux état des choses aux pénibles travaux qu'elles ont exécutés avec leur zèle et leur intelligence ordinaires. Les quatre compagnies de sapeurs n'offrent pas dans ce moment plus de 200 hommes qu'état de marcher. »

Du camp devant le château de Morée, le 31 octobre 1828.

« Monseigneur,

« Ma lettre du 28, que les veuts contraires ont empêché de partir avant celle-ci, fait connaître à V. Exc. l'état des choses devant le château de Morée; on a continué sans relâche et avec un zèle et une ardeur que je ne saurais trop louer, les travaux que j'avais ordonnés, et hier 30, les batteries de brèche et celles qui étaient destinées à prendre de flanc les ouvrages ou à combattre leurs crêtes, étant achevées, j'ai fait ouvrir)le feu à six heures du matin; l'effet en a été prompt et terrible; en quatre heures une brèche assez large était faite et l'ennemi n'osait plus paraître sur les rémparts : je fis ralentir alors le feu de toutes les batteries, excepté de celle de brèche qui fut continué avec violence.

« On aurait pu donner l'assaut dès ce moment; j'attendais toutefois que le canon cût achevé d'élargir la brèche, lorsqu'un parlementaire sortit de la place, où peu après le drapeau blanc fut arboré en signe de paix. Je déclarai au parlemen-- taire qui demandait à traiter de sa reddition, que je n'accorderais pas de capitulation à des gens qui en avaient déja violé une; qu'ils se mettraient à ma discrétion, ou que je les passerais tous au fil de l'épée avant deux heures; qu'au reste, je leur donnais une demi-heure pour m'ouvrir les portes et paraître devant moi sans armes. Ils se sont soumis sur-le-champ, en disant que, puisqu'ils se trouvaient devant un représentant du puissant roi de France, ils se remettaient en ses maius et à sa merci.

"Deux compagnies du 16° de la brigade Higonet, et une du 42° de la brigade Schneider, prirent possession de la porte. La remise des armes, parmi les-

quelles se trouvaient quelques sabres et yatagans assez beaux, coûta beaucoup aux Tures; mais je voulais les punir de leur résistance à la capitulation de Patras, et je fus inflexible. l'ai distribué les armes aux officiers-généraux et supérieurs des différens corps, à l'artillerie et aux officiers supérieurs des marines française et anglaise.

« Les cinq batteries avaient recu des noms; celles de brèche furent nommées. la première, celle de Charles X; la deuxième batterie, de Georges IV; les trois autres furent nommées : batteries du Dauplin, du duc de Bordeaux et de la Marine. Les Anglais qui servaient quatre pièces, les officiers de la frégate la Blonde et ceux de la bombarde l'Etna, ont été extrêmement sensibles à l'attention que nous avions eue de donner le nom de leur roi à une de nos batteries; nous le leur devions pour le zèle et la franchise avec lesquels ils se sont conduits en toute occasion. Je ne puis surtout trop faire l'éloge de M. le lieutenant Luckraft; c'est un ancien et bien digne officier, qui a dirigé la batterie pendant tout le siège avec une grande habileté. Le commandant de la bombarde nous a aussi été très utile; on a compté 23 bombes de suite jetées par lui dans le fort.

« Si je devais eiter tous les officiers qui se sont montrés ardeus et zélés pour le service du Roi, il me faudrait nommer tous ceux qui ont pris part à cette action; cependant je ne dois pas omettre de nommer le général Schneider, qui a commandé l'attaque de la place; les généraux Higonet et Durrieu; le colonel Lahitte, malade de la sièvre, n'a pu être retenn à bord du Breslaw; il était partout le jour de l'attaque : le lieutenant-colonel Audoy, commandant le génie, qui s'est montré infatigable et habile; le chef de bataillon d'artillerie Hamart, qui, en qualité de chef d'état-major de l'artilleric, a remplacé momentanément le colonel Lahitte. L'artillerie et le génie se sont montrés ce qu'ils sont partout, braves, infatigables et habiles. Nos jeunes soldats brûlaient d'envie de monter à l'assaut. Toutes les troupes ont salué des cris de vive le Roi! le drapeau blanc qua l'ennemi arbora pour demander à capituler.

"Les Turcs ont éprouvé une profonde impression de l'effet de notre artillerie; ils ne pouvaient se persuader qu'en si peu de temps nous cussions ruiné des défenses derrière lesquelles il se croyaient pour long-temps en sûreté. Le nombre

des pièces, mortiers et obusiers, tant anglais que français, employés, était de 38, dont deux de la hombarde l'Etna.

"J'ai écrit ce matin, de concert avec' M. l'amiral de Rigny, Ibrahim, pacha de Lépante, une note explicative pour lui donner de nouvelles assurances des bons sentimens des alliés pour la Porte et de notre désir de maintenir la bonne in-

« J'adresse à V. Exc. des états des demandes pour les corps de toutes armes, ainsi qu'un état spécial pour les généraux, officiers d'état-major et chefs de corps : je les recommande vivement à son attention, en la priant de les appuyer près de

Mgr. le Dauphin.

« On ne m'a pas encore adressé le relevé des officiers et soldats tués ou blessés. Je ne crois cependant pas qu'ils se montent à plus de 25, parmi lesquels l'artillerie en a une dizaine. J'appelle les bontés particulières du Roi sur le capitaine Duhamel, de l'artillerie, qui a été grièvement blessé.

J'envoie à V. Exc. les drapeaux dontse servaient diverses portions des corps tures de la garnison. J'ai fait arborer les pavillons des puissances alliées sur le château de Morée comme sur les autres

places

« Je lui adresse également un croquisdes batteries et de la place, levé rapidement; plus tard, elle aura le journal du siége et un plan détaillé des travaux.

« Agréez, etc.

Le lieutenant-général, pair de France, commandant l'expédition de la

Le marquis Maison.

PIÈCES RELATIVES A LA PACIFICATION DE LA GRÈCE.

MÉMOIRE adressé par la commission provisoire de gouvernement grec aux puissances signataires du traité du 6 juillet 1827, relativement à la délimitation des frontières de la Grèce. (Décembre 1827.)

« Le traité du 6 juillet, que la France, la Grande-Bretagne et la Russie ont couclu dans l'intention de mettre un terme à l'effusion du sang dans l'Orient, ne fixe point les frontières entre les parties belligérantes: Les difficultés graves que cet objet important présente, sous plus d'un rapport, ont sans doute occasioné cette omission. Dans le désir de pouvoir contribuer à en aplanir une

Ann. hist. pour 1828. Append.

partie, la commission permanente de l'assemblée preud la liberté de soumettre à qui il appartient quelques considérations sur cet objet, qu'elle croit d'autant plus fondées que la plupart d'entre elles reposent sur des faits ou sur les observations positives que des lumières locales lui ont fournies.

- « En abordant la question des frontières de la Grèce, on est, avant tout. frappé de la nécessité de ne les pas borner trop. Un état naissant à côté d'un vaste empire, son ennemi naturel, qui n'aurait pas l'extension de territoire suffisante, ne presenterait qu'une proie facile, exciterait par cela même la tendance de ce dernier à l'envalur à la première occasion. Si, dans le désir de parvenir plutôt à la paix, on s'écartait de cette vue préservatrice, ou ne ferait que laisser dans l'ouvrage qu'on se hâterait d'achever, les germes de sa prompte

destruction.

« Cet inconvénient deviendrait encore beaucoup plus grave, si ce nouvel état se trouvait, des sa naissance, grevé d'une dette publique et d'un tribut annuel. sans que l'étendue de territoire dont nous venous de parler lui fournit les revenus nécessaires pour acquitter ses dettes et ses obligations. Ce serait alors l'appeler à l'existence, en même temps qu'on pronoucerait son arrêt de mort, en le mettant dans le cas de manquer à sa foi et aux engagemens qu'il a contractés, engageinens sacrés et qui donneut la vie aux

« Mais, puisque les trois puissances alliées les plus prépondérantes de l'Europe out cru digne de leur sollicitude d'entreprendre la cause de la pacification de la Grèce, nous reposant sur leur bien veillance, nous abandonnous avec une entière confiance ces questions à leur sagesse, convaincus d'avance que leur. ouvrage sera aussi solide que digue de leur haute réputation, et nous nous bornons à mettre en avant quelques renseiguemens positifs puisés dans les localités.

« Il est certain que les meilleures frontières seraient celles qui présenteraient une ligne de démarcation la plus courte possible, et qu'on pourrait en même temps garder facilement. Plus elles offriraient de difficultés à une invasion de part et d'autre, et plus elles rendraient

la paix durable et sûre.

« Les lignes que tracent les montagnes an sud de la Thessalie, celles de la Phocide ou de la Béotie, ne présentent pas ces avantages. Les fameuses Thermopyles, depuis le reculement des eaux du golfe qui les borde, ne forment plus qu'un passage ordinaire à franchir. D'ailleurs on peut les tourner en plusieurs endroits et surtout par le chemin extrêmement large d'Asamana sur le Sperchius, non loin de Néopatra ou Patradgick. L'expédition de Brennus qui, avec ses Gaulois, a passé et repassé ces contrées en tous sens, en est la preuve : et tous les conquérans qui sont venus après lui, notamment les Romains, les Croisés et les Turcs, n'y ont rencontré aucune résistance sérieuse.

« Les frontières qu'on cherchait à établir à l'ouest de la Grèce, sur cette même ligne, dans l'Acarnanie ou la Basse-Epire, ne donnent guère plus de garanties. Lors de la guerre du Péloponèse, les parties belligérantes ont traversé ces régions sans difficultés. Les Romains, dans leurs guerres avec les Macédoniens et ensuite avec les Etoliens, en ont fait autant; et c'est aussi ce qu'on voit dans l'histoire des incursions que les Albanais y ont faites depuis le moyen âge. Les événemens même de la guerre actuelle ne viennent que trop à l'appui de toutes ces vérités.

« Un autre inconvénient pon moins grave, c'est qu'on ne pourrait tracer une ligne de démarcation sur cette partie de la Grèce, sans avoir recours à plusieurs zigzags plus ou moins longs, qui allongeraient trop cette ligne. On chercherait encore vainement des garanties dans le cours des fleuves, à moins qu'ils ne fûssent bordés de montagnes. La Grèce est une laugue de terre étroite, lancée entre deux mers, et les rivières qui partent de ses hauteurs, pour se jeter dans l'une ou l'autre de ces mers, n'ont pas assez d'espace à parcourir pour s'agrandir avant d'arriver à leur embouchure., Elles sont par conséquent trop petites, pour servir de frontières.

La véritable ligue de démarcation; que la nature semble avoir formée expres pour séparer à jamais, au nord, la Grèce des contrées limitrophes, et qui a constamment triomplié des évenemens politiques et militaires de tous les siècles, c'est celle que tracent d'un côté, les montagnesseptentrionales de la Thessalie, et de l'autre, le cours du fleuve de l'Aous ou la Varoussa et les montagnes qui la couronnent. La première partie de cette ligne part des environs de Ratherine pour passer par Servia et Grovéna, en suivant en même temps le cours de l'Haliacmon,

à la hauteur la plus élevée du Pinde; l'autre commencerait au district de Conitza, pour descendre à la montagne de la Chimère. C'est cette seconde partie que quelques géographes appellent les défiles de Pyrrhus. Ce furent ces défilés que le général romain Flaminius, après avoir réduit la Macédoine, a vainement essayé de franchir; et après de longs et inutiles efforts, il s'est vu forcé d'écrire à Rome que les habitans de la Haute-Epire étaient des peuples sauvages et barbares qui ne méritaient guère la protection du sénat, et qu'il fallait tirer sur leurs frontières un cordon militaire pour arrêter leurs incursions dans les pays voisins.

« Nous venous de dire que c'est la nature elle-même qui semble avoir séparé, par ces frontières, la Grèce des pays limitrophes. En effet, la Basse-Epire on l'Epire proprement dite, composée de la Thesprotie, de la Chaonie, de la Molosside, et d'autres districts' presque entièrement grees, se retrouve dominée encore aujourd'hui par la population de cette même nation, et les villes de Prévésa, d'Arta, de Janina, de Paramytsia, de Parga, etc., nous rappellent les cités de Nicopolis, d'Argos-Amphilocheum, de Passaron, de Butrinto, etc. Quelque grande que fût la tendance des Grees de s'étendre, lors de leur prospérité, par leurs colonies; qu'ils ont poussées d'une part en Italie et jusqu'à Gibraltar, et dont ils ont peuplé, de l'autre, les côtés du Pont-Euxin, ils n'ont pourtant jamais pu s'établir au delà des bords de l'Aous.

" D'un autre côté, les invasions nombreuses que firent' depuis dans l'Epire plusieurs peuples cononérans, notamment les Slavons au moyen âge et les Albanais, n'ont pas réussi à y étouffer la race grecque, ni son langage, et l'esprit qui'lui est propre; tout an contraire, cette race y domine essentiellement, tant la nature des localités à triomphé de la force des temps et des événemens. On peut donc en dire autant des limites naturelles qui séparent la Macédoine de la Thessalie. La première de ces deux provinces est peuplée en grande partie de Slavous ou Bulgares, qui s'y sont établis depuis plusieurs siècles, tandis qu'on ne rencontre pas ces élémens hétérogènes dans la Thessalie; que sa situation géographique a su conserver plus pure dans tous les temps. Et il ne serait peut-être pas inutile de dire en passant que les

Turcs eux-mêmes considérent dans leurs préjugés nationaux, tout le pays situé. en decà du Vardar comme moius musulman, et attachent à sa possession beaucoup moins d'importance qu'aux autres parties ou états composant l'empire ottoman; et, en effet, les autres mahométans qui y sont établis ne forment, par la différence de leur langage et de leurs sentimens, qu'une disparate bien peu sensible.

« On voit clairement que cette ligue de démarcation, ou plutôt de séparation, formait anciennement les véritables frontières de la Grèce proprement dite, et que c'est elle qui trace encore aujourd'hui les limites de la Grèce moderne; elle évite en même temps, par sa rectitude, les zigzags auxquels on aurait nécessairement recours, si on ne voulait pas la suivre, et qui, outre les autres inconvéniens, allongeraient trop les frontières ¿

« On objectera peut-être qu'elle embrasse quelques petits points où la population est demeurée tranquille spectatrice des événemens; mais il y a d'autres parties qui, ayant pris une part active dans la guerre, n'y sont pas comprises, telles que Naousta, les presqu'îles de Cassandra, de Mademo-Choria, etc. La nécessité d'arrondissement des frontières s'excuse et se légitime autant dans l'intérêt des parties en contestation que des puissances garantes; car une malheureuse facilité de franchir les frontières de l'état voisia provoquerait tôt on tard l'une de ces parties à la guerre, et elle engagerait par là les garans à une nouvelle intervention qui ne peut que leur coûter sous plus d'un rapport. Au reste, ce ne sont pas des prétentions que la commission veut former par ces propositions: elle les croit fondées sur la justice ellemême. Le tribut que les trois puissances alliées out arrêté dans leur sagesse, et que les Grecs consentent à payer, ne doit être qu'une espèce d'indemnité pour les concessions que la Porte leur ferait. »

Extrait d'un Mémoire du cabinet russe sur l'organisation politique de la Grèce (tiré du Courrier de Smyrne).

« Comme il existe dans l'empire ottoman des principautés séparées; qu'autrefois ces principantés ont été, sinon créées, du moins maintenues volontairement par le souverain ture, et qu'en

prenant de fustes précautions contre les abus qui font le malheur de la Valachie et de la Moldavie, on pourrait, avec les priviléges garantis dans l'origine à ces provinces, leur assurer tout le bien-être et toute la tranquillité dont elles peuvent jouir, le cabinet de S. M. I. proposerait d'ériger dans la Grèce de terre ferme des principautés pareilles à celles du Danube.

« Ces principautés seraient au nombre de trois, ainsi que paraît l'indiquer la position géographique de la Grèce.

« La première comprendrait la Thessalie, la Béotie, l'Attique avec la Grèce

« La seconde embrasserait l'ancien littoral vénitien qui n'est pas tombé en partage à l'Autriche, l'Epire, l'Acarnanie ou la Grèce occidentale.

« La troisième serait composée de la Morée ou Grèce méridionale, et l'on pourrait même y joindre l'île de Candie. « Quant aux îles de l'Archipel, on les soumettrait à un régime municipal qui

ne serait, au fond, que le renouvellement et la régularisation des priviléges qu'elles possèdent depuis des siècles.

« Ces arrangemens, dont le cabin**e**t de Russie se réserve de développer plus bas les motifs et les avantages, devraient être accompagués de quelques autres stipulation: générales.

« La Porte conserverait la souveraineté de tous ces pays. Elle n'y enverrait ni pachas ni gouverneurs, mais elle recevrait des tributs annuels dont le montant serait fixé dès aujourd'hui, d'après l'étendue et les ressources de chaque fle

et de chaque principauté.

« Tous les emplois publics seraient remplis par des indigènes, et en général la Porte eniretiendrait avec la Grèce et l'Archipel les rapports qu'elle entretient avec la Moldavie et la Valachie; les principantés et les îles grecques jouiraient d'une entière liberté de commerce, et obtieudraient de la Porte le droit d'avoir 'leur pavillon.

« Les principautés et les îles seraient, pour ainsi dire, réprésentées auprès du grand - seigneur par le patriarche de Constantinople, qui résiderait dans cette capitale, et qui jouirait de la protection :

du droit des gens, comme en jouissent les agens des princes de Valachie.

« La Porte tiendrait garnison dans un certain nombre de forteresses, et autour de ces forteresses, il serait tracé un rayon dans lequel les troupes turques se pourvoiraient de subsistances, sans pouvoir faire d'excursions dans les contrées avoisinantes

"Tous les détails relatifs à la durée du gouvernement des princes, au mode de leur nomination, aux limites et à l'administration intérieure de leurs principautés, à la quotité des impôts qu'ils seraient autorisés à percevoir, à la désignation des places qu'occuperaient les garnisons turques, à la force de ces garnisons, aux attributions de leurs commandans, à l'organisation d'un régime municipal dans les tles, etc., seraient réglés dans une seconde négociation entre la Porte et les cours alliées, et une députation grecque, à l'exemple de ce qui avait été stipulé, en 1812, pour la Servie.

e Eufin, les derniers résultats de cette négociation seraient placés sous la garantie de toutes les cours alliées, ou de celles des cours alliées qui voudraient contracter cet engagement.

CIRCULAIRE du président de la Grèce au Panhellénion et aux commissaires extraordinaires des divers départemens : de l'état.

" LL. Exc. MM. Stratford - Canning, le comte Guilleminot et le marquis de Ribaupierre nous ont honoré, il y a peu de temps, de lettres portant la date de Corfon, le 13 août, dans lesquelles ils nous annoncent que leurs cours les ont chargés de se réunir de nouveau pour contribuer, autant qu'il est en leur ponvoir, à l'exécution du traité de Londres du 6 juillet : ils nous annoncent en ontre que leurs cours leur ent donné l'ordre d'ouvrir en même temps des communications avec le gouvernement de la Grèce, afiu de préparer, au moyen de conférences préliminaires avec nons, les élémens qui doivent hâter la pacification de la Grèce, d'après les bases du traité de Londres.

a Lesdits plénipotentiaires se rendent en cette intention dans l'Archipel, et les conférences préparatoires auxquelles nous sommes invités à prendre part, commenceront, à ce qu'il paraît, sous peu de temps. On nous demande de fournir les données statistiques et de faire toutes les observations qui sont de nature à décider convenablement les divers cas qui, d'après le traité et sous l'intervention des puissances alliées, doivent être résolus par des négociations entre les plénipotentiaires grecs et turcs.

« Le panhellenion n'ignore pas que depuis le mois de février nous nous occupons de cette affaire importante, puisque nous avons demandé à cette époque des renseignemens statistiques sur le Péloponèse, sur le territoire de la Grèce continentale et les îles. Nous avons fait connaître aux commissaires extraordinaires ce que le panhellenion nous a communiqué, et nous les avons chargés de mettre par écrit, avec la plus grande exactitude, les détails circonstauciés qu'on pourrait se procurer sur chacun de ces chapitres.

« Presses par le temps, nous vous prions, messieurs, chacun en ce qui le concerne, de procurer au gouvernement, dans le plus court délai possible, les renseignemens qu'il peut avoir sur les arti-

cles suivans :

« ½° Dans les parties de la Grèce qui ont été le théâtre de la guerre, quelle a été et quelle est aujourd'hui la proportion, entre les habitans grees et tures?

«2º Quelle proportion existe-t-il dans ces provinces entre les propriétés territoriales des Grees et celles des Turcs?

« 3° Quelle proportion existe-t-il entre les propriétés territoriales qui appartiennent aux établissemens religieux des Turcs et celles qui appartiennent aux simples particuliers?

« 4° Quel est le nombre des citoyens grecs qui sont aujourd'hui dans lesdites provinces, et quel est le nombre de ceux qui se sont réfugiés dans les îles de l'Archipel, à Calamo et dans les envirous?

proximativement la valeur des maisons, plantations d'arbres, jardins d'oliviers, troupeaux et autres objets détruits par Ibrahim-Pacha depuis le traité du

6 juillet?

"Les renseignemens que nous vous demandons seront l'objet des conférences, et contribueront aux résolutions qui sont si importantes pour la patric. Je crois inutile de vous dire que ces renseignemens, pour être utiles, doivent être aussi positifs que possible. Il est à désirer qu'ils soient trouvés tels, à quelque examen qu'on les soumette. Ainsi, c'est la vérité, la vérité seule que nous désirons.

« Nous attendons avec impatience le travail que nous demandons à chacun de vous, afin que chacun, en ce qui le concerne, soit utile à l'état par les renseignemens qu'il donnera dans le moment décisif.

"Le président de la Grèce,
J. A. CAPO-D'ISTRIAS;
le secrétaire d'état, Sp. TRIKUPIS.
"Egine, 26 août 1828."

EXTRAIT du protocole des conférences tenues à Londres entre les ministres plénipotentiaires de la Grande-Bretagne, de France et de Russie.

« Le plénipotentiaire de France a annoncé que l'expédition militaire, arrêtée par le protocole du 19 juillet 1828, a rempli le but direct et immédiat, en faisant entièrement cesser les hostilités dans la Morée, et obtenant la complète évacuation de cette contrée par les troupes turco-égyptiennes.

« Il a ensuite soumis à la conférence plusieurs projets qui sont consignés dans un memorandum, et qui ont pour objet de mettre les pays pacifiés par l'alliance à l'abri d'une nouvelle invasion au moment où les troupes françaises se dispo-

sent à les quitter.

« Messicurs les plénipotentiaires de la Grande-Bretague et de la Russie, après avoir examiné les projets présentés par le plénipotentiaire de France, ont fait connaître, par des pièces séparées, quel est celui de ces projets qu'il leur paraît

préférable d'adopter.

« Il a été alors convenu entre les trois plénipotentiaires qu'il sera laissé au gouvernement français à juger, si en évacuant la péninsule grecque il n'est pas nécessaire qu'il y conserve, pour quelque temps, un certain nombre de troupes; que la Morée, les iles attenantes, et celles communément appelées Cyclades, seront placées sous la garantie provisoire des trois cours, jusqu'à ce que le sort de ce pays ait été réglé d'un commun accord avec la Porte, sans cependant que l'on entende par la préjuger en rien sur la question des limites définitives à donner à la Grèce, cette question devant se décider dans la négociation qui sera ouverte avec la Turquie, et que cette puissance sera de nouveau invitée à commencer immédiatement.

« Il a été arrêté de plus que les cours alliées feront connaître sans aucun retard à la Porte ottomane, par une déclaration, que M. l'ambassadeur des Pays-Bas à Constautinople sera invité à lui remettre, qu'elles prennent la Morée, les îles attenantes et les Cyclades sous leur garantie provisoire.

Signés d'Aberdeen, de Polignac, de Liéven.

DÉCLARATION rédigée en conséquence du protocole ci-dessus et présentée à la Porte ottomane, par M. Jaubert.

« La déclaration du 11 août dernier, qui a été remise au reiss-effendi par S. Exc. l'ambassadeur des Pays-Bas au nom de la France, de la Grande-Bretagne et de la Russie, a fait connaître à la Porte le motif et le but de l'expédition de Morée. Le résultatimmédiat que les trois puissances se proposaient d'obtenir par cette expédition a été heureusement atteint; le départ d'Ibrahim-Pacha et l'évacuation des forteresses par les troupes turques et égyptiennes ont fait cesser dans la Morée l'effusion du sang humain et rendu le calme à cette contrée; mais l'ouvrage des puissances seraitimparfait, si, par le départ de leurs troupes, les habitans de la Morée se trouvaient exposés à de nouvelles invasions; elles doivent à leur propre dignité de les en préserver. C'est dans cette vue qu'au moment où les forces alliées se disposent à se retirer de la Morée, après y avoir accompli leur mission pacifique, les trois cours déclarent à la sublime Porte que, jusqu'à ce qu'un arrangement définitif, fait de commun accord avec elles, ait réglé le sort des provinces que l'alliance a fait occuper militairement, elles placent la Morée et les îles des Cyclades sous leur garanție provisoire, et qu'à ce titre elles regarderaient comme une agression contre ellesmêmes l'entrée d'une force militaire quelconque dans ce pays.

« En portant cette résolution à la connaissance de la sublime Porte, la France, la Grande-Bretagne et la Russie aiment à reconnaître l'esprit de sagesse avec lequel elle a évité de prolonger sans utilité les maux de la guerre dans la Morée. Elles espèrent que, guidée par le même esprit, elle se sentira animée du désir de mettre enfin un terme à des questions qui depuis huit ans tiennent toute l'Europe dans un état d'inquiétude et d'agitation, et qu'elle s'entendra avec les trois cours dans une négociation toute amicale et bienveillante sur le sort et la pacification défini-

tive de la Grèce.

« Londres, le 16 novembre 1828.

Signés d'Aberdeen, de Polignac, de Lieven.